



The European Agricultural Fund for Rural Development:  
Europe investing in rural areas



# Rapport annuel de mise en œuvre

## France - Rural Development Programme (Regional) - Bretagne

Rapport annuel de mise en œuvre	
<b>Période</b>	01/01/2019 - 31/12/2019
<b>Version</b>	2019.0
<b>Statut - Nœud actuel</b>	Accepté par la CE - European Commission
<b>Référence nationale</b>	
<b>Date d'approbation par le comité de suivi</b>	25/09/2020
Version du programme en vigueur	
<b>CCI</b>	2014FR06RDRP053
<b>Type de programme</b>	Programme de développement rural
<b>Pays</b>	France
<b>Région</b>	Bretagne
<b>Période de programmation</b>	2014 - 2020
<b>Version</b>	6.1
<b>Numéro de la décision</b>	C(2019)8531
<b>Date de la décision</b>	21/11/2019
<b>Autorité de gestion</b>	Région Bretagne
<b>Organisme de coordination</b>	Mission de coordination des organismes payeurs des fonds agricoles (MCFA)

# Table des matières

1. INFORMATIONS CLÉS SUR LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME ET SES PRIORITÉS.....	4
1.a) Données financières .....	4
1.b) Indicateurs communs et spécifiques au programme et valeurs cibles chiffrées .....	4
1.b1) Tableau récapitulatif .....	4
1.c) Informations clés sur la mise en œuvre du PDR sur la base des données issues des points a) et b) par domaine prioritaire.....	12
1.d) Informations clés sur les progrès réalisés par rapport aux valeurs intermédiaires définies dans le cadre de performance sur la base du tableau F .....	30
1.e) Autre élément spécifique du PDR [facultatif] .....	31
1.f) Le cas échéant, la contribution aux stratégies macrorégionales et aux stratégies relatives aux bassins maritimes .....	31
1.g) Taux de change utilisé pour la conversion dans le RAMO (pays hors zone euro).....	33
2. ÉTAT D'AVANCEMENT DU PLAN D'ÉVALUATION .....	34
2.a) Description de toutes les modifications apportées au plan d'évaluation, dans le PDR au cours de l'exercice, avec leur justification. ....	34
2.b) Description des activités d'évaluation menées au cours de l'année (en ce qui concerne la section 3 du plan d'évaluation). ....	34
2.c) Description des activités entreprises dans le cadre de la fourniture et de la gestion des données (concernant la section 4 du plan d'évaluation). ....	37
2.d) Une liste des évaluations réalisées, y compris des références à l'adresse où elles ont été publiées en ligne.....	38
2.e) Un résumé des évaluations réalisées mettant l'accent sur les constatations de l'évaluation. ....	39
2.f) Description des activités de communication entreprises dans le cadre de la publicité donnée aux conclusions de l'évaluation (concernant la section 6 du plan d'évaluation).....	43
2.g) Description du suivi donné aux résultats de l'évaluation (en ce qui concerne la section 6 du plan d'évaluation). ....	44
3. PROBLÈMES ENTRAVANT LA RÉALISATION DU PROGRAMME AINSI QUE LES MESURES PRISES.....	45
3.a) Description des mesures prises pour assurer la qualité et l'efficacité de la mise en œuvre du programme .....	45
3.b) Mécanismes de mise en œuvre de qualité et efficaces .....	46
4. MESURES PRISES POUR METTRE EN ŒUVRE LE SOUTIEN TECHNIQUE ET LES EXIGENCES EN MATIÈRE DE PUBLICITÉ DU PROGRAMME.....	48
4.a) Mesures prises et état d'avancement en ce qui concerne la mise en place du RRN et la mise en œuvre de son plan d'action .....	48
4.a1) Mesures prises et état d'avancement en ce qui concerne la mise en place du RRN (structure de gouvernance et unité d'appui au réseau).....	48
4.a2) Mesures prises et état d'avancement en ce qui concerne la mise en œuvre du plan d'action .....	48
4.b) Les mesures prises pour assurer la publicité du programme [article 13 du règlement d'exécution (UE) n° 808/2014 de la Commission] .....	52

5. ACTIONS MENÉES POUR SATISFAIRE AUX CONDITIONS EX ANTE.....	55
6. DESCRIPTION DE LA MISE EN ŒUVRE DES SOUS-PROGRAMMES .....	56
7. ÉVALUATION DES INFORMATIONS ET DES PROGRÈS ACCOMPLIS DANS LA RÉALISATION DES OBJECTIFS DU PROGRAMME .....	57
8. MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS VISANT À PRENDRE EN COMPTE LES PRINCIPES ÉNONCÉS AUX ARTICLES 5,7 ET 8 DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013.....	58
9. PROGRÈS ACCOMPLIS EN VUE DE GARANTIR UNE APPROCHE INTÉGRÉE DE L'UTILISATION DU FEADER ET DES AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS DE L'UNION.....	60
10. RAPPORT SUR LA MISE EN ŒUVRE DES INSTRUMENTS FINANCIERS [ARTICLE 46 DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013].....	61
11. TABLEAUX D'ENCODAGE DES INDICATEURS COMMUNS ET SPÉCIFIQUES AU PROGRAMME ET VALEURS CIBLES CHIFFRÉES .....	62
Annexe II .....	63
Documents .....	72
11. TABLEAUX D'ENCODAGE DES INDICATEURS COMMUNS ET SPÉCIFIQUES AU PROGRAMME ET VALEURS CIBLES CHIFFRÉES .....	73
11.a) Tableau A: dépenses engagées par mesure et par domaine prioritaire – DONNÉES ANNUELLES .....	73
11.b) Tableau B: indicateurs de réalisation par mesure et par domaine prioritaire .....	77
11.c) Tableau C: ventilation pour les réalisations et les mesures par type de zone, de sexe et/ou d'âge – DONNÉES CUMULÉES .....	114
11.d) Tableau D: progrès dans la réalisation des objectifs .....	133
11.e) Tableau E: suivi des mesures transitoires – DONNÉES ANNUELLES.....	137
11.f) Tableau F: réalisation des indicateurs du cadre de performance .....	138
11.g) Tableau G: indicateurs spécifiques à un programme.....	142
12. LÉGENDE.....	144

# 1. INFORMATIONS CLÉS SUR LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME ET SES PRIORITÉS

## 1.a) Données financières

Voir les documents joints

## 1.b) Indicateurs communs et spécifiques au programme et valeurs cibles chiffrées

### 1.b1) Tableau récapitulatif

Domaine prioritaire 1A						
Nom de l'indicateur cible	Période	Basé sur ceux approuvés (le cas échéant)	Utilisation (%)	Réalisés	Utilisation (%)	Valeur cible pour 2023
T1: pourcentage des dépenses relevant des articles 14, 15 et 35 du règlement (UE) n° 1305/2013 dans le total des dépenses au titre du PDR (domaine prioritaire 1A)	2014-2019			0,18	10,15	1,77
	2014-2018			0,05	2,82	
	2014-2017					
	2014-2016					
	2014-2015					

Domaine prioritaire 1B						
Nom de l'indicateur cible	Période	Basé sur ceux approuvés (le cas échéant)	Utilisation (%)	Réalisés	Utilisation (%)	Valeur cible pour 2023
T2: nombre total d'opérations de coopération soutenues au titre de la mesure de coopération [article 35 du règlement (UE) n° 1305/2013] (groupes, réseaux/pôles, projets pilotes...) (domaine prioritaire 1B)	2014-2019					34,00
	2014-2018					
	2014-2017					
	2014-2016					
	2014-2015					

### Domaine prioritaire 2A

Nom de l'indicateur cible		Période	Basé sur ceux approuvés (le cas échéant)	Utilisation (%)	Réalisés	Utilisation (%)	Valeur cible pour 2023
T4: pourcentage d'exploitations agricoles bénéficiant d'un soutien au titre du PDR pour des investissements dans la restructuration ou la modernisation (domaine prioritaire 2A)		2014-2019	16,81	99,26	13,25	78,24	16,93
		2014-2018	16,43	97,02	10,11	59,70	
		2014-2017	12,82	75,70	6,00	35,43	
		2014-2016	8,91	52,61	1,09	6,44	
		2014-2015	0,66	3,90	0,66	3,90	
Mesure	Indicateur de réalisation	Période	Engagés	Utilisation (%)	Réalisés	Utilisation (%)	Prévu pour 2023
M04	O1 - Total des dépenses publiques	2014-2019	169 213 324,60	91,90	105 742 946,00	57,43	184 133 021,00
M16	O1 - Total des dépenses publiques	2014-2019	3 601 554,30	68,60	1 051 005,44	20,02	5 250 000,00
Total	O1 - Total des dépenses publiques	2014-2019	172 814 878,90	91,25	106 793 951,44	56,39	189 383 021,00

### Domaine prioritaire 2B

Nom de l'indicateur cible		Période	Basé sur ceux approuvés (le cas échéant)	Utilisation (%)	Réalisés	Utilisation (%)	Valeur cible pour 2023
T5: pourcentage d'exploitations agricoles avec un plan d'entreprise/des investissements pour les jeunes agriculteurs soutenus par le PDR (domaine prioritaire 2B)		2014-2019	10,60	107,40	7,05	71,43	9,87
		2014-2018	9,29	94,13	5,53	56,03	
		2014-2017	7,94	80,45	4,07	41,24	
		2014-2016	6,62	67,08	1,34	13,58	
		2014-2015	1,12	11,35	1,12	11,35	
Mesure	Indicateur de réalisation	Période	Engagés	Utilisation (%)	Réalisés	Utilisation (%)	Prévu pour 2023
M04	O1 - Total des dépenses publiques	2014-2019	0,00	0,00	0,00	0,00	2 075 472,00
M06	O1 - Total des dépenses publiques	2014-2019	51 128 908,94	81,81	33 215 040,62	53,14	62 500 000,00
Total	O1 - Total des dépenses publiques	2014-2019	51 128 908,94	79,18	33 215 040,62	51,44	64 575 472,00

### Domaine prioritaire 3A

Domaine prioritaire 3A							
Nom de l'indicateur cible		Période	Basé sur ceux approuvés (le cas échéant)	Utilisation (%)	Réalisés	Utilisation (%)	Valeur cible pour 2023
T6: pourcentage d'exploitations agricoles percevant un soutien pour participer à des systèmes de qualité, des marchés locaux et des circuits d'approvisionnement courts ou des groupements/organisations de producteurs (domaine prioritaire 3A)		2014-2019					0,20
		2014-2018					
		2014-2017					
		2014-2016					
		2014-2015					
Nombre d'entreprises IAA soutenues (nombre d'entreprises)		2014-2019			48,00	45,71	105,00
		2014-2018			28,00	26,67	
		2014-2017					
		2014-2016					
		2014-2015					
Mesure	Indicateur de réalisation	Période	Engagés	Utilisation (%)	Réalisés	Utilisation (%)	Prévu pour 2023
M04	O1 - Total des dépenses publiques	2014-2019	86 569 172,28	100,52	27 690 016,66	32,15	86 119 533,00
M11	O1 - Total des dépenses publiques	2014-2019	32 465 305,70	165,64	12 277 657,16	62,64	19 600 000,00
Total	O1 - Total des dépenses publiques	2014-2019	119 034 477,98	112,59	39 967 673,82	37,81	105 719 533,00

**Priorité P4**

Nom de l'indicateur cible	Période	Basé sur ceux approuvés (le cas échéant)	Utilisation (%)	Réalisés	Utilisation (%)	Valeur cible pour 2023
T13: pourcentage des terres forestières sous contrats de gestion visant à améliorer la gestion des sols et/ou à prévenir l'érosion des sols (domaine prioritaire 4C)	2014-2019					0,00
	2014-2018					
	2014-2017					
	2014-2016					
	2014-2015					
T11: pourcentage des terres forestières sous contrats de gestion visant à améliorer la gestion de l'eau (domaine prioritaire 4B)	2014-2019					0,00
	2014-2018					
	2014-2017					
	2014-2016					
	2014-2015					
T8: pourcentage des forêts ou autres zones boisées sous contrats de gestion soutenant la biodiversité (domaine prioritaire 4A)	2014-2019					0,00
	2014-2018					
	2014-2017					
	2014-2016					
	2014-2015					
T12: pourcentage des terres agricoles sous contrats de gestion visant à améliorer la gestion des sols et/ou à prévenir l'érosion des sols (domaine prioritaire 4C)	2014-2019					12,22
	2014-2018					
	2014-2017					
	2014-2016					
	2014-2015					
T10: pourcentage des terres agricoles sous contrats de gestion visant à améliorer la gestion de l'eau (domaine prioritaire 4B)	2014-2019			14,56	119,17	12,22
	2014-2018			12,91	105,67	
	2014-2017			6,58	53,86	
	2014-2016			0,69	5,65	
	2014-2015			0,69	5,65	

T9: pourcentage des terres agricoles sous contrats de gestion soutenant la biodiversité et/ou la préservation des paysages (domaine prioritaire 4A)	2014-2019			2,74	21,61	12,68	
	2014-2018			1,92	15,14		
	2014-2017			6,60	52,05		
	2014-2016			0,38	3,00		
	2014-2015			0,38	3,00		
Nombre d'opérations Natura 2000 en forêt (Opérations)	2014-2019					18,00	
	2014-2018						
	2014-2017						
	2014-2016						
	2014-2015						
Surface forestière concernée par les contrats Natura 2000 forestiers (Hectares)	2014-2019					20,00	
	2014-2018						
	2014-2017						
	2014-2016						
	2014-2015						
Mesure	Indicateur de réalisation	Période	Engagés	Utilisation (%)	Réalisés	Utilisation (%)	Prévu pour 2023
M04	O1 - Total des dépenses publiques	2014-2019	8 462 691,03	64,40	2 263 767,93	17,23	13 141 278,00
M07	O1 - Total des dépenses publiques	2014-2019	16 692 315,96	62,80	6 609 512,56	24,87	26 581 219,00
M08	O1 - Total des dépenses publiques	2014-2019	380 471,03	40,33	354 556,03	37,58	943 396,00
M10	O1 - Total des dépenses publiques	2014-2019	220 844 182,81	128,40	92 980 463,59	54,06	172 001 000,00
M11	O1 - Total des dépenses publiques	2014-2019	36 360 961,32	82,38	17 416 387,43	39,46	44 138 845,00
M13	O1 - Total des dépenses publiques	2014-2019	1 375 009,65	92,99	698 634,42	47,25	1 478 589,00
Total	O1 - Total des dépenses publiques	2014-2019	284 115 631,80	110,00	120 323 321,96	46,59	258 284 327,00



### Domaine prioritaire 5B

Nom de l'indicateur cible		Période	Basé sur ceux approuvés (le cas échéant)	Utilisation (%)	Réalisés	Utilisation (%)	Valeur cible pour 2023
T15: total des investissements (€) dans l'efficacité énergétique (domaine prioritaire 5B)		2014-2019	38 236 742,35	116,12	17 492 481,45	53,12	32 928 569,00
		2014-2018	28 756 488,08	87,33	13 284 221,15	40,34	
		2014-2017	16 864 754,30	51,22	6 299 210,65	19,13	
		2014-2016	6 136 655,29	18,64			
		2014-2015	5 125 519,38	15,57			
Mesure	Indicateur de réalisation	Période	Engagés	Utilisation (%)	Réalisés	Utilisation (%)	Prévu pour 2023
M04	O1 - Total des dépenses publiques	2014-2019	11 619 483,49	89,66	7 035 537,06	54,29	12 958 901,00
Total	O1 - Total des dépenses publiques	2014-2019	11 619 483,49	89,66	7 035 537,06	54,29	12 958 901,00

### Domaine prioritaire 5C

Nom de l'indicateur cible		Période	Basé sur ceux approuvés (le cas échéant)	Utilisation (%)	Réalisés	Utilisation (%)	Valeur cible pour 2023
T16: total des investissements (€) dans la production d'énergie renouvelable (domaine prioritaire 5C)		2014-2019	3 661 810,27	77,89	1 693 639,74	36,02	4 701 510,00
		2014-2018	3 128 574,03	66,54	1 131 923,72	24,08	
		2014-2017	2 888 716,78	61,44	684 176,85	14,55	
		2014-2016	1 654 996,74	35,20	82 698,20	1,76	
		2014-2015	419 466,75	8,92			
Mesure	Indicateur de réalisation	Période	Engagés	Utilisation (%)	Réalisés	Utilisation (%)	Prévu pour 2023
M04	O1 - Total des dépenses publiques	2014-2019	1 372 853,28	72,76	744 569,46	39,46	1 886 792,00
M08	O1 - Total des dépenses publiques	2014-2019	578 008,99	103,85	198 676,20	35,69	556 604,00
M16	O1 - Total des dépenses publiques	2014-2019	932 400,54	186,48	206 691,08	41,34	500 000,00
Total	O1 - Total des dépenses publiques	2014-2019	2 883 262,81	97,96	1 149 936,74	39,07	2 943 396,00

**Domaine prioritaire 5E**

Nom de l'indicateur cible		Période	Basé sur ceux approuvés (le cas échéant)	Utilisation (%)	Réalisés	Utilisation (%)	Valeur cible pour 2023
T19: pourcentage des terres agricoles et forestières sous contrats de gestion contribuant à la séquestration et à la conservation du carbone (domaine prioritaire 5E)		2014-2019					0,14
		2014-2018					
		2014-2017					
		2014-2016					
		2014-2015					
Nombre d'Ha boisés (Ha)		2014-2019					2 780,00
		2014-2018					
		2014-2017					
		2014-2016					
		2014-2015					
Mesure	Indicateur de réalisation	Période	Engagés	Utilisation (%)	Réalisés	Utilisation (%)	Prévu pour 2023
M08	O1 - Total des dépenses publiques	2014-2019	1 348 880,03	91,55	731 697,26	49,66	1 473 333,00
Total	O1 - Total des dépenses publiques	2014-2019	1 348 880,03	91,55	731 697,26	49,66	1 473 333,00

**Domaine prioritaire 6B**

Nom de l'indicateur cible		Période	Basé sur ceux approuvés (le cas échéant)	Utilisation (%)	Réalisés	Utilisation (%)	Valeur cible pour 2023
T23: emplois créés dans les projets soutenus (Leader) (domaine prioritaire 6B)		2014-2019			57,33	54,60	105,00
		2014-2018			7,00	6,67	
		2014-2017					
		2014-2016					
		2014-2015					
T22: pourcentage de la population rurale bénéficiant de meilleurs services/infrastructures (domaine prioritaire 6B)		2014-2019					0,00
		2014-2018			64,00		
		2014-2017					
		2014-2016					
		2014-2015					
T21: pourcentage de la population rurale concernée par les stratégies de développement local (domaine prioritaire 6B)		2014-2019			64,00	100,00	64,00
		2014-2018			64,00	100,00	
		2014-2017			64,00	100,00	
		2014-2016			64,00	100,00	
		2014-2015			26,15	40,86	
Mesure	Indicateur de réalisation	Période	Engagés	Utilisation (%)	Réalisés	Utilisation (%)	Prévu pour 2023
M19	O1 - Total des dépenses publiques	2014-2019	13 705 669,86	28,83	5 270 942,79	11,09	47 535 000,00
Total	O1 - Total des dépenses publiques	2014-2019	13 705 669,86	28,83	5 270 942,79	11,09	47 535 000,00

## 1.c) Informations clés sur la mise en œuvre du PDR sur la base des données issues des points a) et b) par domaine prioritaire

### A. Bilan général de l'avancement du programme

Le Programme de Développement Rural breton 2014-2020 (PDRB) est doté d'un montant total FEADER de 370 697 711 €; il s'articule autour de 5 besoins stratégiques, concourant aux domaines prioritaires retenus par l'Union, selon la répartition financière suivante, sur la base de la maquette révisée en mai 2019 :

1. Relever le défi du renouvellement des générations (DP 2B) : 50 M€
2. Moderniser les outils de production agricole, agroalimentaire et forestiers, renforcer l'autonomie des filières de production (DP 2A / 3A / 5B / 5C) : 134,8 M€
3. Promouvoir une agronomie et une biodiversité des sols et milieux au service de la performance environnementale des exploitations (Priorité 4 / DP 3A / 5C/ 5E) : 141,1 M€
4. Développer les territoires ruraux (DP 6B) : 36 M€
5. Renforcer l'innovation, la formation et la diffusion (DP 2A / 5C) : 4,6 M€

Ces 5 besoins stratégiques sont mis en œuvre sur le plan opérationnel à travers 9 mesures déclinées en Types d'opérations. Le détail de l'avancement de chacun des dispositifs par domaine prioritaire est précisé au point 3.

#### *1. Une année 2019 confirmant de nouveau la très forte dynamique de mise en oeuvre du programme*

Dans la continuité des années antérieures, l'année 2019 a été de nouveau marquée par une très forte progression de la mise en oeuvre du programme, sur l'ensemble de ses mesures. Ceci vaut tant pour la programmation et l'engagement des dossiers que pour les paiements. Ces derniers avaient connu un pic ces deux dernières années, lié au rattrapage notamment des versements des aides surfaciques; ils reviennent en 2019 à un niveau plus linéaire.

Ainsi, au 31 décembre 2019, la programmation générale atteignait **320,3 M€ soit 86,4% des crédits FEADER pour environ 22 200 aides**. En un an, près de 44 M€ de FEADER supplémentaire a ainsi été programmé dans les différentes instances de sélection des dossiers, et plus de 9 000 nouvelles aides ont été engagées. Ces chiffres s'appuient, comme dans les précédents RAMO sur les décisions de programmation prises par l'Autorité de gestion à l'issue des Comités de sélection ; ils permettent ainsi de refléter la réalité de la dynamique d'avancement, compte-tenu des délais nécessaires à la finalisation des engagements. Ce décalage entre chiffres de programmation / d'engagement a cependant continué à se résorber en 2019 du fait de la complète disposition des outils de gestion depuis 2018; il n'est aujourd'hui plus que de 5 points, un seuil correspondant donc dorénavant au seul temps de traitement classique des dossiers. Si l'on considère les seuls chiffres d'engagement, le montant total atteint ainsi 301,8 M€ en FEADER, soit 81,4% de la maquette, fin 2019.

Cette forte programmation reste toujours principalement répartie sur les dispositifs suivants :

- les **mesures en faveur de la compétitivité des exploitations et des industries agro-alimentaires** : **137,5 M€** (+23,6 M€ en un an - 43 % de la programmation), dont 94,3 M€ au titre

du Plan de Compétitivité des exploitations agricoles (+15,7 M€ en un an), 35,7 M€ pour les IAA (+7,2 M€), et 7,4 M€ (+0,5 M€) pour le programme Breizh Bocage

- les **mesures en faveur de l'installation des jeunes agriculteurs : 40,4 M€ (+8,1 M€)**
- les **mesures agri-environnementales et climatiques : 78 M€ (24 % de la programmation)**
- les **mesures en faveur de l'agriculture biologique : 41 M€ (13% de la programmation)**

Concernant les **paiements FEADER**, le montant total de paiement réalisé atteint, au 31 décembre 2019, **178,5 M€, soit près de 60% des montants engagés et plus de 48% du montant total du programme** ; cela représente une **hausse de 51,5 M€ en un an**, confirmant la très bonne dynamique dorénavant en place pour le versement des aides aux bénéficiaires sur l'ensemble du programme. Cette situation a ainsi permis d'envisager sereinement l'atteinte du seuil de dégagement d'office pour l'année 2019 et maintient des perspectives favorables pour les années suivantes.

Le FEADER est ainsi un levier important pour le développement de la Bretagne : tout financement public confondu, le Programme de Développement Rural porte un engagement de crédits pour le territoire régional s'élevant à près de 520 M€ fin 2019 (dépense publique programmée) soit un financement complémentaire public de 80 M€ (DPT) sur la seule année 2019.

En terme de **positionnement national**, toutes mesures confondues, la Bretagne a conservé fin 2019 son classement au regard des chiffres d'avancement des autres PDR régionaux. Elle se classait ainsi au 6<sup>e</sup> rang des PDR français en terme d'engagement (5<sup>e</sup> fin 2018 - moyenne nationale: 77,3% de maquette engagée) et au 17<sup>e</sup> rang en terme de paiements (17<sup>e</sup> fin 2018 - moyenne nationale: 61,8% de maquette payée). Ce classement doit cependant être ajusté pour gommer l'effet important des volumes financiers de l'ICHN pour certaines régions, que ce soit en engagement ou en paiement. **Hors mesures SIGC**, les positionnements sont tout autre et la Bretagne se classe alors comme en 2018 au **2<sup>e</sup> rang, à la fois en terme d'engagement** (moyenne nationale 60,4% - Bretagne: 75,3%) **et de paiement** (moyenne nationale 31,2% - Bretagne: 41,2%).

## ***2. Une nouvelle révision de la maquette du PDR***

Dans la continuité des années précédentes, la très forte dynamique d'engagement des crédits a nécessité de nouveau un ajustement de la maquette du programme, notamment pour permettre de poursuivre l'accompagnement des mesures surfaciques, fortement sollicitées en Bretagne. L'exercice de remaquetage n'a pu intégrer cette année d'abondement complémentaire et ne s'est donc appuyé que sur des réaffectations internes entre mesures, tenant compte des tendances et perspectives de consommation financière sur les différents dispositifs. Cette révision a permis également de procéder à quelques ajustements techniques.

Sur la base d'un avis positif des membres du Comité de suivi sollicités par consultation écrite du 27 juin au 9 juillet 2019, elle a été validée par la Commission européenne le 25 novembre 2019.

Les modifications réalisées ont été les suivantes:

- **éléments relatifs à la proposition de remaquetage : globalement, la reventilation des crédits entre mesures a concerné une enveloppe de l'ordre de 11,7 M€, soit environ 3 % de l'enveloppe globale du programme.** Les réaffectations suivantes ont été effectuées :
  - le réabondement des mesures surfaciques, ciblé sur le seul dispositif de soutien au maintien en agriculture biologique en très forte tension (+3M€)
  - le réabondement du TO 411 - aides à la modernisation des exploitations agricoles (+3,7 M€), essentiellement par réaffectation interne à partir du TO 412 (-3M€); ce volet 412

cible les investissements spécifiques en matière d'économie d'énergie ou de limitation des gaz à effet de serre, investissements qui sont toutefois fréquemment intégrés à des projets plus globaux, et donc sélectionnés dans ce cas dans le cadre du TO 411.

- le réabondement du TO 421 - soutien aux industries agro-alimentaires compte-tenu des très forts besoins sur la filière (+3,5 M€)
- le réabondement du volet animation de Breizh bocage (TO 763) nécessaire pour permettre la continuité des activités pour les années 2019 et 2020 (+ 1 M€)
- l'ajustement à la baisse des maquettes de certains dispositifs dont les trajectoires financières d'ici la fin du programme permettraient de dégager une marge de manoeuvre, sans compromettre l'avancement et la dynamique de sélection des projets : Natura 2000 sur ses différents volets - TO 711, 761, 765 et 766 (-2,35 M€), continuités écologiques - TO 762 (-300 k€), soutien aux réserves naturelles - TO 764 (-400 k€), Leader (-2,350 M€)
- l'ajustement à la baisse des dispositifs Breizh Forêt Bois, basculés à compter de 2019 sur crédits régionaux hors PDR (-2,3 M€) ; ces dispositifs forestiers s'adressent en effet en Bretagne à un public dont l'activité forestière n'est pas l'activité principale et pour lequel la complexité de montage des dossiers rend les soutiens peu attractifs.
- la fermeture de la mesure 12 - paiements d'indemnités en faveur des zones agricoles Natura 2000 et directive cadre sur l'eau, ouverte en cas de besoin à la demande du Ministère de l'Agriculture lors de la construction du PDR, mais jamais activée et sans perspective de mobilisation d'ici la fin du programme (redéploiement de 470 k€)

- **ajustements techniques:** cette révision a aussi permis d'intégrer dans le PDR la possibilité d'utiliser les options de coûts simplifiés ouvertes par l'adoption du règlement dit "omnibus" au niveau européen.

A noter que cette révision de maquette avait été précédée en mars d'une première révision du PDR (V5), à l'issue de la révision nationale des zonages ICHN, qui a conduit à l'intégration de deux nouvelles communes du Finistère dans la liste des « zones soumises à des contraintes spécifiques ».

Par ailleurs, comme les années précédentes, d'autres consultations du Comité de suivi ont pu être organisées au cours de l'année lorsque nécessaire, en particulier pour procéder à l'évolution, le cas échéant, des grilles de sélection pour certains appels à projets.

## **B – Détail de l'avancement par Domaine prioritaire**

Le PDRB contribue à titre principal à 8 Priorités/Domaines prioritaires, dont l'avancement est détaillé ci-dessous.

**1 - Domaine prioritaire 2A - améliorer les résultats économiques de toutes les exploitations agricoles et faciliter la restructuration et la modernisation des exploitations agricoles, notamment en vue d'accroître la participation au marché et l'orientation vers le marché ainsi que la diversification agricole**

Ce Domaine Prioritaire est soutenu par la mise en œuvre du dispositif de soutien à la performance et à la durabilité des exploitations agricoles (TO 411) et par le déploiement du Partenariat européen pour l'Innovation (TO 16.1.1).

L'avancement de ces deux dispositifs est très satisfaisant puisque leurs enveloppes prévisionnelles sont aujourd'hui programmées à hauteur de 98,9% pour le TO 411 (+12 points en un an) et de 99,6% pour le TO 16.1.1, sur la base de la maquette révisée en 2019. Les paiements sur le TO 411 sont fluides et ont progressé de 14 M€ en un an, pour atteindre 52,6 M€ au 31 décembre 2019, soit 65% des dossiers engagés (contre 57% en 2018) et 61,4% de la maquette (contre 47% en 2018). Les paiements sur le TO 16.1.1 se sont poursuivis sur un rythme plus lent, compt-tenu de la typologie des dossiers et des dépenses ; ils s'élèvent à 841 k€ fin 2019, soit environ 20% de la maquette, représentant néanmoins une progression de plus de 600 k€ en un an.

**Le Soutien aux investissements d'amélioration de la performance globale et la durabilité des exploitations agricoles** a de nouveau connu un rythme très soutenu de programmation en 2019, sur un rythme similaire d'appels à projets (deux par an). Ainsi, comme en 2018, ce sont environ 1150 projets supplémentaires qui ont été sélectionnés, pour un montant total au 31.12.2019 de 84,8 M€ programmés, correspondant à un volume total d'aide publique de 173,5 M€. Ce dispositif phare du PDR accompagne ainsi près de 7 000 projets d'investissement sur le territoire, positionnant le PDR breton dans les tous premiers au niveau national en terme d'accompagnement de la modernisation des exploitations, que ce soit en nombre de dossiers ou en volume financier. Les filières les plus représentées sur le TO 411 depuis le début de la programmation n'ont pas évolué, avec une prédominance de la filière bovins-lait, puis porcs et volailles. Le montant moyen d'accompagnement par dossier s'élève à environ 6 300 € pour les matériels agri-environnementaux, et à environ 32 000 € pour le volet bâtiment/modernisation.

La mise en œuvre du « T.O. 411 » est déclinée en trois sous-dispositifs ; les dynamiques d'avancement constatées sur les années précédentes sont confirmées :

*« 411 a – investissements en matériels agricoles ou agri-environnementaux, tractés ou automoteurs, de production, de culture, de récolte, ou de gestion de la biodiversité des espaces remarquables et des bords des champs »*

Les deux appels à projets 2019 ont permis la programmation de 270 nouveaux dossiers, soit 22,79 % des dossiers sélectionnés sur les dispositifs du PCAEA 2019 (« 411 a », « 411 b » et 412). Les matériels permettant une meilleure gestion de l'herbe restent ceux majoritairement soutenus depuis le début de la programmation; ils représentent près de 60% des soutiens accordés en 2019. La part des exploitations engagées en agriculture biologique ou en MAEC dans les bénéficiaires est en hausse, avec pour 2019 46 % des projets portés par des exploitations en agriculture biologique (34% en 2018), et 47 % en MAEC (31% en 2018). Le montant moyen d'aide accordé sur les dossiers de ce type d'opérations s'élève à 4 972 € en 2019 et 6 330 € depuis le début du programme.

*« 411 b – modernisation des bâtiments et équipements associés des exploitations agricoles »*

Plus de 960 nouveaux dossiers ont été sélectionnés au titre de ce sous-dispositif au cours de l'année 2019 ; cela reste le volet le plus important du « T.O. 4.1.1 », concentrant pour 2019 70 % des soutiens accordés en nombre de dossiers et environ 89 % en volume financier ; le montant moyen d'aide s'élève à environ 33 142 € par projet. La répartition par filière est cohérente avec celle constatée au niveau global du TO, avec une prédominance des filières lait/bovins/ovins/caprins, puis porcs, volailles, œufs et bovins/ovins/viande.

« 411 c – réalisation de bâtiments innovants, exemplaires ou démonstratifs en matière de performance énergétique et/ou environnementales »

Ce sous-volet initié en 2015 n'a pas donné lieu à de nouvelle programmation en 2019. Ce volet n'est en effet activé que pour des projets aux caractéristiques très spécifiques, et sont issus de démarches régionales structurées de recherche-innovation avec les filières et les organisations professionnelles. Aucun projet n'était suffisamment mature pour intégrer un appel à projets sur l'année 2019.

Pour ce qui concerne le **Partenariat européen pour l'Innovation**, la programmation a été clôturée en 2018, à l'issue des appels à projets de début de période. Le nombre de projets s'élève à 6 et n'évoluera donc plus jusqu'à la fin du programme. Ces 6 projets réunissent 60 partenaires autour de 5 thématiques : l'autonomie protéique des exploitations (PROGRAILIVE et 4AGEPROD), la biodiversité dans les exploitations (Agriculture et biodiversité), la valeur agronomique des sols littoraux (UTILBIOMAS), la gestion des maladies dans la production d'échalotes (VIGISPORES) et la sylviculture durable (SYLVICONNECT).

Plusieurs de ces projets entrent en phase finale de mise en oeuvre. C'est le cas notamment des deux projets relatifs à l'autonomie protéique des exploitations, Prograilive et 4ageprod, pour lesquels les travaux permettront en 2020 de disposer des résultats des études et expérimentations conduites. Ainsi, le projet Prograilive, dont l'objet est de sécuriser et d'augmenter la production de protéagineux à graines pour les élevages, a mis à disposition une dizaine de fiches techniques relatives à la culture de la féverole, du lupin et du pois, en agriculture conventionnelle et en agriculture biologique, à partir d'essais conduits lors de 4 campagnes (plus d'informations: <https://www.vegepolys-valley.eu/projet-sos-protein/projet-prograilive/>). De même pour le projet 4ageprod, dont l'objectif est d'expérimenter des itinéraires de production de fourrages à base de luzerne, d'associations céréales / protéagineux, graminées / légumineuses, et pour les plus intéressantes (d'un point de vue protéique) de tester leur consommation par des bovins (plus d'informations: <https://www.vegepolys-valley.eu/projet-sos-protein/projet-4ageprod/>). Les colloques de clôture de ces deux projets se sont respectivement tenus en janvier et juin 2020.

## **2 - Domaine prioritaire 2B : faciliter l'entrée d'exploitants agricoles suffisamment qualifiés dans le secteur de l'agriculture, et en particulier le renouvellement des générations**

Ce Domaine Prioritaire est principalement soutenu par les mesures d'accompagnement de l'installation, à travers l'aide à l'installation des Jeunes Agriculteurs, d'une part, et les Prêts Bonifiés d'autre part. Là aussi, la dynamique d'avancement reste toujours satisfaisante, avec une mesure 6 programmée à hauteur de 80,8% (+16 points) et près de 3 700 dossiers soutenus. Pour mémoire, il avait été décidé en 2017 la clôture pour l'ensemble du territoire français du TO relatif aux prêts bonifiés, laissant donc ce dispositif ouvert pour les seuls engagements antérieurs.

Seul le dispositif de **soutien à l'installation des jeunes agriculteurs** a donc fait l'objet d'une réelle programmation nouvelle en 2019, avec 2720 jeunes accompagnés fin 2019 (en cumul depuis le début du programme) et 39,7M€ de FEADER programmé, soit 81% de l'enveloppe prévisionnelle révisée. Ceci représente environ 450 nouveaux agriculteurs aidés en un an, ce qui situe l'année 2019 dans les moyennes annuelles observées antérieurement. En montant total d'aide publique, ce sont dorénavant 50 M€ qui ont été engagés depuis 2014 pour l'installation des jeunes agriculteurs bretons.



Le montant moyen de DJA attribué pour l'année 2019 se situe autour de 21 900 €, montant qui poursuit une légère hausse depuis 2 ans. Ceci s'explique notamment par les évolutions qui ont été apportées sur les critères de sélection en parallèle de la fermeture des prêts bonifiés; la part des installations s'effectuant en bio/vente directe, qui bénéficient d'une DJA proche ou égale au plafond dans la plupart des cas, joue également sur ce montant moyen. Concernant les profils des bénéficiaires, les tendances constatées sur les années précédentes ressemblent sensiblement les mêmes: un âge moyen d'installation d'environ 30 ans, un quart de femmes, près de 40% des installations s'effectuant hors cadre familial, une SAU moyenne de 81 ha.

Concernant les **prêts bonifiés**, une enveloppe financière a été maintenue sur le dispositif pour honorer les droits ouverts jusqu'à fermeture, soit environ 750 000 € pour un peu moins de 1 000 bénéficiaires, chiffres qui seront ajustés au fur et à mesure de la période selon les droits utilisés réellement. A fin 2019, 431 k€ avaient été payés sur ce volet.

En complément des types d'opérations de la mesure 6, le domaine prioritaire 2B est également alimenté par la contribution du dispositif de **soutien à l'aménagement foncier** (TO 432), rendu opérationnel fin 2018, mais n'ayant pas encore fait l'objet de sélection de projets fin 2019. Les appels à projets ont néanmoins été lancés courant 2019 et de premiers dossiers avaient été réceptionnés fin 2019, mais la programmation des premiers dossiers, initialement prévue fin 2019, ne devrait avoir lieu que courant 2020, compte-tenu des délais nécessaires au lancement du dispositif, à l'accompagnement des bénéficiaires potentiels dans cette phase de démarrage et à l'instruction des dossiers.

### **3 - Domaine prioritaire 3A : améliorer la compétitivité des producteurs primaires en les intégrant mieux dans la chaîne agroalimentaire au moyen des programmes de qualité, en conférant une valeur ajoutée aux produits agricoles, et par le biais de la promotion sur les marchés locaux et des circuits d'approvisionnement courts, des groupements et des organisations de producteurs et des organisations interprofessionnelles**

Ce Domaine Prioritaire est soutenu par les mesures en faveur des industries agro-alimentaires, de la transformation à la ferme et du maintien de l'agriculture biologique.

Le dispositif de **soutien aux industries agroalimentaires** (TO 421) a de nouveau connu en 2019 une forte dynamique, avec la sélection de 22 nouveaux dossiers en un an, pour un montant complémentaire FEADER de 7M€ programmés, à l'issue de la clôture de l'appel à projets ouvert initialement sur le programme. Ceci amène à un engagement global de la maquette prévue sur ce dispositif à hauteur de 98% (35,7 M€), en tenant compte du réabondement effectué lors du remaquettage 2019; plusieurs dossiers restent à programmer à l'issue de l'appel à projets et viendront donc solliciter les crédits restants. Au total, 67,5M€ de financement public sont ainsi investis depuis le démarrage du programme en faveur de cette filière qui représente le 1er secteur industriel régional en valeur et en emploi. Les paiements sur ce dispositif sont maintenant fluides et atteignent, fin 2019, 13,3 M€ soit environ 40% des montants engagés.

Les projets se répartissent sur l'ensemble du territoire breton et concernent logiquement une très grande variété de filières : viandes (bovine, porcine, volaille), produits de salaison, fruits et légumes, lait, oeufs, fabrication de bières, de crêpes, de produits pour l'alimentation animale... L'objectif du dispositif est d'accompagner les entreprises dans leur besoin constant d'adaptation et d'innovation; les projets soutenus touchent tout autant aux performances industrielles, énergétiques, environnementales des entreprises, qu'aux conditions de travail des salariés, et à la qualité des aliments, dans le cadre d'attentes sociétales

croissantes (produits biologiques, sans antibiotiques, sans allergènes,...). Compte-tenu de l'importance de cette filière industrielle en Bretagne, ces enjeux d'adaptation sont majeurs pour le développement du territoire et s'inscrivent dans une des priorités du projet régional autour du soutien au "bien manger".

Ce Domaine Prioritaire est également soutenu par le TO 422 qui accompagne **la transformation et la commercialisation à la ferme**, autre levier d'intervention du Plan de soutien à la compétitivité des exploitations. Pour mémoire, ce TO n'est plus activé depuis 2018, le montant initial de la maquette prévue pour ce dispositif ayant été quasi intégralement programmée au cours des deux premières années. Compte-tenu des besoins budgétaires sur d'autres dispositifs, la collectivité avait donc fait le choix de prendre en charge les projets hors PDR, par le biais de cofinancements de la Région et des Départements. La programmation stagne donc à 860 k€ pour un nombre total de dossiers accompagnés de 43 dossiers (deux déprogrammations ont été effectuées). Le montant moyen d'aide publique totale s'élève à 40 k€ par dossier. Comme déjà mentionné en 2018, 65% des dossiers concernent exclusivement des dossiers de transformation à la ferme, 7% exclusivement des projets de vente directe, et 28% combinent les deux. 40% des dossiers relèvent de la filière végétale et 40% de la filière laitière. La répartition géographique est équilibrée entre les 4 départements.

Le troisième type d'opérations contribuant à ce domaine prioritaire est le **maintien en agriculture biologique** qui connaît toujours une trajectoire très positive, soutenue par la dynamique forte de conversion constatée depuis 2015. Le réabondement financier effectué en 2018 a donc été renouvelé en 2019 pour permettre de poursuivre l'accompagnement des agriculteurs engagés dans cette démarche. A fin 2019, la totalité de l'enveloppe est de nouveau programmée. Le rattrapage des paiements des mesures surfaciques mené sur 2018-2019 a permis d'opérer une forte remontée des versements, avec près de 8,5 M€ payés fin 2019, soit près de 70% des engagements. A noter que certains exploitants, notamment en filière bovin-lait se reportent aujourd'hui vers les MAEC systèmes qui leur permettent, en fonction de leur système d'exploitation, de bénéficier d'un accompagnement plus important. Cette dynamique sera de nouveau analysée en 2020 dans le cadre des prochains ajustements financiers de la maquette, en tenant compte des autres dispositifs du PDR, mais aussi de l'articulation des calendriers avec la période de transition et la prochaine programmation.

#### **4 – Priorité 4 : restaurer, préserver et renforcer les écosystèmes liés à l'agriculture et à la foresterie**

Les Domaines Prioritaires déclinant la Priorité 4 sont soutenus principalement par la mise en œuvre des Mesures Agri-environnementales, de l'accompagnement à la conversion à l'agriculture biologique, du soutien à Natura 2000, du Programme Breizh Bocage et des mesures en faveur de la biodiversité.

Trois mesures surfaciques contribuent à ce domaine prioritaire.

Concernant les **Mesures agri-environnementales et climatiques**, la tendance depuis le début du programme s'est confirmée en 2019 avec une sollicitation toujours très forte des différentes mesures ouvertes en Bretagne, générant un engagement financier intégral des enveloppes prévues, déjà réabondées à plusieurs reprises. Comme déjà présenté antérieurement, cela résulte d'un très fort accompagnement de la collectivité auprès de la profession pour soutenir l'évolution de leurs pratiques, la collectivité finançant sur ses propres crédits des dispositifs complémentaires de formation.

A fin 2019, les projections d'engagement de crédits initialement réalisées à hauteur de 77,95 M€ (99,7% de la maquette) sont donc confirmées puisque les engagements définitifs de dossiers atteignent quasiment ce montant. Le rattrapage des paiements est confirmé également puisque plus de 20 M€ de FEADER ont

été versés aux exploitants au cours de l'année, le volume total de paiement FEADER atteignant ainsi 49,9 M€ fin 2019 contre 28,1 M€ fin 2018, soit dorénavant 64% des engagements.

A fin 2019, la prédominance des MAEC systèmes par rapport aux MAEC localisées reste confirmée puisque 60% des MAEC contractualisées depuis 2015 sont des MAEC systèmes. En surface, elles représentent 166 000 ha, contre 14 000 dans le cadre des MAEC localisées. Sur les exploitations engagées, l'impact mesuré représente une baisse de près de 30% des surfaces en maïs, et une hausse de plus de 12 000 ha d'herbe. Le dispositif de soutien à l'apiculture concerne quant à lui environ 20 000 ruches et le dispositif de protection des races menacées près de 2 200 UGB.

Le bilan à fin 2019 confirme qu'environ 15% de la SAU bretonne est aujourd'hui concernée par une contractualisation MAEC et/ou Bio, avec pour les MAEC 5 133 contrats (+250 par rapport à fin 2018), répartis à raison de 3 031 en MAEC systèmes (+130) et 1 772 en MAEC localisées (+100), auxquelles s'ajoutent plus de 300 contrats PRM (Protection des Races Menacées) et API (Amélioration du Potentiel Pollinisateur). Les poids relatifs de chaque MAEC restent sur les mêmes tendances qu'en 2018, avec une mesure SPM1 qui reste la plus sollicitée (1 275 contrats), suivie par la mesure SPE3 avec 535 contrats. La Bretagne reste aujourd'hui la région française où le plus fort taux de mesure système a été souscrit sur cette période 2014-2020. Concernant les MAEC localisées, le bilan à fin 2019 présente également les mêmes tendances qu'en 2018, avec toujours une prépondérance de la thématique « gestion des zones humides » (plus de la moitié des dossiers), puis la « gestion du bocage » (un quart), en cohérence avec les actions d'animation du programme Breizh bocage, et enfin la « gestion des milieux semi-naturels » (10% environ).

Mesure surfacique également, le **soutien à la conversion en agriculture biologique** reste toujours dans une tendance très positive. L'enjeu est fort puisqu'environ 400 exploitations se convertissent chaque année en Bretagne, pour une surface totale annuelle d'environ 15 000 ha. Les premiers éléments de bilan actualisés ont permis de mettre en lumière que près de 80% des surfaces régionales qui entrent en conversion sont soutenues par du FEADER. Fin 2019, on comptait ainsi près de 1 900 exploitants bénéficiaires de ce soutien, représentant 36 300 ha, soit plus de 5 000 ha supplémentaires par rapport à 2018.

Enfin, la mise en œuvre de l'**Indemnité Compensatoire de Handicap Naturel** suit le rythme de l'avancement national ; malgré un petit élargissement du zonage en 2019, la surface concernée en Bretagne reste très limitée, concentrée sur les seules îles et dorénavant sur deux communes du Finistère. Fin 2019, 655 k€ étaient engagés sur l'ICHN en Bretagne et 523 k€ étaient payés.

Aux côtés de ces mesures SIGC, 9 autres types d'opérations contribuent également à cette Priorité.

Parmi ceux-ci, un premier groupe de quatre TO accompagne spécifiquement les zones **Natura 2000**.

Le TO 765 porte l'**animation des documents de gestion** et son avancement est donc très linéaire, à un rythme d'environ 500 k€ d'engagement supplémentaire annuel ; la programmation atteint ainsi fin 2019 2,7 M€, soit 83% de l'enveloppe prévisionnelle révisée pour 178 opérations soutenues. Les sites accompagnés sont répartis sur l'ensemble du territoire régional.

Le TO 711 porte le **soutien à l'établissement et à la révision des documents de gestion** des sites Natura 2000. Il a confirmé en 2019 la dynamique un peu plus régulière enclenchée en 2018 mais reste toutefois dans un rythme très progressif, lié au calendrier d'avancement des démarches sur les nouveaux sites concernés. La programmation de son enveloppe atteint dorénavant 340 k€, soit près de 50% des montants

prévus sur la période. 6 sites sont actuellement en cours de lancement de l'élaboration de leurs DOCOB dont par exemple les sites d'Erquy-Cap Fréhel, du Cap Sizun ou encore de l'estuaire de la Vilaine.

Concernant les TO 761 et 766 qui soutiennent la mise en œuvre des **Contrats Natura 2000**, l'année 2018 avait permis l'engagement des premiers crédits, après deux années de soutien sur crédits nationaux. L'année 2019 a permis de doubler l'avancement financier, pour atteindre un montant total de programmation de 672 k€. Aux 12 zones déjà couvertes en 2018, se sont ajoutées en 2019 11 nouvelles zones : FR5300005 Forêt de Paimpont; FR5300011 Caps d'Erquy et Fréhel; FR5300003 Complexe de l'Est des Montagnes Noires; FR5300010 Tregor Goëlo; FR5300007 Blavet-Hyères; FR5300061 Estuaire de la Rance; FR5300073 Baie de Morlaix; FR5300062 Etang du Moulin Neuf; FR5300003 Montagnes noires; FR5300059 Rivière Laïta, Pointe du Talud, étangs du Loc'h et de Lanédec; FR5310094 Rade de Lorient.

En complément du soutien aux zones Natura 2000, commun à l'ensemble des PDR, l'Autorité de gestion a choisi d'accompagner d'autres territoires bretons dans des démarches de soutien à la **biodiversité**, à travers deux dispositifs spécifiques concernant d'une part les réserves naturelles, et d'autre part les continuités écologiques.

Concernant le **soutien aux réserves naturelles (TO 764)**, après une année 2018 d'accélération suite aux délais de lancement de ce nouveau dispositif en début de période, la programmation a progressé plus lentement en 2019. L'enveloppe prévisionnelle est aujourd'hui programmée à près de 40% et 13 opérations sont accompagnées. 3 réserves naturelles nationales et 6 régionales sont soutenues dans leurs actions de protection, restauration et sensibilisation aux milieux naturels, sur les 15 réserves que compte la Bretagne au total: les réserves naturelles régionales des landes du Cragou et du Vergam, des landes de Monteneuf, des landes et marais de Glomel, des landes, prairies et étangs de Plounérin, du marais de Sougeal et celle des sites géologiques de la presqu'île de Crozon, et les réserve naturelles nationales du Vénec, des 7 îles, et des marais de Séné. Pour accompagner la dernière phase de programmation, plusieurs mesures ont été prises afin d'accélérer l'engagement des crédits : déplafonnement des aides, modifications du cahier des charges, accompagnement des porteurs de projets; le dispositif a aussi fait l'objet d'une présentation lors des rencontres des réserves naturelles de Bretagne en février 2020.

Concernant le **soutien aux continuités écologiques (TO 762)**, comme pour le dispositif précédent, la nouveauté de ce type de soutien a nécessité un accompagnement important et un temps d'appropriation par les bénéficiaires potentiels. Pour ce faire, l'Autorité de gestion avait mené dans un premier temps une phase d'identification des projets en gestation; les appels à projets régionaux ont pu ainsi être mieux ciblés et le dispositif a trouvé progressivement un rythme plus soutenu. 8 nouveaux projets ont ainsi été retenus en 2019, portant à 17 le nombre d'opérations soutenues dans le cadre de ce type d'opérations, contre 9 seulement fin 2018. L'engagement financier de l'enveloppe dédiée à ce soutien atteint dorénavant 800 k€, soit 40% du montant prévisionnel total. Pour mémoire, les projets soutenus portent soit sur des diagnostics et l'élaboration de plans d'actions, soit sur des réalisations opérationnelles, permettant ainsi d'accompagner la prise en compte progressive de ces enjeux par les territoires et les structures sur l'ensemble du processus. L'année 2019 a par ailleurs permis d'enclencher les paiements des premiers dossiers.

Cette Priorité 4 est également soutenue par la mise en œuvre du programme **Breizh Bocage**, un dispositif phare en Bretagne au regard des caractéristiques de son territoire et de son agriculture. Ce dispositif est déployé à travers deux types d'opérations. Le premier soutient l'**animation** territoriale (TO 763) : élaboration partenariale des stratégies locales, suivi du plan d'actions, animation locale intégrée, communication et formation des bénéficiaires ; sur ce volet, la maquette avait été quasi intégralement consommée fin 2018 et un abondement financier en 2019 a permis de poursuivre le soutien du FEADER,

pour un montant total d'aide de 3 M€ FEADER programmés au 31/12/2019 ; l'abondement d'enveloppe doit permettre également de poursuivre cet accompagnement en 2020. Le second volet soutient la mise en œuvre des **travaux** (TO 441) et est dorénavant programmé à hauteur de 73%, avec un total de 230 projets (environ 50 projets supplémentaires en 2019) et une programmation financière totale de 4,4 M€. Les résultats sont très positifs, puisque la part du territoire couverte par des stratégies d'animation s'est encore accrue en 2019, passant de 80 à 85%, et que le rythme de plantation s'accélère, avec plus de 1000 km de haies plantées sur les deux dernières années. Breizh Bocage a ainsi financé la réalisation de travaux sur près de 2% du linéaire bocager breton (dégagement ou travaux neufs).

Enfin, dernier TO à contribuer à la Priorité 4, le soutien à la **Défense forestière contre les incendies** (TO 831) est programmé à hauteur de 206 k€ soit 41% de la maquette prévisionnelle, avec un total de 13 projets sélectionnés depuis le début du programme (+2 en 2019). Il s'agit ici d'accompagner la mise au gabarit des routes forestières et pistes de défense. L'année 2019 a confirmé que la dynamique d'avancement réelle était un peu plus faible qu'initialement envisagée.

#### **5 - Domaine Prioritaire 5B - développer l'utilisation efficace de l'énergie dans l'agriculture et la transformation alimentaire :**

Ce Domaine Prioritaire est soutenu par le dispositif de **soutien aux investissements d'économie d'énergie et de limitation de gaz à effets de serre** (TO 412) dans le cadre de la modernisation des exploitations agricoles. Avançant à un rythme assez constant depuis le début de la programmation, sur la base de deux appels à projets par an, ce TO présente un bilan positif à fin 2019, avec environ 520 dossiers programmés (+100 en un an) et un montant total FEADER de 8,6 M€ (près de 2 M€ supplémentaires), soit 90,5% de l'enveloppe dédiée à ce dispositif. Cette dernière a été revue à la baisse en 2019, pour tenir compte des projections finales de programmation, un peu inférieures à ce qui était envisagé initialement ; ceci s'explique notamment par l'intégration dans le TO 411 des dossiers de modernisation "mixtes", c'est à dire comprenant à la fois des investissements qui pourraient relever du TO 412 et des investissements de modernisation classique. Les paiements sont fluides et atteignaient fin 2019 5,1 M€, soit près de 65% des montants engagés. Sont financés principalement par ce dispositif le type de projets suivants: isolation des bâtiments, renouvellement des systèmes d'éclairage, installation de récupérateurs de chaleur, bétonnage de sol, investissements de chauffage plus économes et de ventilation,...

Le montant moyen d'aide par dossier depuis le début de la programmation se situe à environ 22 500 €. Les filières les plus représentées ne varient pas: volailles/lapins, porcs, végétales/légumes. L'impact positif du dispositif a été mis en avant dans le cadre des évaluations menées pour l'élaboration du RAMO 2018 et concerne en particulier les économies d'énergie, le bien-être animal (ambiance dans les bâtiments) et l'environnement (particulièrement sur les filières volailles et porcs).

#### **6 - Domaine Prioritaire 5C - faciliter la fourniture et l'utilisation de sources d'énergie renouvelables, de sous-produits, des déchets et des résidus et d'autres matières premières non alimentaires à des fins de bioéconomie :**

Ce Domaine Prioritaire est soutenu par trois des cinq type d'opérations du secteur forestier du PDRB : desserte forestière, dispositif Breizh Forêt Bois – volet transformation, et stratégies locales de développement de la filière.

Les dispositifs **Breizh Forêt Bois - transformation et de soutien aux stratégies locales de développement de la filière bois** ne connaîtront cependant plus de programmation, suite à la décision prise par le partenariat respectivement en 2019 et en 2018, de basculer le soutien aux projets sur crédits régionaux. Les montants atteints fin 2018 n'ont donc pas évolué, à savoir un engagement respectif de FEADER de 290 k€ et de 373 k€.

Seul le **soutien à la desserte forestière** (TO 431) a ainsi connu un avancement de programmation en 2019, avec l'engagement d'un montant complémentaire de 100 k€ sur l'année au profit de 7 nouveaux dossiers. La maquette est donc aujourd'hui engagée à hauteur de 75% pour 78 dossiers. L'année 2019 a permis d'accompagner la création de 470 mètres linéaires de pistes supplémentaires (6 176 m au total), de 1570 mètres linéaires de routes empierrées supplémentaires (14 928 m au total) et de 3 nouvelles places de dépôt et/ou retournement (52 au total), contribuant ainsi à l'amélioration de l'accessibilité des parcelles.

#### **7 - Domaine Prioritaire 5E - promouvoir la conservation et la séquestration du carbone dans les secteurs de l'agriculture et de la foresterie :**

Ce Domaine prioritaire est directement soutenu par la mise en œuvre du programme **Breizh Forêt Bois Boisement**. Comme sur le volet Breizh Forêt Bois - Transformation, le partenariat a décidé de transférer l'accompagnement financier sur crédits régionaux hors PDR et les montants engagés fin 2018 ne connaîtront donc plus d'évolution. 1,1 M€ FEADER avaient ainsi été affectés à environ 75 dossiers, situation qui restera stable dorénavant jusqu'à la clôture du PDR, moyennant les ajustements liés à d'éventuelles sous-réalisations ou abandons de projets parmi les opérations sélectionnées.

#### **8 – Domaine prioritaire 6B - promouvoir le développement local dans les zones rurales**

Ce Domaine Prioritaire est intégralement soutenu par la **mesure 19 – Leader**, mise en œuvre à travers quatre type d'opérations différents :

- aide préparatoire à l'élaboration des stratégies locales: clos fin 2017 avec la fin du processus de sélection des GAL, à hauteur d'un engagement FEADER d'environ 200 k€
- mise en œuvre des projets
- coopération
- animation des stratégies locales

La situation de Leader est restée marquée par de très forts retards de mise en oeuvre jusqu'à 2018, année où s'est amorcé le rattrapage à la fois à la faveur du déblocage des outils informatiques et par l'engagement de ressources humaines complémentaires par l'Autorité de gestion. Le dialogue continu avec les 21 pays pour fluidifier au maximum le processus d'accompagnement des bénéficiaires et d'instruction des dossiers, et un pilotage conjoint très fin de l'avancement de chaque dossier permettent aussi progressivement de résorber la situation, qui, bien que beaucoup plus positive fin 2019, doit

cependant faire l'objet d'une attention encore très forte et d'efforts permanents pour soutenir cette dynamique retrouvée jusqu'à la clôture.

Les chiffres en attestent. En une année, 161 nouveaux projets ont été définitivement programmés par l'Autorité de gestion (277 au total contre 116 fin 2018) après sélection par les GAL, pour un montant total FEADER dorénavant engagé de 8,7 M€, soit 25% de la maquette; il n'était encore que de 3,3 M€ fin 2018. De même pour les paiements, passés de 980 k€ fin 2018 à 3,3 M€ fin 2019. Les éléments financiers pour chaque type d'opérations sont détaillés ci-dessous.

Le **dispositif d'aide à l'animation des stratégies locales de développement** est dorénavant engagé au tiers de son enveloppe prévisionnelle et permet de soutenir l'accompagnement réalisé par les GAL sur leur territoire envers les bénéficiaires et pour le déploiement du dispositif. Les montants FEADER programmés ont doublé en un an pour atteindre dorénavant 2,8 M€ de FEADER. Près de 70% des crédits engagés sont payés aux GAL.

Concernant le **dispositif d'aide à la mise en oeuvre des opérations**, l'avancement est encore plus significatif: 5,7 M€ de FEADER étaient programmés fin 2019, contre seulement 1,7 M€ de FEADER fin 2018 et le nombre de projets soutenus est passé de 65 à 195 en un an (environ le quart de la maquette contre moins de 10% fin 2018). Les paiements, qui avaient seulement démarré fin 2018, ont eux aussi fortement progressés en volume, passant de 128 k€ à plus de 1,5 M€ de FEADER. Au delà des chiffres de programmation, la dynamique de mise en oeuvre de Leader est aussi confirmée par le taux de sélection des dossiers au niveau des GAL eux-mêmes, puisqu'à fin 2019, environ 620 projets avaient reçus un 1er avis favorable des comités de sélection locaux pour un montant total de 21,6 M€ d'aides FEADER. Les perspectives de consommation de l'enveloppe Leader à la clôture du programme sont donc positives. Seule la moitié de ces dossiers avait toutefois été déposée auprès de l'Autorité de gestion et il s'agit donc bien de poursuivre à la fois l'accompagnement des bénéficiaires dans le dépôt de leurs demandes finales auprès de la Région, et l'instruction réglementaire des demandes, pour engager définitivement les crédits européens en faveur de tous ces projets.

En cohérence avec l'approche Leader, la typologie des projets soutenus est extrêmement vaste et diversifiée avec en fil conducteur la revitalisation des zones rurales; ceci touche naturellement de très nombreux secteurs, que ce soit celui des services, du tourisme, de la culture, des équipements locaux, du patrimoine, de la transition verte,... A noter qu'en 2019, un projet breton a reçu le trophée Leader remis au niveau national après sélection parmi plus de 200 projets issus de toutes les régions françaises, dans la catégorie spécifique "ruralité dynamique": le projet soutient un centre culturel éphémère, la Villa Gregam, implantée sur le territoire du pays de Vannes dans la commune de Grand-Champs et qui permet tout à la fois l'accueil de résidences d'artistes en milieu rural, mais également la création de lien social et d'animation en centre-bourg.

Enfin, le dispositif de soutien à la coopération n'a finalement pas connu de démarrage de programmation avant la fin 2019. Pour autant, après une phase d'émergence des partenariats, soutenue par les activités du réseau rural régional, les premiers projets ont été sélectionnés au niveau des comités uniques de programmation dans certains pays et ils arriveront donc en programmation courant 2020. Il s'agit par exemple de projets de coopération internationale pour la jeunesse, de plans de communication conjoints entre GAL autour de destinations touristiques communes, de projets partenariaux sur la valorisation des produits alimentaires locaux,...

## **C – Conclusion et perspectives**

Comme depuis le début de la période, la situation d'avancement du PDR Bretagne n'inspire aucune inquiétude au vu des taux d'engagement constatés, et les paiements aux bénéficiaires s'effectuent de manière régulière et sont eux aussi très avancés. Le PDR Bretagne a connu une année 2019 se situant dans la continuité des tendances observées déjà dans les précédents RAMO que ce soit sur le plan des dispositifs les plus avancés (mesures surfaciques, PCAE, IAA, Breizh Bocage,...) ou de ceux qui connaissent un rythme moins soutenu qu'attendu, soit du fait de démarrages tardifs, soit de calibrage initial trop élevé par rapport à la réalité de la mise en oeuvre. Ceci a permis jusqu'ici de rééquilibrer régulièrement les affectations budgétaires entre dispositifs et de répondre à la majeure partie des besoins en financement. La sortie progressive du PDR d'un certain nombre de dispositifs moins adaptés à un financement européen, et l'engagement des différents cofinanceurs publics à poursuivre les soutiens financiers sur leurs propres crédits, a aussi fortement contribué à dégager des marges de manoeuvre supplémentaires.

A fin 2019, les tensions budgétaires se font toutefois de plus en plus fortes et le remaquetage qui devra être mené en 2020 s'effectuera dans un contexte plus délicat, sans que la Bretagne ne puisse compter sur un abondement extérieur de maquette qui pourrait en particulier être issu d'un transfert de crédits du 1er pilier vers le 2nd pilier au niveau national. De nouveaux travaux de projection seront donc menés au cours du 1er semestre pour affecter au mieux les capacités budgétaires restantes du programme et une proposition sera faite au partenariat d'ici l'été 2020. Cet exercice devra aussi tenir compte de l'articulation avec la période de transition qui s'annonce à compter de 2021 et avec le prochain programme, notamment dans le cadre de l'évaluation des besoins sur les dispositifs pluriannuels et du dialogue au niveau national.

## **D - Méthodologie pour l'encodage des données - détails des tableaux complétés pour le PDR Bretagne en section 11**

Comme pour les précédents RAMO, l'Autorité de gestion Bretagne s'est appuyée, en lien avec le MAA, sur l'expertise de l'Observatoire du Développement Rural (ODR), émanation de l'INRA, chargé, pour les Autorités de gestion, des travaux de reconstitution et de croisement des données adaptées aux RAMO(s).

### **• Tableaux B à F: généralités**

Dans un souci de cohérence, le RAMO 2019 sur les données au 31/12/2019 s'inscrit méthodologiquement dans la continuité des 4 précédents rapports : **il intègre donc les dossiers réalisés pour lesquels un premier paiement est déjà intervenu** au 31/12/2019 dans les applications OSIRIS ou ISIS (pour les mesures surfaciques). Des requêtes complémentaires réalisées par l'ASP et l'experte Valosiris du service pilotage du FEADER viennent compléter ce jeu de données.

**Au 31/12/2019, le nombre de dossiers réalisés s'élevait en valeur cumulée pour les mesures hors SIGC à 8 063 dossiers répartis comme suit:**

**Mesures 4: 5 145 dossiers (+ 1 260 dossiers par rapport au RAMO 2018)**

**Mesure 6: 2 430 dossiers (+ 526 dossiers)**

**Mesures 7: 256 (+ 62 dossiers)**



**Mesures 8: 84 (+ 31 dossiers)**

**Mesures 16: 31 (+ 26 dossiers)**

**Mesures 19: 117 (+ 77 dossiers)**

- **Précisions complémentaires nécessaires pour une bonne compréhension des données saisies (et réponses éventuelles aux avertissements)**

**Le tableau A (dépenses engagées par domaines prioritaires)**, qui figure en section 11 présente les dépenses engagées juridiquement en 2019 par mesure et par domaine prioritaire (engagements juridiques externes inclus).

### **Tableau B1 : rappel**

Total des dépenses publiques hors mesures surfaciques (M4, M6, M7, M8, M16).

Concernant le total des investissements : il s'agit du montant de la dépense éligible (total investissement public et privé). Il est sans objet pour la M6 puisqu'il s'agit d'une aide forfaitaire.

### ***Tableau B1, mesure 4 : réponse à l'avertissement b 290***

Pour l'indicateur O1 avec le code (= TABLE\_B1\_O1\_M04\_M04.1\_P5\_5C) et les dimensions «», la valeur de la réalisation (= 0.00) (données cumulées) indiquée à la section 11 est inférieure à la valeur (= 114,754.74) figurant dans les RAMO 2018 et 2017: **il s'agit d'une erreur de saisie dans le RAMO 2017 puisqu'il n'y a pas de dépenses rattachées au DP 5.C sur les dispositifs 4.1.**

### ***Tableau B1, mesure 6 : périmètre des données pour les prêts bonifiés (PB)***

Sont pris en compte :

- les PB cofinancés du RDR3 entre le 01/01/2014 et le 31/12/2019 rattachés à des DJA des anciens programmes RDR1 ou RDR2 ayant réalisé leurs plans d'entreprise à date d'exercice du RAMO. Ces dossiers prêts bonifiés (PB) sont rattachés exclusivement à un dossier DJA payé au titre du RDR2 et dans certains cas du RDR1.
- Les PB de la transition rattachés à des DJA payés au titre du RDR3. Pour ces derniers, les dossiers sont comptabilisés à 2 reprises : une fois dans les données OSIRIS pour la DJA (données de la transition qui sont remontées dans les paiements pour une dépense publique et également dans la table des prêts bonifiés). Pour éviter tout double compte, il a été décidé avec l'ODR de ne les comptabiliser qu'une seule fois.
- Enfin, pour le calcul des indicateurs O3 et O4, dans le cas où le bénéficiaire DJA aurait contractualisé plusieurs prêts, la valeur saisie est équivalente à 1, ce qui explique, in fine, d'éventuels écarts avec les bilans annuels fournis par l'autorité de gestion sur cette mesure à l'échelle des TO.

### **Réponse aux avertissements:**

Pour l'indicateur O2 avec le code (= TABLE\_B1\_O2\_M06\_D115\_P2\_2B) et les dimensions «Actions/operations supported by grants», la valeur de la réalisation (= 0.00) (données cumulées) indiquée à la section 11 est inférieure à la valeur (= 267,081,296.98) figurant dans le RAMO 2018.

Pour l'indicateur O2 avec le code (= TABLE\_B1\_O2\_M06\_D115\_P2\_2B) et les dimensions «Actions/operations supported by grants», la valeur de la réalisation (= 0.00) (données cumulées) indiquée à la section 11 est inférieure à la valeur (= 267,081,296.98) figurant dans le RAMO 2018.

Pour ces 2 avertissements, il s'agit d'une **erreur de saisie dans le RAMO 2018 car il n'y a pas d'investissements sur la M6 (dépense forfaitaire).**\*\*

### **Tableau B2.1 (réalisations accomplies sur LEADER)**

LEADER ayant fait l'objet de nouvelles réalisations depuis 2018, les indicateurs de suivi sont complétés pour la seconde année.

### **Tableau B2.2.(données LEADER pour suivre les contributions au principal domaine prioritaire)**

Concernant le nombre d'emplois créés (DP 6A), il est rappelé ici que l'ensemble des dossiers 19.2 émargent sur le DP 6B ; pour autant le nombre d'emplois créés est renseigné lors de la saisie sous OSIRIS.

**Réponse à l'avertissement 290 :** Pour l'indicateur O19 avec le code (= TABLE\_B2\_1\_O19\_M19\_D094\_P6\_6B) et les dimensions «multi funds», la valeur de la réalisation (= 0.00) (données cumulées) indiquée à la section 11 est inférieure à la valeur (= 21.00) figurant dans le RAMO 2018

Les GAL ne sont pas multi fonds, erreur dans le RAMO 2018, valeur à « 0 ».

### **Tableau B2.3 (suivi de l'assistance technique)**

Il n'y a pas encore eu de paiements au titre de l'assistance technique en 2019, le tableau est rempli à « 0 ».

### **Tableau B3 (suivi annuel des mesures par zones)**

Pour la mesure 10, le nombre de contrats aidés (indicateur O.7) correspond au nombre total de MAET/MAEC souscrites. Il est rappelé qu'un même bénéficiaire peut souscrire plusieurs MAET/MAEC différentes. Un code mesure ou code action MAET/MAEC souscrit par un bénéficiaire qui combine plusieurs EU/TO ne compte que pour un contrat financé. En revanche, s'il a souscrit plusieurs mesures (= plusieurs codes différents dans un même dossier), il y aura alors plusieurs contrats comptabilisés.

Pour la mesure 11, le nombre d'exploitations / bénéficiaires (indicateur O.4) correspond au nombre total de bénéficiaires décliné par sous-mesure 11.1 et 11.2. Il est rappelé qu'un bénéficiaire peut souscrire à la fois des aides CAB et MAB sur une même exploitation sur la durée du programme.

Enfin, le tableau B3 qui ventile pour la mesure 10, les surfaces totales aidées par catégories de pratiques (définies par la Commission) et par Domaine Prioritaire (DP) autorise un double compte des surfaces aidées entre les catégories de pratiques mais pas entre les domaines prioritaires.

Total payé au 31/12/2019 top up inclus en valeurs cumulées pour les mesures surfaciques:

10.1: 92 980 463,59 €

11.1 : 17 416 387,43 €

11.2 : 12 264 473,76 €

Mesure 13 : 695 042,02 €\*

Afin de corriger des erreurs de calcul de l'ODR saisies dans les précédents RAMO, l'autorité de gestion a procédé cette année à un rattrapage des données dans la table B3 et notamment pour l'ICHN. Ainsi le montant DPT saisi sur le TO 13.3 (O1= 39 935.02€) au titre de l'année 2019 est inférieur à la réalité (O1= 183 950.35€) ; il a été délibérément corrigé à la baisse pour qu'en données cumulées les résultats concordent avec la réalité.

**Tableau B4, volets 1 -2 : RAS.**

**Tableau B4, volet 3: total des dépenses publiques des opérations ayant également une contribution supplémentaire à d'autres domaines prioritaires :**

Au regard des TO avec des projets ayant des réalisations au 31/12/2019 et à la lecture des projets sélectionnés dans le cadre des appels à projets correspondants, la logique de renseignement de ce tableau pour le RAMO 2019 a été la suivante :

DP 1A : 19.4

DP 2A = M4.1 + M 4.3.1 + M 6 + TO 16.1.1 + 16.7.1

DP 2B = DP 2A

DP 3A = 4.2.2 +M11

DP 4A = 4.1.2 + 4.4.1 + M7 + M 8 + M 10 + M 11 + M 13+ 16.7.1

DP 4B = 4.1 +4.4.1 + M7 + M 10 + M 11

DP 5B = 412

DP 5C: M 4.3 + 8.6.1 + 8.1.1

DP 5E : M 4.3.1 + 7.6.3 + 8.3.1 + 8.6.1 +16.7.1

DP 6B: M 19

**Tableaux C (ventilation pour les réalisations et les mesures par type de zone, de sexe, d'âge)**

**Le tableau C1.1** (suivi des réalisations par type de zone) est complété avec la ventilation par zones défavorisées pour les mesures 4 et 6. L'ODR a repris la même méthodologie que pour le RAMO précédent. Lorsque la zone est renseignée pour le dossier, l'ODR a utilisé la donnée fournie par l'ASP. Si non renseignée, l'ODR a pris comme référentiel le zonage défavorisé 2015.

**Le tableau C1.2** présente pour la mesure 10.1, liée aux engagements agroenvironnementaux et climatiques, le total des dépenses publiques en distinguant la part liée à Natura 2000. La part de la surface

contractualisée en zone natura 2000 a été calculée à partir de l'intersection du zonage des parcelles MAE transmis par l' ASP et d'un fond cartographique Natura 2000.

**Le tableau C1.3 (part de l'agriculture biologique) :** pour la partie liée à l'identification de la part de l'agriculture biologique, l'ODR s'est appuyé sur OSIRIS avec un appariement avec des données du premier pilier de la PAC, lorsque possible et un report à partir des surfaces admissibles constatées en bio (exploitations PAC 2015, 2016, 2017, 2018 et 2019).

**Le tableau C2.1 (suivi des ventilations ventilées par âge et genre) :** pour correspondre avec les critères d'éligibilité (notamment de la DJA), l'ODR a pris en considération la date de dépôt de dossier. Le calcul de l'âge = date de dépôt de dossier - date de naissance de l'individu. Depuis le RAMO 2018, toutes les données cumulées ont été consolidées, y compris celles des précédents RAMO, ce qui peut expliquer d'éventuels écarts..

**Pour les 2 tableaux C2.2 C2.3 à suivre, concernant la mesure 4, il n'est pas possible de récupérer la donnée pour les dossiers de la transition. Il est à noter ici que la guidance CE sur le suivi n'ayant été publiée avec les tables C qu'en août 2015, soit postérieurement au paramétrage des outils pour la transition, il n'a, de fait, pas toujours été possible de reconstituer la donnée:**

**Tableau C2.2 (ventilation des dépenses par type de secteur agricole):** l'unité ODR a revu les travaux de rapprochement des indicateurs OTEX et filières fournis par l'ASP avec les secteurs agricoles à renseigner dans les RAMO. En se basant sur les OTEX du RICA européen 1242/2008, l'ODR a reclassé les modalités en priorisant les OTEX ateliers ou filières concernées par le projet à l'OTEX de l'exploitation, lorsque possible. Les exploitations combinant bovins lait et bovins viande sont classées en autres herbivores selon la nomenclature de la Commission européenne . Les cultures légumières sont par défaut classées en horticulture au même titre que le maraîchage, bien que pouvant apparaître en grande culture dans les OTEX, si culture de plein champ. La catégorie 46 (autres animaux) est classée par défaut en autres herbivores, et autres associations en mixte. L'élevage de porcs est compris dans la rubrique "mixte".

**Attention : 344 dossiers au secteur d'activité non renseigné pour la M4 et 906 pour la M6 (cf. propos précédent), ce qui explique les écarts de DPT avec les tableaux B1, M4 et M6**

**Tableau C2.3 ( suivi des réalisations ventilé par taille d'exploitations):** pour ce tableau, les surfaces liées aux dossiers de la transition n'ont pas toutes été agrégées pour les dossiers individuels (cf. commentaires ci-dessus); cela explique le nombre important de dossiers où la surface n'est pas renseignée, notamment pour la mesure 6.

Concernant les groupements (mesure 4) , lors d'un échange entre la DG agri et le groupe de travail national Suivi Evaluation en décembre 2016, il a été rappelé et convenu sur ce point que le renseignement des surfaces était conseillé mais non obligatoire. L'autorité de gestion Bretagne, comme un grand nombre d' AG françaises, dans un souci de pertinence et de cohérence des données, ne renseignera pas ce champ pour les groupements.

**Ainsi, sur la mesure 519 dossiers ne sont pas renseignés sur la mesure 4 et 1 436 sur la mesure 6, ce qui explique les écarts de DPT avec les tableaux B1, M4 et M6**

**Tableau C2.4 :** Sans objet pour le PDR Bretagne.

## **Tableau D (progrès dans la réalisation des objectifs)**

*1er volet : réalisations et total des investissements sur les dossiers engagés au 31/12/2019.*

Concernant les PB, et en référence au précédent commentaire pour le tableau B1, les doubles ont été admis à ce stade pour l'indicateur O4 (plusieurs prêts rattachés à un DJA ou PB transition rattachés à une DJA financée par du RDR3. Ces chiffres sont ainsi cohérents avec les remontées annuelles de l'autorité de gestion sur l'avancement de son programme.

*2ème volet :*

Deux types d'indicateurs sont renseignés dans ce tableau pour les mesures surfaciques :

- les terres agricoles sous contrats de gestion (= nombre d'ha physiques) contribuant à chaque DP ;
- le pourcentage de terres agricoles sous contrats de gestion (= nombre d'ha physiques) contribuant respectivement aux DP 4A, 4B.

Ces indicateurs sont tous calculés à partir des surfaces physiques.

Les pourcentages de terres sous contrat (indicateurs T), sont calculés en rapportant les surfaces physiques à la SAU régionale (indicateur de contexte C18).

*Réponse aux avertissements:*

For target T9, the realised target indicators "T9: percentage of agricultural land under management contracts supporting biodiversity and/or landscapes (focus area 4A)" (= 2.74) filled in section 11 table D is not higher or equal than the value of previous years : **erreur logicielle, la valeur est supérieure à l'année précédente.\***

La valeur de l'objectif atteint «T10: percentage of agricultural land under management contracts to improve water management (focus area 4B)» (= 14.56) indiqué à la section 11, tableau D, dépasse la valeur de l'objectif prévu au chapitre 11.1 du PDR applicable au 31 décembre de l'année 2019. (= 12.22). Taux de réalisation: (= 119 %) : **MAEC très dynamiques; valeur dépassée**

For target T22, the realised target indicators "T22: percentage of rural population benefiting from improved services/infrastructures (focus area 6B)" (= 0.00) filled in section 11 table D is not higher or equal than the value of previous years: **erreur de saisie sur les précédents RAMO. Cette cible se réfère à la mesure 7, et est sans objet pour le PDR Bretagne.**

**Tableau E (suivi des mesures transitoires)**: report des dépenses publiques pour les dossiers réalisés uniquement traités dans le volet 2 de la transition par article du RDR3.

**Tableaux F (performance)**: RAS

**Tableaux G (indicateurs spécifiques)**: RAS

**1.d) Informations clés sur les progrès réalisés par rapport aux valeurs intermédiaires définies dans le cadre de performance sur la base du tableau F**

Cette section s'applique uniquement au ou aux rapports annuels de mise en œuvre 2016, 2017, 2018.

### 1.e) Autre élément spécifique du PDR [facultatif]

Pas de complément spécifique

### 1.f) Le cas échéant, la contribution aux stratégies macrorégionales et aux stratégies relatives aux bassins maritimes

Comme le prévoit le règlement (UE) n° 1303/2013, au paragraphe 3 de l'article 27, «Contenu des programmes», au paragraphe 3, point e), de l'article 96, «Contenu, adoption et modification des programmes opérationnels présentés au titre de l'objectif "Investissement pour la croissance et l'emploi"», au paragraphe 3 et au paragraphe 4, point d), de l'article 111, «Rapports de mise en œuvre pour l'objectif "Investissement pour la croissance et l'emploi"», et à l'annexe 1, section 7.3, «Contribution des programmes principaux aux stratégies macrorégionales et aux stratégies relatives aux bassins maritimes», ce programme contribue à la/aux stratégie(s) macrorégionale(s) et/ou aux stratégies relatives aux bassins maritimes:

- Stratégie de l'UE pour la région de la mer Baltique (EUSBSR)
- Stratégie de l'UE pour la région du Danube (EUSDR)
- Stratégie de l'UE pour la région de l'Adriatique et de la mer Ionienne (EUSAIR)
- Stratégie de l'UE pour la région alpine (EUSALP)
- Stratégie par bassin maritime: plan d'action pour l'Atlantique (ATLSBS)





**1.g) Taux de change utilisé pour la conversion dans le RAMO (pays hors zone euro)**

Non concerné

## 2. ÉTAT D'AVANCEMENT DU PLAN D'ÉVALUATION

### 2.a) Description de toutes les modifications apportées au plan d'évaluation, dans le PDR au cours de l'exercice, avec leur justification.

Le plan d'évaluation n'a pas connu de modification.

### 2.b) Description des activités d'évaluation menées au cours de l'année (en ce qui concerne la section 3 du plan d'évaluation).

1- Comme valorisé dans le précédent RAMO et conformément au Plan d'évaluation, intégrant les dispositions communes au programme de développement rural FEADER en cohérence avec la section 9 du PDR, la première évaluation du PDR FEADER confiée à un prestataire externe a démarré fin 2018 afin de lancer les **travaux d'évaluation nécessaires à l'abondement du RAMO 2018** (sections 7, 8, 9 et 14 notamment).

Dans ce contexte, l'autorité de gestion Bretagne a fait appel au consortium Edater / AND (sur une durée de près d'un an) pour disposer d'éléments de compréhension sur la mise en oeuvre de son programme et sur l'impact des dispositifs sur le territoire régional. Pour un budget de près de 127 000 € TTC en assistance à maîtrise d'ouvrage, les prestataires se sont ainsi mobilisés sur des :

- **Enquêtes en ligne auprès des bénéficiaires** (bénéficiaires ayant reçu au moins 1 paiement au 31/12/2018 et pour lesquels nous disposons d'une adresse email valide) :

TO 4.1.1 (investissements) : taux de retour 24% (455 répondants sur 1895 ciblés)

TO 4.1.2 (investissements énergétiques) : taux de retour 28% (46 répondants sur 163 ciblés)

LEADER : taux de retour 68% (15 GAL ont répondu sur les 22 ciblés)

M10 : 27% de taux de retour (685 répondants sur 2 576 ciblés)

- **Etudes de cas :**

TO 4.2 (IAA) : 12 entretiens réalisés sur les 17 entreprises ciblées (échantillon représentatif du secteur breton GE/PME/ETI construit avec la Direction de l'Economie. Voir le détail des entretiens ciblés et réalisés en annexes)

TO 6.1 (DJA) : 7 entretiens réalisés sur les 10 ciblés (la proposition initiale de faire une analyse comparative entre bénéficiaire et non bénéficiaire DJA n'a pas été possible du fait d'une difficulté à identifier des « non bénéficiaires ». Aussi, il a été validé par l'AG de réaliser des entretiens uniquement avec des bénéficiaires de la DJA)

TO 16.1.1 (PEI) : 3 GO PEI interrogés

P4 / Natura 2000 : 2 études de cas sur les territoires des Marais de Vilaine et de Guissény ;  
2 entretiens auprès de l'Observatoire de l'environnement en Bretagne et du Groupe  
mammalogique breton

- **Entretiens au sein du Conseil Régional de Bretagne (15)**
- **Entretiens « partenaires » (10)**
- **Travaux d'analyse comparative entre exploitations aidées et non aidées sur des indicateurs de compétitivité dans le cadre des TO « investissements ». Ce travail a été réalisé sur la base des données du RICA et opéré par le SRISE Bretagne, Service Régional de l'Information Statistique et Economique de la DRAAF.**
- **Analyse et valorisation des données de gestion (Osiris, Valosiris)**
- **Analyse et valorisation des données de suivi et de caractérisation des opérations mises en disposition par les référents du SAGRI et/ou partenaires (DRAAF, DREAL, ...)**

Ce travail partenarial, nécessaire à une bonne compréhension du fonctionnement du programme, des succès et ses limites, a permis d'abonder, pour partie, les réflexions en cours sur le futur PSN. Il a été exploité pour le RAMO 2018 et vulgarisé dans une synthèse compilée à l'échelle des priorités communiquée et présentée aux directions sectorielles, pour échanges, en septembre 2019.

## **2- Evaluation du programme Breizh Bocage**

Le dernier trimestre 2019 a également vu le démarrage d'une seconde évaluation dédiée au programme Breizh Bocage 2 (BB2).

Cette prestation ciblée, partenariale et en lien avec le Programme de Développement Rural breton (PDRB) s'inscrit dans une démarche plus globale d'évaluation de l'évolution du bocage breton depuis 2007. Initiée en décembre 2019, elle a été notifiée au bureau d'études AND en avril 2020 pour un montant TTC de 59 000 €.

Ce travail a pour vocation de compléter les analyses conduites en amont ou simultanément:

- Bilan technique, financier et organisationnel du programme BB2 (bilan réalisé en interne)
- Mise à jour 2020 de l'enquête « haie » DRAAF 2008 (en cours)
- Production d'un référentiel cartographique (2020- IGN )
- Analyse de la perception des agriculteurs vis-à-vis du bocage et des politiques publiques associées (2020 - Agrocampus)

Cette évaluation porte ainsi, en premier lieu :

- Sur la pertinence des choix pour la mise en oeuvre (objectifs/enjeux) du dispositif,
- Sur sa cohérence avec les autres dispositifs déployés sur des thématiques similaires en externe et interne.

Elle s'appuie également sur l'analyse de sa mise en œuvre (conception du programme, déroulement) et doit aboutir à de premiers bilans et enseignements sur l'efficacité et l'impact du programme.

Il s'agit enfin de pouvoir disposer de recommandations et de pistes de travail concrètes pour la programmation à venir afin de co-construire la politique sur la période 2021- 2027. Alors que le programme BB2 est déjà bien avancé il conviendra en particulier de définir dans quelle(s) mesure(s) cette nouvelle génération de programme a répondu aux ambitions suivantes:

1. Faire de BB le socle d'une politique intégrée en faveur du bocage ;
2. Repositionner BB comme un outil au service de la politique de la reconquête de la qualité de l'eau.

Les travaux devraient s'achever au dernier trimestre 2020.

### **3- Pilotage des évaluations**

Pour rappel, l'autorité de gestion Bretagne a mis en place courant 2018 un comité de pilotage des évaluations des programmes européens. Il permet de partager avec les services instructeurs le calendrier de mise en oeuvre du plan d'évaluation et de veiller à la bonne cohérence entre les orientations retenues et les besoins évaluatifs de chaque Direction par rapport à leur secteur d'activité. Il s'est réuni une nouvelle fois en mars 2019 et a permis d'échanger sur les besoins et de prioriser les évaluations à l'horizon 2019-2020.

### **4- Réseau, partage d'expérience**

Le groupe de travail Suivi- Evaluation, coordonné par le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation et dans lequel l'autorité de gestion Bretagne s'est investie depuis 2016 s'est réuni à 4 reprises durant l'année 2019, en version restreinte ou plènière. L'essentiel des échanges s'est concentré sur un partage des bonnes pratiques, difficultés rencontrées, bilans en lien avec la fourniture des indicateurs du RAMO renforcé 2018, perspectives et besoins pour le RAMO de clôture du programme. L'autorité de gestion Bretagne a été également sollicitée pour faire part de son expérience "RAMO 2018" lors de la rencontre annuelle des autorités de gestion à Bruxelles en novembre 2019.

### **5- Suivi des indicateurs - cibles 2023**

Enfin, l'année 2019 a permis de consolider un tableau de suivi des indicateurs en cibles 2023. Ce tableau de bord est désormais mis à jour mensuellement.

## **2.c) Description des activités entreprises dans le cadre de la fourniture et de la gestion des données (concernant la section 4 du plan d'évaluation).**

La fourniture et la gestion des données nécessaires à la réalisation des évaluations et au pilotage du programme s'effectuent depuis 2015 par les systèmes d'informations Osiris et Isis, choisis au niveau national pendant la phase de préparation des programmes, sur la base des systèmes utilisés pendant la période 2007-2013. Chacun de ces systèmes prévoit des fonctionnalités d'extraction. Les travaux relatifs à ces outils informatiques sont coordonnés à l'échelle de l'Etat membre par l'Agence de Services et de Paiement.

Concernant les outils informatiques, les 2 derniers TO encore en attente d'instrumentation fin 2018 ont été équipés en 2019 (19.3 et 432).

Les groupes de travail nationaux "suivi-évaluation" ( GTSE ) et "valorisation des données OSIRIS"(GT Valo), dans lesquels l'autorité de gestion s'est investie dès 2016 ont dès lors poursuivi leurs travaux pour permettre des extractions facilitées de l'ensemble des données et notamment dans le cadre du RAMO renforcé soumis à la Commission à l'été 2019.

Dans la continuité de l'année 2018, la Région Bretagne est à nouveau montée en puissance sur la valorisation de données en 2019. En effet, grâce à la spécialisation d'un ETP au profil « Expert AG » sous le portail de valorisation de données, de nombreuses requêtes spécifiques et techniques ont été créées pour répondre aux besoins des services (Agriculture et Feader) que ce soit en terme d'évaluation, notamment pour le PCAE (identification des montants éligibles par poste de dépenses, extraction des données complémentaires,...), qu'en terme de pilotage du fonds (dossiers dormants, ...).

De plus, membre actif du GT « Valorisation de données », la Région Bretagne fait partie des 6 AG les plus impliquées dans le GT et a participé aux 6 réunions annuelles (3 en présentiel et 3 en audioconférence).

**2.d) Une liste des évaluations réalisées, y compris des références à l'adresse où elles ont été publiées en ligne.**

<b>Maison d'édition</b>	Publication web
<b>Auteur(s)</b>	Bureaux d'études Edater et AND, en AMO du Conseil Régional de Bretagne
<b>Intitulé</b>	Rapport d'évaluation du PDR Bretagne - juin 2019
<b>Résumé</b>	<p>L'autorité de gestion Bretagne, a confié pour partie, l'élaboration du rapport annuel de mise en oeuvre 2018 aux prestataires Edater et AND. Chargés de l'évaluation du programme 2014-2020 avec une restitution par domaines prioritaires, ils ont été ainsi amenés à travailler pendant près de 9 mois à la réponse à près d'une trentaine de questions évaluatives réglementaires ainsi qu'à la question d'évaluation spécifique suivante : dans quelle mesure les interventions du PDR encouragent-elles le maintien ou l'évolution de l'orientation technico-économique des bénéficiaires des aides agricoles ? Les trajectoires de ces exploitations bretonnes sont-elles confortées ou modifiées ? ».</p> <p>Le présent rapport présente les principaux résultats de leurs investigations.</p>
<b>URL</b>	<a href="https://www.europe.bzh/jcms/preprod_238024/fr/textes-reglementaires">https://www.europe.bzh/jcms/preprod_238024/fr/textes-reglementaires</a>

<b>Maison d'édition</b>	Publication web
<b>Auteur(s)</b>	Bureaux d'études Edater, AND en AMO du Conseil Régional de Bretagne
<b>Intitulé</b>	Assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'élaboration du RAMO 2018 du PDR Bretagne : synthèse des travaux d'évaluation à l'échelle des priorités
<b>Résumé</b>	<p>Ce travail réalisé par les BE AND et Edater s'inscrit dans la continuité des travaux conduits pour le rapport annuel de mise en oeuvre 2018 du PDR Bretagne, section évaluative. Il consiste à reprendre les grands enseignements issus de l'évaluation et à en présenter les principales analyses et conclusions exposées à l'échelle des priorités du PDR. Ce document, qui s'adresse à un public plus large que celui des RAMOs, sera également un des outils versés aux réflexions sur le post 2020.</p>
<b>URL</b>	<a href="https://www.europe.bzh/jcms/preprod_237338/fr/documents-et-textes-reglementaires">https://www.europe.bzh/jcms/preprod_237338/fr/documents-et-textes-reglementaires</a>

## 2.e) Un résumé des évaluations réalisées mettant l'accent sur les constatations de l'évaluation.

**Cf. section 1d, évaluations du PDR Bretagne réalisées dans le cadre du RAMO 2018 (rapport final et synthèse par priorités).**

Les réflexions conduites dans le cadre du RAMO 2018, présentent les conclusions suivantes:

**P1 : Favoriser le transfert de connaissances et l'innovation dans les secteurs de l'agriculture et de la foresterie, ainsi que dans les zones rurales**

Via les projets du Partenariat Européen pour l'Innovation (PEI) et la création de Groupes Opérationnels (GO), le PDR a permis de développer et de soutenir l'innovation en Bretagne. Il a été constaté une vraie diversité des projets soutenus dans le cadre des projets pilotés par les GO. Le PDR a également contribué via certains projets du PEI à développer la base de connaissances dans les zones rurales notamment par la démonstration, la diffusion (canaux de diffusion traditionnels et actions communes) et le développement (directement issus des projets) de nouvelles techniques.

Plusieurs filières ont été soutenues, notamment la filière forêt-bois (sylviculture durable et performante), mais surtout l'autonomie protéique des élevages de l'Ouest qui est un enjeu important pour la Bretagne.

A ce jour, l'ensemble des chefs de file ont déclaré que les projets ne sont pas encore terminés et qu'il est encore trop tôt pour analyser l'impact réel de leur projet d'un point de vue quantitatif. Cependant, les premières réalisations concrètes et les premiers résultats montrent que ces projets contribuent fortement au développement de nouvelles pratiques et de nouveaux produits ou de process.

Les interventions du PDR ont favorisé le renforcement des liens entre l'agriculture, la production alimentaire, la recherche et l'innovation, y compris aux fins d'améliorer la gestion et les performances environnementales. Le PDR a ainsi permis une approche croisée entre les acteurs de la recherche et les acteurs économiques.

L'ensemble des GO interrogés ont répondu que sans l'obtention de l'aide, leur projet n'aurait pas pu se réaliser. Il y a donc un véritable effet « incitateur ».

Les principaux freins au changement pratiques identifiés sont : la prise de risque, le temps de travail supplémentaire lié à la mise en œuvre de ces nouvelles pratiques, les difficultés techniques liées à un changement de système.

**P2: Améliorer la viabilité des exploitations agricoles et la compétitivité de tous les types d'agriculture dans toutes les régions et promouvoir les technologies agricoles innovantes et la gestion durable des forêts**

**Des mesures "investissement" qui:**

- impactent très positivement la performance économique des exploitations;
- semblent également contribuer à la productivité (coûts et volumes) des exploitants aidés;
- pourraient être plus spécialisées sectoriellement;

- Toutefois, à ce stade l'impact emploi semble encore très limité sur les exploitations bénéficiaires d'aides à l'investissement.
- Pour 60% des répondants, ces mesures auraient eu des incidences positives sur des changements de pratiques plus respectueuses de l'environnement.

### **Bilan évaluatif DJA :**

- Une DJA dont les modalités (mise en œuvre et financement) impactent son attractivité et sa pertinence.
- Le dispositif DJA a permis d'accompagner les jeunes agriculteurs dans leur installation grâce aux formations dispensées et aux outils mis à disposition comme le Plan d'Entreprise.
- Le dispositif reste très attractif chez les agriculteurs de 40 ans et moins malgré la crise dans la filière bovine dominante dans la région.
- Le PDR a permis par ailleurs de mettre à disposition des dispositifs cohérents avec les besoins des jeunes exploitants comme les mesures d'aides aux investissements dans les EA (3/4 des projets 411 portés par des JA)
- Cette contribution importante reste cependant insuffisante pour assurer un réel renouvellement générationnel. En effet, le taux de renouvellement est en moyenne de 57% (sur la période 2014-2017), inférieur à la moyenne nationale de 9 points. Le solde sur la période 2014-2017 est ainsi estimé à une baisse de 3 443 chefs d'exploitations agricoles sur la région.

### **P3 : Promouvoir l'organisation de la chaîne alimentaire y compris la transformation et la commercialisation des produits agricoles, le bien-être des animaux ainsi que la gestion des risques dans le secteur de l'industrie**

Les actions du PDR ont permis une meilleure intégration dans la chaîne agroalimentaire (qualité, circuits courts, organisations, industries agroalimentaires). Les investissements ont également permis de la création de valeur et la consolidation et la diversification des filières (valorisation des productions locales).

Les industries agroalimentaires (IAA) en région Bretagne constituent le premier secteur industriel régional (en valeur et en emploi) et le maintien de sa compétitivité est essentiel pour le territoire. Cela l'est d'autant plus que les effets d'entraînement sur l'amont sont majeurs. Ainsi, en soutenant les investissements dans les IAA, le PDR Bretagne impacte en premier lieu les activités de ce secteur et de manière indirecte les filières de production qui fournissent les industriels bretons. Les analyses réalisées présentent un impact direct positif du soutien du PDR sur l'évolution des volumes de production des IAA, leur compétitivité, leur rentabilité et la viabilité des activités. Ces effets se retrouvent directement sur les productions locales.

Par ailleurs, le PDR facilite la diversification des activités agricoles en soutenant la mise en place d'ateliers de transformations à la ferme qui permettent de créer de la valeur pour les exploitations bretonnes. Concernant les investissements dans les IAA, les premiers éléments d'analyse à la suite des entretiens réalisés font ressortir les tendances suivantes : 85% des entreprises interrogées, présentent des volumes de production qui ont augmenté de plus de 20%. Ces volumes de productions s'accompagnent d'une hausse, de fait, des volumes de ressources locales valorisées. Pour la moitié des bénéficiaires



interrogés les investissements ont directement agi sur une baisse de leurs coûts de production de l'ordre de 10%. Cela semble plus marqué pour les Grandes Entreprises bénéficiaires.

Concernant l'emploi, l'impact est réel. Dans le cadre de l'étude cas réalisée auprès d'un échantillon d'industriels, on peut noter, pour près de 70% des entreprises interrogées, une création d'emploi nette associée à l'investissement soutenu. Sur les 10 projets étudiés, il y aurait eu la création de 110 emplois, soit un ratio de 11 emplois par projet, sachant qu'en moyenne le montant total des investissements dépasse 1M€ et que l'ensemble des investissements réalisés dans les entreprises ne sont pas entièrement co-financés par le PDRB.

Par ailleurs, ces investissements ont dans la totalité des cas eu des effets non négligeables pour la viabilité des activités et notamment ont permis d'améliorer les conditions de travail des salariés.

Concernant les investissements soutenus en matière de projet de transformation à la ferme, la majorité (près de 70%) concerne principalement la création d'atelier de transformation sur le lieu de l'exploitation. Les activités de transformation visées sont dans la totalité des cas en lien avec l'OTEX de l'exploitation. Dans un certain nombre de cas (28%), ces investissements sont également couplés à la création d'un point de vente à la ferme. Plus de la moitié de projets sont portés par des JA. Près de la moitié concerne des productions en BIO et ¼ concerne des produits sous label qualité. A ce titre, la nature même des projets participe à la diversification et au développement des activités des exploitations agricoles soutenues.

#### **P4: Restaurer, préserver et renforcer les écosystèmes liés à l'agriculture et à la foresterie : une contribution certaine du PDR (à son niveau), à la protection, au maintien et à l'amélioration de la biodiversité mais des effets et des impacts directs mesurables à long terme**

\* **MAEC** : le programme a eu des impacts significatifs pour les MAEC « évolution » mais aussi « maintien »

\* **Breizh Bocage** : le programme a financé la réalisation de travaux sur 1,8 % du linéaire bocager breton (dégagement ou travaux neufs).

#### **\* Agriculture biologique**

• Le FEADER a également accompagné fortement la conversion à l'AB: 80% des surfaces régionales en conversion sont soutenues par le FEADER.

• 2 700 exploitations sont en AB, 6% de la SAU bretonne certifiée (Agence bio 2017).

#### **Natura 2000**

De manière qualitative (études de cas) : l'animation des sites Natura 2000 a nettement contribué à l'amélioration de la biodiversité dans ces espaces, voire au-delà.

De manière quantitative : suivi difficile (peu d'indicateurs pertinents, facteurs externes).

#### **P5: Ressources, faible émissions de CO2 changement climatique**

En mobilisant le type d'opération 4.1.2 (doté de 12,5 M€ de FEADER), le PDR Bretagne encourage les investissements en matériels, équipements et bâtiments économes en énergie. En effet, le type d'opération 4.1.2 permet d'accompagner les exploitants et CUMA pour l'investissement de matériels et équipements dédiés à l'environnement et les économies d'énergie. L'analyse de la typologie des filières concernées indique que les investissements se sont orientés vers la modernisation des bâtiments avicoles et porcins. Les projets retenus ont permis de soutenir la modernisation de l'isolation thermique des bâtiments d'élevage, des systèmes de chauffage et de ventilation, principaux postes de dépense énergétique des deux filières. Par ailleurs, l'approche quantitative issue de l'enquête menée auprès des bénéficiaires du dispositif permet d'estimer les économies énergétiques imputables à l'intervention à 7 300 910 kWh, soit un volume d'énergie négligeable en comparaison à la consommation énergétique du secteur agricole en Bretagne, estimée à 5 319 329,4 GWh (Les chiffres clés de l'énergie en Bretagne, 2017).

Les TO 4.3.1, 8.6.1 et 16.7.1 contribuent aussi à faciliter la fourniture et l'utilisation de sources d'énergie renouvelables, de sous-produits, des déchets, résidus et autres matières premières non alimentaires à des fins de bioéconomie.

Une analyse qualitative du TO 4.3.1 permet de conclure à son impact positif, qui contribue à faciliter la fourniture de bois d'œuvre et de bois énergie en rendant accessibles des surfaces en forêt initialement inexploitable. Le TO 8.6.1, malgré un faible taux de mise en œuvre, a permis la transformation de 107 ha de forêts de qualité médiocre en bois d'œuvre de qualité valorisable à 30-40 ans par la filière.

Malgré des résultats mitigés du fait d'une forte difficulté à mobiliser les petits propriétaires forestiers de ces territoires, une analyse qualitative des stratégies mises en place montre que l'animation financée par le TO 16.7.1 a permis d'accompagner des propriétaires forestiers pour une meilleure gestion et valorisation de leurs forêts, à la fois dans un objectif économique et environnemental, sur près de 10% de la surface forestière bretonne.

Le dispositif 8.1.1 (doté de 3 M€ de FEADER) a permis de mettre en place 258,5 ha de forêts, sur des secteurs en déprise agricole, via 10 espèces adaptées au changement climatique, dont 27% d'épicéa. Il a donc contribué à la séquestration de carbone additionnelle de 129 250 tonnes d'équivalent CO<sub>2</sub> sur la durée de croissance de la plantation. Bien que cet impact soit négligeable au vu des émissions totales de CO<sub>2</sub> en Bretagne (24,5 millions de tonnes équivalent CO<sub>2</sub> en 2010, d'après La revue de l'observatoire des IAA de Bretagne – janvier 2016), il s'agit toutefois d'une séquestration additionnelle de carbone, qui contribue donc directement à l'atténuation du changement climatique.

Les MAEC ont permis le maintien ou le développement de 12 198 ha (effet net des MAEC sur les surfaces en prairies, les surfaces totales contractualisées en MAEC systèmes sont de 150 693 ha). Cela permet le stockage de 3,3 millions de tonnes de CO<sub>2</sub> (70 tonnes de carbone stockées sur l'horizon 030 cm par hectare de prairie selon la publication « le stockage de carbone par les prairies, Institut de l'élevage » et 1kg de CO<sub>2</sub> contient 0,273 kg de carbone selon <http://www.cotebleue.org/>)

L'impact sur la séquestration du carbone est plus significatif en raison des surfaces de prairies développées ou maintenues grâce aux MAEC.

## **P6: Promouvoir l'inclusion sociale, la réduction de la pauvreté et le développement économique**

- Un soutien du PDRB qui a permis d'améliorer les compétences en matière d'ingénierie territoriale.
- Une forte articulation avec l'ensemble des dispositifs de développement territorial.

**Question d'évaluation spécifique: dans quelle mesure les interventions du PDR encouragent-elles le maintien ou l'évolution de l'orientation technico-économique des bénéficiaires des aides agricoles? Les trajectoires de ces exploitations bretonnes sont-elles confortées ou modifiées?**

Le FEADER a permis une évolution des pratiques chez un nombre significatif d'exploitants : 44% des bénéficiaires de la SPM1 (les plus avancés dans la démarche) et entre 64% et 86% des bénéficiaires des autres MAEC:

- Les MAEC de la période 2014-2020 représentent un premier pas vers l'extensification pour une part significative des bénéficiaires des SPM3 et SPE3. En témoigne le niveau d'herbe plus bas (respectivement 69% et 59%) ainsi que le plus faible taux d'exploitants en agriculture biologique (10-11%). Les changements sont donc d'autant plus importants pour les bénéficiaires de ces MAEC
- Un tiers des bénéficiaires de MAEC ont réalisé un investissement en lien avec la MAEC, il s'agit notamment d'investissements liés à la gestion des prairies (68%), les bâtiments représentent 12% des investissements et les « autres » investissements 20% (y compris pour la gestion et la distribution des fourrages).

Les MAEC ont également entraîné des changements importants sur les exploitations, par exemple le besoin de récolte d'herbe (si la surface en herbe augmente, toute la STH ne peut pas nécessairement être pâturée si le cheptel n'augmente pas).

70% des éleveurs n'ont pas fait évoluer la taille du cheptel (pas de recherche d'augmentation du cheptel pour compenser une extensification du système).

Enfin, Près de deux tiers des bénéficiaires (65%) considèrent qu'ils maintiendront les nouvelles pratiques après l'engagement MAEC.

**2.f) Description des activités de communication entreprises dans le cadre de la publicité donnée aux conclusions de l'évaluation (concernant la section 6 du plan d'évaluation).**

Aucune activité de communication définie

**2.g) Description du suivi donné aux résultats de l'évaluation (en ce qui concerne la section 6 du plan d'évaluation).**

Aucun suivi défini

### **3. PROBLÈMES ENTRAVANT LA RÉALISATION DU PROGRAMME AINSI QUE LES MESURES PRISES**

#### **3.a) Description des mesures prises pour assurer la qualité et l'efficacité de la mise en œuvre du programme**

L'Autorité de gestion s'est appuyée en 2019 sur l'ensemble des mesures mises en œuvre depuis le début de la période pour assurer la qualité et l'efficacité de la mise en œuvre du programme. Ces mesures étaient toutes déjà effectives fin 2018, tant sur le plan des outils, que des procédures, des ressources humaines affectées, de l'accompagnement technique des services instructeurs,... Aucun évènement marquant n'est à signaler au cours de l'année sur ce sujet, l'Autorité de gestion ayant répondu à l'ensemble des obligations réglementaires et n'ayant pas eu à connaître de mise en défaut particulière. Les ressources humaines complémentaires affectées en 2018 pour l'accélération de l'instruction des dossiers Leader ont été maintenues en 2019.

Le socle de mise en œuvre du système de gestion et de contrôle du Programme de Développement Rural Bretagne est stabilisé maintenant depuis plusieurs années. Il s'appuie sur une très forte collaboration entre les services instructeurs, au contact direct des bénéficiaires, des référents par type d'opérations en charge du pilotage des dispositifs et de l'accompagnement de 1er niveau des services instructeurs, et d'un service de pilotage général du PDR, expert de second niveau qui assure également l'ensemble des missions transversales et garantit la bonne mise en œuvre du programme, des procédures, le fonctionnement des outils informatiques, la rédaction de notes de l'Autorité de gestion permettant la transmission des informations réglementaires et des consignes de mise en œuvre, l'évolution des procédures lorsque nécessaire, le suivi des conventionnements avec l'ensemble des entités intervenant dans la mise en œuvre du FEADER (Région, services de l'Etat, autres collectivités, ASP), le déploiement du plan de formation... Ce service intègre également des missions de contrôle interne, notamment par la réalisation d'exercices de reperformance de dossiers, complémentaires au contrôle interne exercé directement au quotidien par l'encadrement hiérarchique de proximité notamment. Ces missions de reperformance bénéficient d'un ETP dédié, intégré au service pilotage en octobre 2018 et se sont donc renforcées particulièrement en 2019. Le service de pilotage coordonne aussi l'exécution de l'ensemble des campagnes d'audit et en consolide les résultats, dans un souci d'amélioration des pratiques; cette coordination bénéficie aussi d'un ETP dédié depuis plusieurs années. Un service de coordination interfonds complète ce système de mise en œuvre en prenant en charge, pour l'ensemble des fonds européens en gestion au sein du Conseil régional, les missions d'évaluation, de communication et l'organisation des Comités de suivi, notamment.

Une très forte et permanente coordination est indispensable au bon fonctionnement de ce système qui fait intervenir de nombreux niveaux devant agir en étroite collaboration; plusieurs dispositions ont été prises depuis le début de la période pour garantir un dialogue permanent et fluide entre l'ensemble des entités, en particulier l'organisation de rencontres trimestrielles du réseau des référents de type d'opérations FEADER, de rencontres trimestrielles de coordination avec la Direction régionale de l'ASP et la DRAAF, et le déploiement d'un extranet permettant le partage de l'ensemble des documents du programme pour toute la chaîne de traitement, du lancement des appels à projet à la clôture des dossiers.

L'Autorité de gestion a également continué en 2019 à participer de manière très active aux travaux nationaux, que ce soit au sein de l'association Régions de France, ou bien dans les Comités opérationnels mis en place avec le Ministère coordinateur et l'ASP sur les mesures HSI, SIGC et les Audits et contrôles ; la participation à ces groupes est un maillon important d'information et d'échange sur l'ensemble des modalités de mise en œuvre et de leurs évolutions. La Région Bretagne est par ailleurs représentante des Régions françaises au sein du Comité d'audit interne de l'ASP au niveau national. En complément de ces travaux relatifs au programme actuel, les travaux nationaux concernant la future

période ont démarré en 2019, que ce soit sur la rédaction du futur PSN, sur les outils informatiques, sur les évolutions du système de gestion et de contrôle, et la Région Bretagne s'est là aussi très rapidement investie dans ces différents groupes de travail, dans l'objectif à la fois de contribuer aux travaux, mais aussi d'intégrer au plus tôt les évolutions attendues et se préparer ainsi au mieux.

### 3.b) Mécanismes de mise en œuvre de qualité et efficaces

Options simplifiées en matière de coûts (OSC) <sup>1</sup>, indicateur indirect calculé automatiquement

	Total de la dotation financière du PDR [Feader]	[%] Couverture OSC prévue par rapport à la dotation totale du PDR <sup>2</sup>	[%] Dépenses réalisées au moyen d'OSC par rapport à la dotation totale du PDR (données cumulées) <sup>3</sup>
Méthodes spécifiques des Fonds, article 67, paragraphe 5, point e), du RPDC	370 697 711,00	45,94	25,88

<sup>1</sup> Les options simplifiées en matière de coûts sont les coûts unitaires/taux forfaitaires/montants forfaitaires au titre de l'article 67, paragraphe 5, du RPDC, y compris les méthodes spécifiques du Feader visées au point e) du même article, comme les montants forfaitaires applicables à la création d'entreprises, les paiements forfaitaires versés aux organisations de producteurs et les coûts unitaires liés aux zones et aux animaux.

<sup>2</sup> Calculé automatiquement à partir des mesures 06, 09, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 18 de la version du programme

<sup>3</sup> Calculé automatiquement à partir des mesures 06, 09, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 18 des déclarations de dépenses

Options simplifiées en matière de coûts (OSC), sur la base des données détaillées spécifiques de l'État membre [facultatif]

	Total de la dotation financière du PDR [Feader]	[%] Couverture OSC prévue par rapport à la dotation totale du PDR	[%] Dépenses réalisées au moyen d'OSC par rapport à la dotation totale du PDR (données cumulées)
Total au titre de l'article 67, paragraphe 1, points b), c) et d) + l'article 67, paragraphe 5, point e), du RPDC	370 697 711,00		
Méthodes spécifiques des Fonds, article 67, paragraphe 5, point e), du RPDC	370 697 711,00		

Gestion électronique des bénéficiaires [facultatif]

	[%] Financement du Feader	[%] Opérations concernées
Demande d'aide		
Demandes de paiement		
Contrôles et conformité		
Suivi et établissement de rapports pour l'autorité de gestion/organisme payeur		

## Délai moyen pour la perception des paiements par les bénéficiaires [facultatif]

[Jours] Le cas échéant, délai de l'État membre pour le versement des paiements aux bénéficiaires	[Jours] Délai moyen pour le versement des paiements aux bénéficiaires	Observations

## 4. MESURES PRISES POUR METTRE EN ŒUVRE LE SOUTIEN TECHNIQUE ET LES EXIGENCES EN MATIÈRE DE PUBLICITÉ DU PROGRAMME

### 4.a) Mesures prises et état d'avancement en ce qui concerne la mise en place du RRN et la mise en œuvre de son plan d'action

4.a1) Mesures prises et état d'avancement en ce qui concerne la mise en place du RRN (structure de gouvernance et unité d'appui au réseau)

Lancé officiellement en mai 2016, le Réseau rural régional est monté en puissance en 2017 et connaît depuis 2018 une activité soutenue. Le support technique des activités menées par le réseau rural est apporté au quotidien par l'Association régionale d'information des collectivités, titulaire du marché d'appui à l'animation contractualisé au 2nd semestre 2016.

Concernant l'organisation même des activités du réseau, les principes et outils suivants sont utilisés :

- la commission de pilotage, composée d'une trentaine de structures membres s'est réunie une fois en mars 2019 à Etel pour partager le bilan et échanger sur les activités à venir du réseau.

Sur le plan technique, les activités du réseau sont coordonnées par une cellule d'animation et des réunions de pilotage quasi-mensuelles des différents co-pilotes des activités du réseau (7 réunions en 2019); en complément, des échanges très réguliers se déroulent autant que de besoin à distance avec les copilotes du réseau. Des outils de travail collaboratifs, permettant le partage en temps réel de documents, des actions à mener, et intégrant des espaces de dialogue réservés, ont aussi été déployés pour permettre une interaction forte et rapide.

- les outils de communication du réseau, finalisés en 2018, ont été pleinement utilisés en 2019: compte twitter spécifique depuis mai 2018 (@reseau\_rural\_bzh) recensant près de 200 abonnés (85 fin 2018) et ayant diffusé en 2019 une trentaine de tweets; page facebook ayant vocation à s'adresser plus prioritairement aux jeunes; supports pérennes de visibilité (duosprints) utilisés lors des événements et rencontres... Une lettre d'informations diffuse aussi depuis 2017 des informations très régulières sur les activités menées et à venir; réalisée de manière collaborative avec les membres de la commission de pilotage, les conseils de développement, les pays et les référents FEADER du Conseil régional, elle a été éditée à 4 reprises en 2019. Le réseau rural régional s'appuie enfin sur la page Bretagne ouverte sur le site national du réseau rural [https://www.reseau\\_rural.fr/region/bretagne](https://www.reseau_rural.fr/region/bretagne); y sont diffusés les actualités du réseau, la lettre d'informations et les compte-rendus de réunions, soit une trentaine de documents pour l'année 2019 et 18 actualités.

- la base de contacts antérieure a continué à être enrichie et contient dorénavant 1 500 membres (1 285 fin 2018) représentant plus de 300 structures ; cette base est utilisée systématiquement pour l'envoi des lettres d'informations et des invitations aux événements et rencontres du réseau.

4.a2) Mesures prises et état d'avancement en ce qui concerne la mise en œuvre du plan d'action

Le réseau rural breton a structuré ses activités autour des missions telles que définies dans le cadre de l'article 54 du règlement n°1305/2013 de la Commission Européenne:



- Accroître la participation des parties prenantes à la mise en œuvre de la politique de développement rural
- Améliorer la qualité de la mise en œuvre des programmes de développement rural avec la diffusion de bonnes pratiques pour améliorer la qualité des projets, approche par l'exemple
- Informer le grand public et les bénéficiaires potentiels
- Favoriser l'innovation dans le secteur de l'agriculture, de la production alimentaire et de la foresterie ainsi que dans les zones rurales (capitalisation et communication sur des bonnes pratiques et projets exemplaire)

Pour répondre à ces missions, le programme d'activités du réseau pour 2019 a porté les principales actions suivantes:

## 1/ Les cycles d'animation thématique

L'objectif de ces cycles d'animation est de permettre d'approfondir un thème de développement rural à travers un ensemble d'évènements sur une période de quelques mois, et d'identifier les moyens d'accompagnement, les problématiques communes aux différents secteurs,... Ces cycles thématiques sont un des moyens d'actions retenus par le réseau pour favoriser l'échange, le partage d'expérience, le décloisonnement et l'interconnaissance entre les différents acteurs du monde rural breton.

Ainsi, l'année 2019 a été intégralement consacrée au 2ème cycle thématique entamé en 2018 sur la jeunesse autour de la question: "comment les acteurs ruraux (re)donnent la parole aux jeunes, la prennent en compte et la mettent en oeuvre collectivement? ". Initialement prévu pour se clôturer à la fin du 1er semestre 2019, les activités se sont finalement tenues sur l'ensemble de l'année, compte-tenu du caractère très large de la thématique et des très nombreux évènements et réalisations menés. Deux territoires d'expérimentation ont plus particulièrement été retenus: les pays du Centre Ouest Bretagne et d'Auray. Le programme s'est décliné selon 3 entrées:

- l'organisation de "rencontres inspirantes" ayant pour objectif la mise en réseau des jeunes entre eux, avec des professionnels des structures d'accompagnement et à leur apporter plus de lisibilité sur le rôle de ces différentes structures: ces rencontres se sont tenues spécifiquement sur les territoires d'Auray et du Centre Ouest Bretagne, sur la base des initiatives mises en oeuvre pour et par la jeunesse dans ces pays. Lors de ces rencontres, les jeunes ont exprimé un manque de lisibilité sur les structures et démarches appropriées pour chacun de leurs besoins d'accompagnement, ce qui a donné lieu à la réalisation d'une carte mentale en ligne pour répondre à ce besoin. Ces rencontres ont aussi mis en lumière de très nombreuses initiatives locales et il a ainsi été réalisé un recueil autour de 24 d'entre elles, choisies en Bretagne, mais aussi en France et en Europe à des fins de benchmark
- un "challenge jeunes" qui a pris la forme d'un concours des initiatives portées par les 15/29 ans sur leur territoire: lancé en décembre 2018, les candidatures pouvaient être déposées jusqu'à fin avril 2019. Malgré l'élargissement du périmètre de candidature à l'ensemble du territoire régional, de nombreuses actions de communication et l'intégration de ce challenge dans le dialogue structuré plus global entre la Région et la jeunesse, il n'a malheureusement pas connu le succès espéré puisque seules 6 initiatives ont candidaté; ce format à destination des jeunes devra donc être questionné pour de futures actions.
- un évènement régional thématique qui a été organisé à Mauron sur le sujet spécifique de la mobilité des jeunes en milieu rural; il a réuni une cinquantaine de participants (collectivités, associations, structures d'accompagnement, entreprises,...), et a été organisé autour de témoignages de porteurs

de projets et des territoires, ainsi que d'un temps de travail collaboratif d'analyse sur les freins et leviers rencontrés dans la mobilité quotidienne par les jeunes en milieu rural, selon les différents modes de déplacement.

La tenue d'un troisième cycle thématique est en réflexion pour la fin de période, compte-tenu du calendrier.

## 2/ Les ateliers du réseau

Ces ateliers sont conçus comme des événements ponctuels, sur un sujet précis. Ils peuvent prendre diverses formes (p.ex. conférences, visites de projet, réunions d'information, webinaire). Leur nombre a été calibré autour de 24 ateliers sur la durée du réseau, soit autour de 6 par an. Les « ateliers du réseau » permettent souplesse et réactivité pour répondre aux besoins d'information et d'échange des membres du réseau. 6 ateliers ont ainsi été organisés en 2019, à raison de 2 visites échanges d'expériences, trois réunions-témoignage et un webinaire :

- **La filière Forêt bois au service du développement des territoires – 2 avril 2019 à Iffendic** : une quinzaine d'acteurs se sont réunis à IFFENDIC (35) autour de la présentation d'Abibois, un acteur important en Bretagne pour informer et accompagner les collectivités dans cette démarche. La rencontre a aussi permis de visiter l'office de tourisme de Trémelin entièrement réalisé en bois local.
- **Mécénat, crowdfunding, sponsoring quelles modalités adaptées à ma structure ? Une introduction aux règles des financements privés – webinaire le 25 avril 2019**: ce webinaire était animé par un spécialiste de ce type de financement qui a rappelé les règles du don, les notions intérêt général/ défiscalisation /notion d'utilité publique - Mécénat/ sponsoring et les différentes méthodes de collecte, crowdfunding, avant de répondre aux questions posées par écrit par les 30 participants.
- **La prise en compte de la biodiversité dans les stratégies de territoires - 22 mai 2019 à Séné** : vingt participants d'origine diverses ont échangé dans les locaux de la réserve naturelle de Séné sur la biodiversité. La prise en compte de la biodiversité, comme l'ensemble des milieux naturels et des formes de vie (plantes, animaux, champignons, bactéries, etc.) ainsi que toutes les relations et interactions qui existent, concernent tous les niveaux de collectivité. A travers des outils d'inventaire et de planification mais aussi de façon transversale dans l'ensemble des politiques, des collectivités s'engagent pour préserver notre environnement. L'atelier a été ouvert par le témoignage d'un élu de Plougoumelen, suivi ensuite de points d'information. Cette rencontre s'est conclue par une visite de la réserve naturelle de Séné.
- **Les tiers-lieux : outils de dynamisation des territoires ruraux ? - 2 juillet 2019 à Baud**: plus de 80 participants (porteurs de projets, associations, élus, techniciens, institutionnels, entreprises...) se sont retrouvés le 2 juillet 2020 pour la journée « développer un tiers lieu en milieu rural », journée accueillie par l'équipe de l'Effet papillon, recyclerie et tiers-lieu à Baud. La matinée a été consacrée à 3 interventions en plénière de la CRESS (Chambre régionale d'économie sociale et solidaire) Pays de Loire, le collectif «Bistrot Lab'» et l'association « dans l'ensemble », porteuse du lieu « l'Effet Papillon », nourrissant ainsi les échanges d'expériences et/ou la découverte de ces sujets par les participants. L'après-midi, 3 ateliers se sont tenus en parallèle autour des sujets Tiers-lieux et collectivités, quelles relations? Quel statut, pistes de financement, partenariats possibles

pour un tiers lieu ? et De l'idée du tiers-lieu à son animation quotidienne : clés, écueils, partages d'expériences, besoins d'accompagnement.

- **Comment s'organiser entre agriculteurs pour développer la vente directe et promouvoir les produits fermiers locaux et de saison ? - 24 septembre 2019 à Chantepie** : cet atelier a réuni une quinzaine de participants venus découvrir le magasin de vente directe « Brin d'Herbe » et la démarche impulsée, il y a plus de 25 ans, par un groupe d'agriculteurs précurseurs souhaitant développer un nouveau modèle de vente de leur production afin de mieux vivre de leur activité et valoriser les produits locaux et fermiers. Face aux difficultés rencontrées par les agriculteurs pour vivre de leur travail, un intérêt croissant est constaté pour ces formes d'organisation. L'atelier a permis d'échanger sur quelques questions clés: comment initier ce type de démarches ? quelles méthodes pour s'organiser ? quel fonctionnement au quotidien ?
- **Illettrisme et illettronisme comment se mobilisent les acteurs locaux ? - 7 novembre 2019 à Loudéac** : 25 acteurs du monde rural ont échangé avec les deux rapporteurs du Conseil économique, social et environnemental régional (CESER) sur l'étude « L'illettrisme en entreprise : l'affaire de tous », avec le fondateur de l'association Addeski et ancien illettré militant de la lutte contre l'illettrisme. Un éclairage complémentaire a été apporté par l'Adaléa, association de solidarité, de lutte contre l'exclusion et contre toutes les formes de violences, sur les « invisibles » des territoires.

Ces rencontres ont pour la plupart donné lieu à la production de synthèses et/ou à la réalisation de fiches d'expériences mises à disposition de l'ensemble des membres du réseau.

### **3/ Rural'idées - services par et pour la population**

Rural'idées est une initiative qui court sur l'ensemble de la période 2014/2020; déclinée par appels à projets, elle a pour objectif de repérer et soutenir des projets émergents nécessitant d'être accompagnés, testés pour passer à la réalisation concrète. Les porteurs de projets retenus bénéficient d'un accompagnement collectif et d'un appui méthodologique individuel par la cellule d'animation du réseau rural. Une dotation financière permet également un « coup de pouce » à la réalisation des projets, pour passer de l'idée à l'action.

La première édition s'était tenue sur 2017/2018, autour de la thématique du développement de services à la population mis en oeuvre par la population, par des acteurs auto-organisés, des associations, des partenariats entre acteurs publics et privés... Les 8 projets retenus concernaient les thématiques de la mobilité, de la culture, du numérique, de la vie sociale, de l'aménagement d'espaces publics. Les fiches retours d'expériences ont été réalisées en 2019 et mises en ligne sur le site du réseau rural, de même que des vidéos illustrant deux de ces initiatives.

Pour 2019/2020, en cohérence avec le cycle thématique mené autour de la jeunesse, il a été décidé de cibler ce 2nd appel à projets sur la question des "tiers lieux pour les jeunes ruraux". En effet, pendant le cycle, c'est exprimée à de nombreuses reprises le besoin de lieux permettant aux jeunes ruraux de se rencontrer, de collaborer, voire de co-construire des projets. L'appel à projets est piloté par l'Etat, le premier appel à projets ayant été piloté par la Région. Lancé en décembre 2019, la sélection des projets est prévue au printemps 2020.

### **4/ Appui au développement de la coopération**

L'une des missions du réseau rural est aussi d'accompagner les GAL dans leurs projets de coopération. Ce volet a pris un rythme beaucoup plus soutenu en 2019, en lien avec l'avancement des réflexions des GAL sur ce volet. Le plan d'actions 2019 a ainsi décliné de nombreuses activités sur cette thématique:

- Organisation d'une réunion de coaching collectif en avril 2019 pour l'ensemble des pays
- Boîte à outils disponible en ligne pour les territoires et mise à jour au fur et à mesure, intégrant aussi des exemples de bonnes pratiques
- Accompagnement individuel des territoires tout au long de l'année : par l'intermédiaire de rendez-vous individuels, de support à la demande pour des recherches de contacts, de conseils en montage de projets, la rédaction d'offres de coopération... neuf pays ont été ainsi accompagnés sur l'année 2019 à plusieurs reprises tout au long de la construction de leurs projets. Deux territoires ont aussi bénéficié de l'organisation pour leurs porteurs de projets de "café-coopération" (Auray et Guingamp), dans l'objectif de stimuler l'émergence de projets. Globalement, une dizaine de projets de coopération sont ainsi en train d'émerger sur le territoire, certains arrivant en sélection finale locale, d'autres encore en construction.

Toutes ces activités spécifiques sont complétées par une veille réalisée au fil de l'eau par les structures animatrices du réseau, permettant en particulier d'identifier les bonnes pratiques et de réaliser des fiches d'expérience.

#### **4.b) Les mesures prises pour assurer la publicité du programme [article 13 du règlement d'exécution (UE) n° 808/2014 de la Commission]**

En juillet 2015, le Comité de suivi des fonds européens en Bretagne avait validé la stratégie de communication plurifonds pour l'ensemble de la période 2014-2023. Cette stratégie de communication prévoit trois périodes de mise en oeuvre :

- 2014-2016 : phase de lancement axée sur l'accompagnement des bénéficiaires ;
- 2017-2019 : phase de mise en oeuvre axée sur la valorisation des projets auprès de différents publics ;
- 2020-2023 : phase de capitalisation et de bilan axée sur la valorisation des programmes auprès du grand public.

Le plan de communication plurifonds pour l'année 2019 marquait donc la fin de la seconde phase de la stratégie de communication. Le document avait été validé en comité de suivi des fonds européens (consultation écrite du 11 au 22 mars 2019). Son bilan a été validé par le Comité de suivi en avril 2020 et est joint au présent RAMO. Il présente de manière détaillée le bilan de chaque action.

Toutes les actions inscrites dans le plan 2019 devaient répondre aux objectifs transversaux suivants : améliorer la notoriété et la visibilité de l'intervention de l'Union européenne dans la vie quotidienne des Bretonnes et des Bretons, donner une image positive et concrète de l'UE, donner du sens aux financements

européens et renforcer la lisibilité, la transparence et la simplification de la gestion des fonds et des programmes.

De plus, pour cette phase de mise en oeuvre axée sur la valorisation des projets, les actions devaient répondre à deux objectifs opérationnels plus spécifiques :

- Informer et accompagner les bénéficiaires dans leurs démarches de communication et de valorisation de leurs projets pour qu'ils deviennent des ambassadeurs de l'Europe (objectif opérationnel n°3 de la stratégie de communication) ;
- Sensibiliser le grand public à l'action concrète de l'Europe en Bretagne pour qu'il prenne conscience de sa valeur ajoutée (objectif opérationnel n°4).

Les actions d'information et d'accompagnement des bénéficiaires se sont poursuivies en 2019, au moyen de réunions pour chaque fonds, d'accompagnements individualisés par les services instructeurs et notamment la mise à disposition des supports de visibilité fournis par la Région (gabarits d'affiches, autocollants et plaques). Les bénéficiaires d'aides bénéficient ainsi systématiquement de ces supports de publicité et peuvent avoir accès à un accompagnement individuel réalisé, soit par téléphone, soit via l'outil en ligne spécifique mis à disposition pour faciliter la bonne compréhension des règles en matière de publicité sur les financements européens et les assister dans la réalisation de leurs affiches.

Tout au long de l'année 2019, la valorisation des projets européens a été renforcée à travers la réalisation et la diffusion de supports multimédias : actualités, fiches projets pour le web et les réseaux sociaux, retweet de l'actualité de certains projets... Le site web et les réseaux sociaux ont été très fortement utilisés. Le contexte particulier des élections européennes en 2019 a permis également de valoriser de nombreux projets par voie de presse, de reportages diffusés à la télévision, sur les ondes, en réponse à de nombreuses sollicitations de journalistes en amont des élections, en mars et avril.

Les projets bretons ont également été valorisés aux niveaux national et européen, sur les sites du Commissariat Général à l'Égalité des Territoires puis de l'Agence nationale pour la cohésion des territoires, de la Commission européenne, notamment lors des campagnes « EU delivers in the Regions » et « EU in my Region ».

Traditionnellement, la Fête de l'Europe en Bretagne s'est de nouveau tenue en mai: 134 événements européens ont été recensés et valorisés en Bretagne dont 80 à destination du grand public et 54 dans le cadre de l'opération « portes ouvertes de projets européens ». Sur ce dernier volet, ce sont ainsi 54 porteurs de projets qui ont ouvert au public leurs locaux et ont pu ainsi présenter leurs expériences européennes, les résultats concrets du soutien de l'Union européenne pour leur projet, leur structure et, pour les projets concernés, pour le quotidien des Bretonnes et des Bretons. 15 autres porteurs qui ne pouvaient pas ouvrir leurs portes ont néanmoins relayé la Fête de l'Europe en Bretagne. Au final, plus de cent projets ont été valorisés durant cette Fête de l'Europe.

Engagée en 2018, la réalisation de vidéos de projets européens dans les territoires, en vue de la série « L'Europe et vous » s'est poursuivie, en partenariat avec les pays, métropoles et départements. Cette nouvelle série sera diffusée à l'occasion de la Fête de l'Europe 2020; complétant le 1er volet réalisé en début de programmation sur une dizaine de projets, ce volet déploie une approche territoriale, avec l'objectif de montrer, à une échelle locale précise, plusieurs projets financés par l'Europe, en prise directe avec les habitants.

Enfin, à l'automne, second temps fort de communication après le mois de mai, une nouvelle campagne de communication média intitulée « Les Br[EU]tons » a mis en avant huit porteurs de projets, deux par fonds

européen géré en Bretagne. Pour le FEADER, ont ainsi participé le propriétaire d'une cidrerie et une animatrice du programme Breizh Bocage. Cette campagne lancée en 2019 sera à nouveau déployée en 2020 et 2021. Elle prend le relais d'une première campagne média, plutôt déclinée sous forme de spots courts, s'appuyant sur les idées reçues sur l'Europe. En mettant à l'écran des porteurs de projets "réels", l'objectif est ici de s'appuyer sur des exemples très concrets et ayant vocation à toucher le grand public, second objectif de cette phase axée sur la valorisation. Sa diffusion s'est appuyée sur de nombreux vecteurs: site web dédié, réseaux sociaux, mais aussi salles de cinéma (226 dans toute la Bretagne) et affichage urbain, pour élargir au maximum l'impact potentiel. La campagne répond aussi à l'obligation d'organiser une « grande action annuelle d'information ».

Ces différentes actions de valorisation des projets européens ont permis de renforcer la dimension partenariale annoncée pour cette seconde phase de la stratégie grâce à l'investissement du réseau Europe Info-Com des technicien·ne·s en charge des programmes européens dans les structures partenaires de la programmation des fonds européens. Elles ont aussi toutes été mises en valeur lors des différentes rencontres partenariales qui ponctuent la mise en oeuvre des fonds européens en Bretagne (Comité de suivi, CRPE, comités thématiques...) ; la préparation des futurs programmes européens a également nourri les échanges et les acteurs européens en Bretagne ont ainsi poursuivi en 2019 les réflexions engagées dès la fin de l'année 2017 sur l'avenir des politiques et programmes européens après 2020. Les actions de communication ont commencé à être adaptées pour accompagner cette démarche.

Deux personnes à temps plein sont mobilisées pour la coordination et la mise en œuvre des actions, ainsi que les services supports de la Région. Au niveau financier, la réalisation des actions de communication depuis 2015 a mobilisé 1 440 000 €, dont 210 000 € en 2019, hors ressources humaines et coûts internalisés par la collectivité.

## **5. ACTIONS MENÉES POUR SATISFAIRE AUX CONDITIONS EX ANTE**

Cette section s'applique uniquement au ou aux rapports annuels de mise en œuvre 2015, 2016.

## **6. DESCRIPTION DE LA MISE EN ŒUVRE DES SOUS-PROGRAMMES**

Cette section s'applique uniquement au ou aux rapports annuels de mise en œuvre 2016, 2018.



## **7. ÉVALUATION DES INFORMATIONS ET DES PROGRÈS ACCOMPLIS DANS LA RÉALISATION DES OBJECTIFS DU PROGRAMME**

Cette section s'applique uniquement au ou aux rapports annuels de mise en œuvre 2016, 2018.

**8. MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS VISANT À PRENDRE EN COMPTE LES PRINCIPES ÉNONCÉS  
AUX ARTICLES 5,7 ET 8 DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013**

Cette section s'applique uniquement au ou aux rapports annuels de mise en œuvre 2016, 2018.



## **9. PROGRÈS ACCOMPLIS EN VUE DE GARANTIR UNE APPROCHE INTÉGRÉE DE L'UTILISATION DU FEADER ET DES AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS DE L'UNION**

Cette section s'applique uniquement au ou aux rapports annuels de mise en œuvre 2018.

**10. RAPPORT SUR LA MISE EN ŒUVRE DES INSTRUMENTS FINANCIERS [ARTICLE 46 DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]**

30A L'évaluation ex ante a-t-elle commencé?	Non
30B L'évaluation ex ante est-elle terminée?	Non
30. Date d'achèvement de l'évaluation ex ante	-
31.1. Le processus de sélection ou de désignation a-t-il commencé?	Non
13A L'accord de financement a-t-il été signé?	Non
13. Date de signature de l'accord de financement avec l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier	-

## **11. TABLEAUX D'ENCODAGE DES INDICATEURS COMMUNS ET SPÉCIFIQUES AU PROGRAMME ET VALEURS CIBLES CHIFFRÉES**

Voir annexe relative au suivi

## Annexe II

Tableau détaillé décrivant le niveau de mise en œuvre par domaines prioritaires incluant les indicateurs de réalisation

<b>Domaine prioritaire 1A</b>							
FA/M	Nom de l'indicateur cible	Période	Basé sur ceux approuvés (le cas échéant)	Utilisation (%)	Réalisés	Utilisation (%)	Valeur cible pour 2023
1A	T1: pourcentage des dépenses relevant des articles 14, 15 et 35 du règlement (UE) n° 1305/2013 dans le total des dépenses au titre du PDR (domaine prioritaire 1A)	2014-2019			0,18	10,15	1,77
		2014-2018			0,05	2,82	
		2014-2017					
		2014-2016					
		2014-2015					

<b>Domaine prioritaire 1B</b>							
FA/M	Nom de l'indicateur cible	Période	Basé sur ceux approuvés (le cas échéant)	Utilisation (%)	Réalisés	Utilisation (%)	Valeur cible pour 2023
1B	T2: nombre total d'opérations de coopération soutenues au titre de la mesure de coopération [article 35 du règlement (UE) n° 1305/2013] (groupes, réseaux/pôles, projets pilotes...) (domaine prioritaire 1B)	2014-2019					34,00
		2014-2018					
		2014-2017					
		2014-2016					
		2014-2015					

Domaine prioritaire 2A							
FA/M	Nom de l'indicateur cible	Période	Basé sur ceux approuvés (le cas échéant)	Utilisation (%)	Réalisés	Utilisation (%)	Valeur cible pour 2023
2A	T4: pourcentage d'exploitations agricoles bénéficiant d'un soutien au titre du PDR pour des investissements dans la restructuration ou la modernisation (domaine prioritaire 2A)	2014-2019	16,81	99,26	13,25	78,24	16,93
		2014-2018	16,43	97,02	10,11	59,70	
		2014-2017	12,82	75,70	6,00	35,43	
		2014-2016	8,91	52,61	1,09	6,44	
		2014-2015	0,66	3,90	0,66	3,90	
FA/M	Indicateur de réalisation	Période	Engagés	Utilisation (%)	Réalisés	Utilisation (%)	Prévu pour 2023
2A	O1 - Total des dépenses publiques	2014-2019	172 814 878,90	91,25	106 793 951,44	56,39	189 383 021,00
M04	O1 - Total des dépenses publiques	2014-2019	169 213 324,60	91,90	105 742 946,00	57,43	184 133 021,00
M04	O2 - Total des investissements	2014-2019			516 163 946,90	89,71	575 395 836,00
M04.1	O1 - Total des dépenses publiques	2014-2019			105 742 946,00	57,43	184 133 021,00
M04.1	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	2014-2019			4 564,00	78,23	5 834,00
M16	O1 - Total des dépenses publiques	2014-2019	3 601 554,30	68,60	1 051 005,44	20,02	5 250 000,00

Domaine prioritaire 2B							
FA/M	Nom de l'indicateur cible	Période	Basé sur ceux approuvés (le cas échéant)	Utilisation (%)	Réalisés	Utilisation (%)	Valeur cible pour 2023
2B	T5: pourcentage d'exploitations agricoles avec un plan d'entreprise/des investissements pour les jeunes agriculteurs soutenus par le PDR (domaine prioritaire 2B)	2014-2019	10,60	107,40	7,05	71,43	9,87
		2014-2018	9,29	94,13	5,53	56,03	
		2014-2017	7,94	80,45	4,07	41,24	
		2014-2016	6,62	67,08	1,34	13,58	
		2014-2015	1,12	11,35	1,12	11,35	
FA/M	Indicateur de réalisation	Période	Engagés	Utilisation (%)	Réalisés	Utilisation (%)	Prévu pour 2023
2B	O1 - Total des dépenses publiques	2014-2019	51 128 908,94	79,18	33 215 040,62	51,44	64 575 472,00
M04	O1 - Total des dépenses publiques	2014-2019	0,00	0,00	0,00	0,00	2 075 472,00
M04	O2 - Total des investissements	2014-2019			0,00	0,00	2 075 472,00
M06	O1 - Total des dépenses publiques	2014-2019	51 128 908,94	81,81	33 215 040,62	53,14	62 500 000,00
M06.1	O1 - Total des dépenses publiques	2014-2019			33 215 040,62	54,23	61 250 000,00
M06.1	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	2014-2019			2 430,00	75,00	3 240,00



**Domaine prioritaire 3A**

FA/M	Nom de l'indicateur cible	Période	Basé sur ceux approuvés (le cas échéant)	Utilisation (%)	Réalisés	Utilisation (%)	Valeur cible pour 2023	
3A	T6: pourcentage d'exploitations agricoles percevant un soutien pour participer à des systèmes de qualité, des marchés locaux et des circuits d'approvisionnement courts ou des groupements/organisations de producteurs (domaine prioritaire 3A)	2014-2019					0,20	
		2014-2018						
		2014-2017						
		2014-2016						
		2014-2015						
	Nombre d'entreprises IAA soutenues (nombre d'entreprises)	2014-2019				48,00	45,71	105,00
		2014-2018				28,00	26,67	
		2014-2017						
		2014-2016						
		2014-2015						
FA/M	Indicateur de réalisation	Période	Engagés	Utilisation (%)	Réalisés	Utilisation (%)	Prévu pour 2023	
3A	O1 - Total des dépenses publiques	2014-2019	119 034 477,98	112,59	39 967 673,82	37,81	105 719 533,00	
M04	O1 - Total des dépenses publiques	2014-2019	86 569 172,28	100,52	27 690 016,66	32,15	86 119 533,00	
M04	O2 - Total des investissements	2014-2019			97 404 969,66	26,20	371 807 830,00	
M04.1 M04.2	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	2014-2019			93,00	49,21	189,00	
M11	O1 - Total des dépenses publiques	2014-2019	32 465 305,70	165,64	12 277 657,16	62,64	19 600 000,00	
M11.2	O5 - Superficie totale (ha)	2014-2019			41 788,27	127,94	32 662,00	

**Priorité P4**

FA/M	Nom de l'indicateur cible	Période	Basé sur ceux approuvés (le cas échéant)	Utilisation (%)	Réalisés	Utilisation (%)	Valeur cible pour 2023	
P4	T13: pourcentage des terres forestières sous contrats de gestion visant à améliorer la gestion des sols et/ou à prévenir l'érosion des sols (domaine prioritaire 4C)	2014-2019					0,00	
		2014-2018						
		2014-2017						
		2014-2016						
		2014-2015						
	T11: pourcentage des terres forestières sous contrats de gestion visant à améliorer la gestion de l'eau (domaine prioritaire 4B)	2014-2019						0,00
		2014-2018						
		2014-2017						
		2014-2016						
		2014-2015						
	T8: pourcentage des forêts ou autres zones boisées sous contrats de gestion soutenant la biodiversité (domaine prioritaire 4A)	2014-2019						0,00
		2014-2018						
		2014-2017						
		2014-2016						
		2014-2015						
	T12: pourcentage des terres agricoles sous contrats de gestion visant à améliorer la gestion des sols et/ou à prévenir l'érosion des sols (domaine prioritaire 4C)	2014-2019						12,22
		2014-2018						
		2014-2017						
		2014-2016						
		2014-2015						
	T10: pourcentage des terres agricoles sous contrats de gestion visant à améliorer la gestion de l'eau (domaine prioritaire 4B)	2014-2019				14,56	119,17	12,22
		2014-2018				12,91	105,67	
		2014-2017				6,58	53,86	
		2014-2016				0,69	5,65	
		2014-2015				0,69	5,65	
T9: pourcentage des terres agricoles sous contrats de gestion soutenant la biodiversité et/ou la préservation des paysages (domaine prioritaire 4A)	2014-2019				2,74	21,61	12,68	
	2014-2018				1,92	15,14		
	2014-2017				6,60	52,05		
	2014-2016				0,38	3,00		
	2014-2015				0,38	3,00		
Nombre d'opérations Natura 2000 en forêt (Opérations)	2014-2019						18,00	
	2014-2018							
	2014-2017							
	2014-2016							
	2014-2015							
		2014-2019					20,00	

	Surface forestière concernée par les contrats Natura 2000 forestiers (Hectares)	2014-2018					
		2014-2017					
		2014-2016					
		2014-2015					
FA/M	Indicateur de réalisation	Période	Engagés	Utilisation (%)	Réalisés	Utilisation (%)	Prévu pour 2023
<b>P4</b>	O1 - Total des dépenses publiques	2014-2019	284 115 631,80	110,00	120 323 321,96	46,59	258 284 327,00
M04	O1 - Total des dépenses publiques	2014-2019	8 462 691,03	64,40	2 263 767,93	17,23	13 141 278,00
M04	O2 - Total des investissements	2014-2019			2 314 902,13	14,09	16 426 598,00
M04.4	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	2014-2019			84,00	50,00	168,00
M07	O1 - Total des dépenses publiques	2014-2019	16 692 315,96	62,80	6 609 512,56	24,87	26 581 219,00
M07.1	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	2014-2019			9,00	18,00	50,00
M08	O1 - Total des dépenses publiques	2014-2019	380 471,03	40,33	354 556,03	37,58	943 396,00
M08.3	O1 - Total des dépenses publiques	2014-2019			354 556,03	37,58	943 396,00
M08.3	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	2014-2019			5,00	15,63	32,00
M10	O1 - Total des dépenses publiques	2014-2019	220 844 182,81	128,40	92 980 463,59	54,06	172 001 000,00
M10.1	O5 - Superficie totale (ha)	2014-2019			236 541,57	108,08	218 860,00
M11	O1 - Total des dépenses publiques	2014-2019	36 360 961,32	82,38	17 416 387,43	39,46	44 138 845,00
M11.1	O5 - Superficie totale (ha)	2014-2019			46 468,77	131,60	35 311,00
M13	O1 - Total des dépenses publiques	2014-2019	1 375 009,65	92,99	698 634,42	47,25	1 478 589,00
M13.3	O5 - Superficie totale (ha)	2014-2019			1 567,62	118,22	1 326,00

**Domaine prioritaire 5B**

FA/M	Nom de l'indicateur cible	Période	Basé sur ceux approuvés (le cas échéant)	Utilisation (%)	Réalisés	Utilisation (%)	Valeur cible pour 2023
5B	T15: total des investissements (€) dans l'efficacité énergétique (domaine prioritaire 5B)	2014-2019	38 236 742,35	116,12	17 492 481,45	53,12	32 928 569,00
		2014-2018	28 756 488,08	87,33	13 284 221,15	40,34	
		2014-2017	16 864 754,30	51,22	6 299 210,65	19,13	
		2014-2016	6 136 655,29	18,64			
		2014-2015	5 125 519,38	15,57			
FA/M	Indicateur de réalisation	Période	Engagés	Utilisation (%)	Réalisés	Utilisation (%)	Prévu pour 2023
5B	O1 - Total des dépenses publiques	2014-2019	11 619 483,49	89,66	7 035 537,06	54,29	12 958 901,00
M04	O1 - Total des dépenses publiques	2014-2019	11 619 483,49	89,66	7 035 537,06	54,29	12 958 901,00
M04	O2 - Total des investissements	2014-2019			17 492 481,45	53,12	32 928 569,00
M04.1 M04.2 M04.3	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	2014-2019			351,00	41,05	855,00

**Domaine prioritaire 5C**

FA/M	Nom de l'indicateur cible	Période	Basé sur ceux approuvés (le cas échéant)	Utilisation (%)	Réalisés	Utilisation (%)	Valeur cible pour 2023
5C	T16: total des investissements (€) dans la production d'énergie renouvelable (domaine prioritaire 5C)	2014-2019	3 661 810,27	77,89	1 693 639,74	36,02	4 701 510,00
		2014-2018	3 128 574,03	66,54	1 131 923,72	24,08	
		2014-2017	2 888 716,78	61,44	684 176,85	14,55	
		2014-2016	1 654 996,74	35,20	82 698,20	1,76	
		2014-2015	419 466,75	8,92			
FA/M	Indicateur de réalisation	Période	Engagés	Utilisation (%)	Réalisés	Utilisation (%)	Prévu pour 2023
5C	O1 - Total des dépenses publiques	2014-2019	2 883 262,81	97,96	1 149 936,74	39,07	2 943 396,00
M04	O1 - Total des dépenses publiques	2014-2019	1 372 853,28	72,76	744 569,46	39,46	1 886 792,00
M04	O2 - Total des investissements	2014-2019			1 220 970,15	36,89	3 310 000,00
M04.1 M04.3	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	2014-2019			53,00	39,26	135,00
M08	O1 - Total des dépenses publiques	2014-2019	578 008,99	103,85	198 676,20	35,69	556 604,00
M08	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	2014-2019					62,00
M08.6	O1 - Total des dépenses publiques	2014-2019			198 676,20	35,69	556 604,00
M08.6	O2 - Total des investissements	2014-2019			472 669,59	33,97	1 391 510,00
M16	O1 - Total des dépenses publiques	2014-2019	932 400,54	186,48	206 691,08	41,34	500 000,00

**Domaine prioritaire 5E**

FA/M	Nom de l'indicateur cible	Période	Basé sur ceux approuvés (le cas échéant)	Utilisation (%)	Réalisés	Utilisation (%)	Valeur cible pour 2023	
5E	T19: pourcentage des terres agricoles et forestières sous contrats de gestion contribuant à la séquestration et à la conservation du carbone (domaine prioritaire 5E)	2014-2019					0,14	
		2014-2018						
		2014-2017						
		2014-2016						
		2014-2015						
	Nombre d'Ha boisés (Ha)	2014-2019						2 780,00
		2014-2018						
		2014-2017						
		2014-2016						
		2014-2015						
FA/M	Indicateur de réalisation	Période	Engagés	Utilisation (%)	Réalisés	Utilisation (%)	Prévu pour 2023	
5E	O1 - Total des dépenses publiques	2014-2019	1 348 880,03	91,55	731 697,26	49,66	1 473 333,00	
M08	O1 - Total des dépenses publiques	2014-2019	1 348 880,03	91,55	731 697,26	49,66	1 473 333,00	
M08.1	O1 - Total des dépenses publiques	2014-2019			731 697,26	49,66	1 473 333,00	
M08.1	O5 - Superficie totale (ha)	2014-2019			319,68	51,98	615,00	

**Domaine prioritaire 6B**

FA/M	Nom de l'indicateur cible	Période	Basé sur ceux approuvés (le cas échéant)	Utilisation (%)	Réalisés	Utilisation (%)	Valeur cible pour 2023	
6B	T23: emplois créés dans les projets soutenus (Leader) (domaine prioritaire 6B)	2014-2019			57,33	54,60	105,00	
		2014-2018			7,00	6,67		
		2014-2017						
		2014-2016						
		2014-2015						
	T22: pourcentage de la population rurale bénéficiant de meilleurs services/infrastructures (domaine prioritaire 6B)	2014-2019						0,00
		2014-2018			64,00			
		2014-2017						
		2014-2016						
		2014-2015						
	T21: pourcentage de la population rurale concernée par les stratégies de développement local (domaine prioritaire 6B)	2014-2019				64,00	100,00	64,00
		2014-2018				64,00	100,00	
		2014-2017				64,00	100,00	
		2014-2016				64,00	100,00	
		2014-2015				26,15	40,86	
FA/M	Indicateur de réalisation	Période	Engagés	Utilisation (%)	Réalisés	Utilisation (%)	Prévu pour 2023	
6B	O1 - Total des dépenses publiques	2014-2019	13 705 669,86	28,83	5 270 942,79	11,09	47 535 000,00	
M19	O1 - Total des dépenses publiques	2014-2019	13 705 669,86	28,83	5 270 942,79	11,09	47 535 000,00	
M19	O18 - Population concernée par les groupes d'action locale	2014-2019			2 079 818,00	100,00	2 079 818,00	
M19	O19 - Nombre de groupes d'action locale sélectionnés	2014-2019			21,00	100,00	21,00	
M19.1	O1 - Total des dépenses publiques	2014-2019			214 257,55	85,70	250 000,00	
M19.2	O1 - Total des dépenses publiques	2014-2019			3 139 275,74	9,41	33 378 750,00	
M19.3	O1 - Total des dépenses publiques	2014-2019			0,00	0,00	2 500 000,00	
M19.4	O1 - Total des dépenses publiques	2014-2019			1 917 409,50	16,81	11 406 250,00	

## Documents

<b>Intitulé du document</b>	<b>Type de document</b>	<b>Date du document</b>	<b>Référence locale</b>	<b>Référence de la Commission</b>	<b>Total de contrôle</b>	<b>Fichiers</b>	<b>Date d'envoi</b>	<b>Envoyé par</b>
AIR Financial Annex 2014FR06RDRP053	Annexe financière (systèmes)	10-06-2020		Ares(2020)5124324	2813090435	AIRfinancialAnnex2014FR06RDRP053_fr.pdf	30-09-2020	nazouzfa
Résumé citoyen portant sur le rapport annuel de mise en oeuvre 2019	Résumé à l'intention des citoyens	14-09-2020		Ares(2020)5124324	222258832	Résumé citoyen portant sur le rapport annuel de mise en oeuvre 2019	30-09-2020	nazouzfa



## SECTION 11

**11. TABLEAUX D'ENCODAGE DES INDICATEURS COMMUNS ET SPÉCIFIQUES AU PROGRAMME ET VALEURS CIBLES CHIFFRÉES****11.a) Tableau A: dépenses engagées par mesure et par domaine prioritaire – DONNÉES ANNUELLES**

Mesure	Sous-mesure	Indicateur	Dimension 1	Priorité	Domaine prioritaire	Total des dépenses publiques
<b>M04</b>		<b>O1 - Total des dépenses publiques</b>		<b>P2</b>	<b>2A</b>	<b>30 802 186,02</b>
M04		O1 - Total des dépenses publiques	Montant engagé pour les subventions	P2	2A	30 802 186,02
M04		O1 - Total des dépenses publiques	Montant engagé pour l'instrument financier dans l'accord de financement	P2	2A	0,00
<b>M04</b>		<b>O1 - Total des dépenses publiques</b>		<b>P2</b>	<b>2B</b>	<b>0,00</b>
M04		O1 - Total des dépenses publiques	Montant engagé pour les subventions	P2	2B	0,00
M04		O1 - Total des dépenses publiques	Montant engagé pour l'instrument financier dans l'accord de financement	P2	2B	0,00
<b>M04</b>		<b>O1 - Total des dépenses publiques</b>		<b>P3</b>	<b>3A</b>	<b>19 598 579,13</b>
M04		O1 - Total des dépenses publiques	Montant engagé pour les subventions	P3	3A	19 598 579,13
M04		O1 - Total des dépenses publiques	Montant engagé pour l'instrument financier dans l'accord de financement	P3	3A	0,00
<b>M04</b>		<b>O1 - Total des dépenses publiques</b>		<b>P4</b>		<b>1 188 411,19</b>
M04		O1 - Total des dépenses publiques	Montant engagé pour les subventions	P4		1 188 411,19
M04		O1 - Total des dépenses publiques	Montant engagé pour l'instrument financier dans l'accord de financement	P4		0,00
<b>M04</b>		<b>O1 - Total des dépenses publiques</b>		<b>P5</b>	<b>5B</b>	<b>2 094 070,47</b>
M04		O1 - Total des dépenses publiques	Montant engagé pour les subventions	P5	5B	2 094 070,47
M04		O1 - Total des dépenses publiques	Montant engagé pour l'instrument financier dans l'accord de financement	P5	5B	0,00
<b>M04</b>		<b>O1 - Total des dépenses publiques</b>		<b>P5</b>	<b>5C</b>	<b>183 633,15</b>
M04		O1 - Total des dépenses publiques	Montant engagé pour les subventions	P5	5C	183 633,15
M04		O1 - Total des dépenses publiques	Montant engagé pour l'instrument financier dans l'accord de financement	P5	5C	0,00

<b>M04</b>		<b>O1 - Total des dépenses publiques</b>				<b>53 866 879,96</b>
<b>M04</b>		<b>O1 - Total des dépenses publiques</b>	<b>Montant engagé pour les subventions</b>			<b>53 866 879,96</b>
<b>M04</b>		<b>O1 - Total des dépenses publiques</b>	<b>Montant engagé pour l'instrument financier dans l'accord de financement</b>			<b>0,00</b>
<b>M06</b>		<b>O1 - Total des dépenses publiques</b>		<b>P2</b>	<b>2B</b>	<b>10 423 050,00</b>
M06		O1 - Total des dépenses publiques	Montant engagé pour les subventions	P2	2B	10 423 050,00
M06		O1 - Total des dépenses publiques	Montant engagé pour l'instrument financier dans l'accord de financement	P2	2B	0,00
<b>M06</b>		<b>O1 - Total des dépenses publiques</b>				<b>10 423 050,00</b>
<b>M06</b>		<b>O1 - Total des dépenses publiques</b>	<b>Montant engagé pour les subventions</b>			<b>10 423 050,00</b>
<b>M06</b>		<b>O1 - Total des dépenses publiques</b>	<b>Montant engagé pour l'instrument financier dans l'accord de financement</b>			<b>0,00</b>
<b>M07</b>		<b>O1 - Total des dépenses publiques</b>		<b>P4</b>		<b>2 667 083,21</b>
M07		O1 - Total des dépenses publiques	Montant engagé pour les subventions	P4		2 667 083,21
M07		O1 - Total des dépenses publiques	Montant engagé pour l'instrument financier dans l'accord de financement	P4		0,00
<b>M07</b>		<b>O1 - Total des dépenses publiques</b>				<b>2 667 083,21</b>
<b>M07</b>		<b>O1 - Total des dépenses publiques</b>	<b>Montant engagé pour les subventions</b>			<b>2 667 083,21</b>
<b>M07</b>		<b>O1 - Total des dépenses publiques</b>	<b>Montant engagé pour l'instrument financier dans l'accord de financement</b>			<b>0,00</b>
<b>M08</b>		<b>O1 - Total des dépenses publiques</b>		<b>P4</b>		<b>19 040,00</b>
M08		O1 - Total des dépenses publiques	Montant engagé pour les subventions	P4		19 040,00
M08		O1 - Total des dépenses publiques	Montant engagé pour l'instrument financier dans l'accord de financement	P4		0,00
<b>M08</b>		<b>O1 - Total des dépenses publiques</b>		<b>P5</b>	<b>5C</b>	<b>-40 234,89</b>
M08		O1 - Total des dépenses publiques	Montant engagé pour les subventions	P5	5C	-40 234,89
M08		O1 - Total des dépenses publiques	Montant engagé pour l'instrument financier dans l'accord de financement	P5	5C	0,00
<b>M08</b>		<b>O1 - Total des dépenses publiques</b>		<b>P5</b>	<b>5E</b>	<b>23 461,83</b>
M08		O1 - Total des dépenses publiques	Montant engagé pour les subventions	P5	5E	23 461,83
M08		O1 - Total des dépenses publiques	Montant engagé pour l'instrument financier	P5	5E	0,00

			dans l'accord de financement			
<b>M08</b>		<b>O1 - Total des dépenses publiques</b>				<b>2 266,94</b>
<b>M08</b>		<b>O1 - Total des dépenses publiques</b>	<b>Montant engagé pour les subventions</b>			<b>2 266,94</b>
<b>M08</b>		<b>O1 - Total des dépenses publiques</b>	<b>Montant engagé pour l'instrument financier dans l'accord de financement</b>			<b>0,00</b>
M08	M08.1	O1 - Total des dépenses publiques		P4		0,00
M08	M08.1	O1 - Total des dépenses publiques		P5	5C	0,00
M08	M08.1	O1 - Total des dépenses publiques		P5	5E	23 461,83
<b>M08</b>	<b>M08.1</b>	<b>O1 - Total des dépenses publiques</b>				<b>23 461,83</b>
M08	M08.2	O1 - Total des dépenses publiques		P4		0,00
M08	M08.2	O1 - Total des dépenses publiques		P5	5C	0,00
M08	M08.2	O1 - Total des dépenses publiques		P5	5E	0,00
<b>M08</b>	<b>M08.2</b>	<b>O1 - Total des dépenses publiques</b>				<b>0,00</b>
M08	M08.3	O1 - Total des dépenses publiques		P4		19 040,00
M08	M08.3	O1 - Total des dépenses publiques		P5	5C	0,00
M08	M08.3	O1 - Total des dépenses publiques		P5	5E	0,00
<b>M08</b>	<b>M08.3</b>	<b>O1 - Total des dépenses publiques</b>				<b>19 040,00</b>
M08	M08.4	O1 - Total des dépenses publiques		P4		0,00
M08	M08.4	O1 - Total des dépenses publiques		P5	5C	0,00
M08	M08.4	O1 - Total des dépenses publiques		P5	5E	0,00
<b>M08</b>	<b>M08.4</b>	<b>O1 - Total des dépenses publiques</b>				<b>0,00</b>
M08	M08.5	O1 - Total des dépenses publiques		P4		0,00
M08	M08.5	O1 - Total des dépenses publiques		P5	5C	0,00
M08	M08.5	O1 - Total des dépenses publiques		P5	5E	0,00
<b>M08</b>	<b>M08.5</b>	<b>O1 - Total des dépenses publiques</b>				<b>0,00</b>
M08	M08.6	O1 - Total des dépenses publiques		P4		0,00
M08	M08.6	O1 - Total des dépenses publiques		P5	5C	-40 234,89
M08	M08.6	O1 - Total des dépenses publiques		P5	5E	0,00
<b>M08</b>	<b>M08.6</b>	<b>O1 - Total des dépenses publiques</b>				<b>-40 234,89</b>
M10		O1 - Total des dépenses publiques		P4		85 540 846,80
<b>M10</b>		<b>O1 - Total des dépenses publiques</b>				<b>85 540 846,80</b>
M11		O1 - Total des dépenses publiques		P3	3A	18 696 744,45
M11		O1 - Total des dépenses publiques		P4		13 670 180,50
<b>M11</b>		<b>O1 - Total des dépenses publiques</b>				<b>32 366 924,95</b>
M13		O1 - Total des dépenses publiques		P4		700 833,33
<b>M13</b>		<b>O1 - Total des dépenses publiques</b>				<b>700 833,33</b>
<b>M16</b>		<b>O1 - Total des dépenses publiques</b>		<b>P2</b>	<b>2A</b>	<b>156 171,45</b>
M16		O1 - Total des dépenses publiques	Montant engagé pour les subventions	P2	2A	156 171,45
M16		O1 - Total des dépenses publiques	Montant engagé pour l'instrument financier	P2	2A	0,00

			dans l'accord de financement			
<b>M16</b>		<b>O1 - Total des dépenses publiques</b>		<b>P5</b>	<b>5C</b>	<b>0,00</b>
M16		O1 - Total des dépenses publiques	Montant engagé pour les subventions	P5	5C	0,00
M16		O1 - Total des dépenses publiques	Montant engagé pour l'instrument financier dans l'accord de financement	P5	5C	0,00
<b>M16</b>		<b>O1 - Total des dépenses publiques</b>				<b>156 171,45</b>
<b>M16</b>		<b>O1 - Total des dépenses publiques</b>	<b>Montant engagé pour les subventions</b>			<b>156 171,45</b>
<b>M16</b>		<b>O1 - Total des dépenses publiques</b>	<b>Montant engagé pour l'instrument financier dans l'accord de financement</b>			<b>0,00</b>
<b>M19</b>		<b>O1 - Total des dépenses publiques</b>		<b>P6</b>	<b>6B</b>	<b>8 349 266,07</b>
M19		O1 - Total des dépenses publiques	Montant engagé pour les subventions	P6	6B	8 349 266,07
M19		O1 - Total des dépenses publiques	Montant engagé pour l'instrument financier dans l'accord de financement	P6	6B	0,00
<b>M19</b>		<b>O1 - Total des dépenses publiques</b>				<b>8 349 266,07</b>
<b>M19</b>		<b>O1 - Total des dépenses publiques</b>	<b>Montant engagé pour les subventions</b>			<b>8 349 266,07</b>
<b>M19</b>		<b>O1 - Total des dépenses publiques</b>	<b>Montant engagé pour l'instrument financier dans l'accord de financement</b>			<b>0,00</b>
<b>M19</b>		<b>O20 - Nombre de projets Leader soutenus</b>	<b>par l'IF</b>			
M19	M19.1	O1 - Total des dépenses publiques		P6	6B	0,00
M19	M19.2	O1 - Total des dépenses publiques		P6	6B	6 957 820,11
M19	M19.3	O1 - Total des dépenses publiques		P6	6B	0,00
M19	M19.4	O1 - Total des dépenses publiques		P6	6B	1 391 445,96
M20		O1 - Total des dépenses publiques				4 128 914,42

## 11.b) Tableau B: indicateurs de réalisation par mesure et par domaine prioritaire

Tableau B1: réalisations accomplies (RAMO) – DONNÉES CUMULÉES M04 - Investissements physiques (article 17)

Mesure	Sous-mesure	Indicateur	Dimension 1	Priorité	Domaine prioritaire	B1: réalisations accomplies (données cumulées pour 2014-2019)
<b>M04</b>		<b>O1 - Total des dépenses publiques</b>		<b>P2</b>	<b>2A</b>	<b>105 742 946,00</b>
M04		O1 - Total des dépenses publiques	Dépenses publiques totales des opérations soutenues par les subventions	P2	2A	105 742 946,00
M04		O1 - Total des dépenses publiques	Dépenses publiques totales du soutien fourni par l'IF	P2	2A	0,00
<b>M04</b>		<b>O1 - Total des dépenses publiques</b>		<b>P2</b>	<b>2B</b>	<b>0,00</b>
M04		O1 - Total des dépenses publiques	Dépenses publiques totales des opérations soutenues par les subventions	P2	2B	0,00
M04		O1 - Total des dépenses publiques	Dépenses publiques totales du soutien fourni par l'IF	P2	2B	0,00
<b>M04</b>		<b>O1 - Total des dépenses publiques</b>		<b>P3</b>	<b>3A</b>	<b>27 690 016,66</b>
M04		O1 - Total des dépenses publiques	Dépenses publiques totales des opérations soutenues par les subventions	P3	3A	27 690 016,66
M04		O1 - Total des dépenses publiques	Dépenses publiques totales du soutien fourni par l'IF	P3	3A	0,00
<b>M04</b>		<b>O1 - Total des dépenses publiques</b>		<b>P4</b>		<b>2 263 767,93</b>
M04		O1 - Total des dépenses publiques	Dépenses publiques totales des opérations soutenues par les subventions	P4		2 263 767,93
M04		O1 - Total des dépenses publiques	Dépenses publiques totales du soutien fourni par l'IF	P4		0,00
<b>M04</b>		<b>O1 - Total des dépenses publiques</b>		<b>P5</b>	<b>5B</b>	<b>7 035 537,06</b>
M04		O1 - Total des dépenses publiques	Dépenses publiques totales des opérations soutenues par les subventions	P5	5B	7 035 537,06
M04		O1 - Total des dépenses publiques	Dépenses publiques totales du soutien fourni par l'IF	P5	5B	0,00
<b>M04</b>		<b>O1 - Total des dépenses publiques</b>		<b>P5</b>	<b>5C</b>	<b>744 569,46</b>
M04		O1 - Total des dépenses publiques	Dépenses publiques totales des opérations soutenues par les subventions	P5	5C	744 569,46

M04		O1 - Total des dépenses publiques	Dépenses publiques totales du soutien fourni par l'IF	P5	5C	0,00
<b>M04</b>		<b>O1 - Total des dépenses publiques</b>				<b>143 476 837,11</b>
<b>M04</b>		<b>O1 - Total des dépenses publiques</b>	<b>Dépenses publiques totales des opérations soutenues par les subventions</b>			<b>143 476 837,11</b>
<b>M04</b>		<b>O1 - Total des dépenses publiques</b>	<b>Dépenses publiques totales du soutien fourni par l'IF</b>			<b>0,00</b>
<b>M04</b>		<b>O2 - Total des investissements</b>		<b>P2</b>	<b>2A</b>	<b>516 163 946,90</b>
M04		O2 - Total des investissements	Actions/opérations soutenues par les subventions	P2	2A	516 163 946,90
M04		O2 - Total des investissements	Actions/opérations soutenues par l'IF (y compris le financement du fonds de roulement et la subvention, le cas échéant)	P2	2A	0,00
<b>M04</b>		<b>O2 - Total des investissements</b>		<b>P2</b>	<b>2B</b>	<b>0,00</b>
M04		O2 - Total des investissements	Actions/opérations soutenues par les subventions	P2	2B	0,00
M04		O2 - Total des investissements	Actions/opérations soutenues par l'IF (y compris le financement du fonds de roulement et la subvention, le cas échéant)	P2	2B	0,00
<b>M04</b>		<b>O2 - Total des investissements</b>		<b>P3</b>	<b>3A</b>	<b>97 404 969,66</b>
M04		O2 - Total des investissements	Actions/opérations soutenues par les subventions	P3	3A	97 404 969,66
M04		O2 - Total des investissements	Actions/opérations soutenues par l'IF (y compris le financement du fonds de roulement et la subvention, le cas échéant)	P3	3A	0,00
<b>M04</b>		<b>O2 - Total des investissements</b>		<b>P4</b>		<b>2 314 902,13</b>
M04		O2 - Total des investissements	Actions/opérations soutenues par les subventions	P4		2 314 902,13
M04		O2 - Total des investissements	Actions/opérations soutenues par l'IF (y compris le financement du fonds de roulement et la subvention, le cas échéant)	P4		0,00
<b>M04</b>		<b>O2 - Total des investissements</b>		<b>P5</b>	<b>5B</b>	<b>17 492 481,45</b>
M04		O2 - Total des investissements	Actions/opérations soutenues par les subventions	P5	5B	17 492 481,45
M04		O2 - Total des investissements	Actions/opérations soutenues par l'IF (y compris le financement du fonds de roulement et la subvention, le cas échéant)	P5	5B	0,00
<b>M04</b>		<b>O2 - Total des investissements</b>		<b>P5</b>	<b>5C</b>	<b>1 220 970,15</b>

M04		O2 - Total des investissements	Actions/opérations soutenues par les subventions	P5	5C	1 220 970,15
M04		O2 - Total des investissements	Actions/opérations soutenues par l'IF (y compris le financement du fonds de roulement et la subvention, le cas échéant)	P5	5C	0,00
<b>M04</b>		<b>O2 - Total des investissements</b>				<b>634 597 270,29</b>
<b>M04</b>		<b>O2 - Total des investissements</b>	<b>Actions/opérations soutenues par les subventions</b>			<b>634 597 270,29</b>
<b>M04</b>		<b>O2 - Total des investissements</b>	<b>Actions/opérations soutenues par l'IF (y compris le financement du fonds de roulement et la subvention, le cas échéant)</b>			<b>0,00</b>
<b>M04</b>		<b>O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues</b>		<b>P2</b>	<b>2A</b>	<b>4 564,00</b>
M04		O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	par l'IF [nombre de contrats signés avec les bénéficiaires finaux (ou pour leur compte au moyen d'une garantie)]	P2	2A	0,00
M04		O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	par des subventions	P2	2A	4 564,00
<b>M04</b>		<b>O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues</b>		<b>P2</b>	<b>2B</b>	<b>0,00</b>
M04		O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	par l'IF [nombre de contrats signés avec les bénéficiaires finaux (ou pour leur compte au moyen d'une garantie)]	P2	2B	0,00
M04		O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	par des subventions	P2	2B	0,00
<b>M04</b>		<b>O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues</b>		<b>P3</b>	<b>3A</b>	<b>93,00</b>
M04		O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	par l'IF [nombre de contrats signés avec les bénéficiaires finaux (ou pour leur compte au moyen d'une garantie)]	P3	3A	0,00
M04		O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	par des subventions	P3	3A	93,00
<b>M04</b>		<b>O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues</b>		<b>P4</b>		<b>84,00</b>
M04		O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	par l'IF [nombre de contrats signés avec les bénéficiaires finaux (ou pour leur compte au moyen d'une garantie)]	P4		0,00
M04		O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	par des subventions	P4		84,00
<b>M04</b>		<b>O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues</b>		<b>P5</b>	<b>5B</b>	<b>351,00</b>
M04		O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	par l'IF [nombre de contrats signés avec les bénéficiaires finaux (ou pour leur compte au moyen d'une garantie)]	P5	5B	0,00
M04		O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	par des subventions	P5	5B	351,00

<b>M04</b>		<b>O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues</b>		<b>P5</b>	<b>5C</b>	<b>53,00</b>
M04		O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	par l'IF [nombre de contrats signés avec les bénéficiaires finaux (ou pour leur compte au moyen d'une garantie)]	P5	5C	0,00
M04		O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	par des subventions	P5	5C	53,00
<b>M04</b>		<b>O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues</b>				<b>5 145,00</b>
<b>M04</b>		<b>O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues</b>	<b>par l'IF [nombre de contrats signés avec les bénéficiaires finaux (ou pour leur compte au moyen d'une garantie)]</b>			<b>0,00</b>
<b>M04</b>		<b>O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues</b>	<b>par des subventions</b>			<b>5 145,00</b>
<b>M04</b>		<b>O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus</b>		<b>P2</b>	<b>2A</b>	<b>4 564,00</b>
M04		O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	par des subventions	P2	2A	4 564,00
M04		O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Nombre de bénéficiaires finaux de l'IF (ayant signé un contrat)	P2	2A	0,00
<b>M04</b>		<b>O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus</b>		<b>P2</b>	<b>2B</b>	<b>0,00</b>
M04		O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	par des subventions	P2	2B	0,00
M04		O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Nombre de bénéficiaires finaux de l'IF (ayant signé un contrat)	P2	2B	0,00
<b>M04</b>		<b>O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus</b>		<b>P3</b>	<b>3A</b>	<b>0,00</b>
M04		O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	par des subventions	P3	3A	0,00
M04		O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Nombre de bénéficiaires finaux de l'IF (ayant signé un contrat)	P3	3A	0,00
<b>M04</b>		<b>O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus</b>		<b>P4</b>		<b>0,00</b>
M04		O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	par des subventions	P4		0,00
M04		O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Nombre de bénéficiaires finaux de l'IF (ayant signé un contrat)	P4		0,00
<b>M04</b>		<b>O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus</b>		<b>P5</b>	<b>5B</b>	<b>351,00</b>
M04		O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	par des subventions	P5	5B	351,00
M04		O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Nombre de bénéficiaires finaux de l'IF (ayant signé un contrat)	P5	5B	0,00
<b>M04</b>		<b>O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus</b>		<b>P5</b>	<b>5C</b>	<b>0,00</b>
M04		O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	par des subventions	P5	5C	0,00
M04		O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Nombre de bénéficiaires finaux de l'IF (ayant signé un contrat)	P5	5C	0,00
<b>M04</b>		<b>O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus</b>				<b>4 915,00</b>



<b>M04</b>		<b>O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus</b>	<b>par des subventions</b>			<b>4 915,00</b>
<b>M04</b>		<b>O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus</b>	<b>Nombre de bénéficiaires finaux de l'IF (ayant signé un contrat)</b>			<b>0,00</b>
M04	M04.1	O1 - Total des dépenses publiques		P2	2A	105 742 946,00
M04	M04.1	O1 - Total des dépenses publiques		P2	2B	0,00
M04	M04.1	O1 - Total des dépenses publiques		P3	3A	0,00
M04	M04.1	O1 - Total des dépenses publiques		P4		0,00
M04	M04.1	O1 - Total des dépenses publiques		P5	5B	7 035 537,06
M04	M04.1	O1 - Total des dépenses publiques		P5	5C	0,00
<b>M04</b>	<b>M04.1</b>	<b>O1 - Total des dépenses publiques</b>				<b>112 778 483,06</b>
M04	M04.1	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues		P2	2A	4 564,00
M04	M04.1	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues		P2	2B	0,00
M04	M04.1	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues		P3	3A	0,00
M04	M04.1	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues		P4		0,00
M04	M04.1	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues		P5	5B	351,00
M04	M04.1	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues		P5	5C	0,00
<b>M04</b>	<b>M04.1</b>	<b>O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues</b>				<b>4 915,00</b>
M04	M04.1	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus		P2	2A	4 564,00
M04	M04.1	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus		P2	2B	0,00
M04	M04.1	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus		P3	3A	0,00
M04	M04.1	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus		P4		0,00
M04	M04.1	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus		P5	5B	351,00
M04	M04.1	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus		P5	5C	0,00
<b>M04</b>	<b>M04.1</b>	<b>O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus</b>				<b>4 915,00</b>
M04	M04.2	O1 - Total des dépenses publiques		P2	2A	0,00
M04	M04.2	O1 - Total des dépenses publiques		P2	2B	0,00
M04	M04.2	O1 - Total des dépenses publiques		P3	3A	27 690 016,66
M04	M04.2	O1 - Total des dépenses publiques		P4		0,00
M04	M04.2	O1 - Total des dépenses publiques		P5	5B	0,00
M04	M04.2	O1 - Total des dépenses publiques		P5	5C	0,00

<b>M04</b>	<b>M04.2</b>	<b>O1 - Total des dépenses publiques</b>				<b>27 690 016,66</b>
M04	M04.2	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues		P2	2A	0,00
M04	M04.2	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues		P2	2B	0,00
M04	M04.2	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues		P3	3A	93,00
M04	M04.2	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues		P4		0,00
M04	M04.2	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues		P5	5B	0,00
M04	M04.2	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues		P5	5C	0,00
<b>M04</b>	<b>M04.2</b>	<b>O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues</b>				<b>93,00</b>
M04	M04.3	O1 - Total des dépenses publiques		P2	2A	0,00
M04	M04.3	O1 - Total des dépenses publiques		P2	2B	0,00
M04	M04.3	O1 - Total des dépenses publiques		P3	3A	0,00
M04	M04.3	O1 - Total des dépenses publiques		P4		0,00
M04	M04.3	O1 - Total des dépenses publiques		P5	5B	0,00
M04	M04.3	O1 - Total des dépenses publiques		P5	5C	744 569,46
<b>M04</b>	<b>M04.3</b>	<b>O1 - Total des dépenses publiques</b>				<b>744 569,46</b>
M04	M04.3	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues		P2	2A	0,00
M04	M04.3	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues		P2	2B	0,00
M04	M04.3	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues		P3	3A	0,00
M04	M04.3	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues		P4		0,00
M04	M04.3	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues		P5	5B	0,00
M04	M04.3	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues		P5	5C	53,00
<b>M04</b>	<b>M04.3</b>	<b>O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues</b>				<b>53,00</b>
M04	M04.4	O1 - Total des dépenses publiques		P2	2A	0,00
M04	M04.4	O1 - Total des dépenses publiques		P2	2B	0,00
M04	M04.4	O1 - Total des dépenses publiques		P3	3A	0,00
M04	M04.4	O1 - Total des dépenses publiques		P4		2 263 767,93
M04	M04.4	O1 - Total des dépenses publiques		P5	5B	0,00
M04	M04.4	O1 - Total des dépenses publiques		P5	5C	0,00
<b>M04</b>	<b>M04.4</b>	<b>O1 - Total des dépenses publiques</b>				<b>2 263 767,93</b>
M04	M04.4	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues		P2	2A	0,00

M04	M04.4	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues		P2	2B	0,00
M04	M04.4	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues		P3	3A	0,00
M04	M04.4	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues		P4		84,00
M04	M04.4	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues		P5	5B	0,00
M04	M04.4	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues		P5	5C	0,00
<b>M04</b>	<b>M04.4</b>	<b>O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues</b>				<b>84,00</b>

M06 - Développement des exploitations agricoles et des entreprises (article 19)

Mesure	Sous-mesure	Indicateur	Dimension 1	Priorité	Domaine prioritaire	B1: réalisations accomplies (données cumulées pour 2014-2019)
<b>M06</b>		<b>O1 - Total des dépenses publiques</b>		<b>P2</b>	<b>2B</b>	<b>33 215 040,62</b>
M06		O1 - Total des dépenses publiques	Dépenses publiques totales des opérations soutenues par les subventions	P2	2B	33 215 040,62
M06		O1 - Total des dépenses publiques	Dépenses publiques totales du soutien fourni par l'IF	P2	2B	0,00
<b>M06</b>		<b>O1 - Total des dépenses publiques</b>				<b>33 215 040,62</b>
<b>M06</b>		<b>O1 - Total des dépenses publiques</b>	<b>Dépenses publiques totales des opérations soutenues par les subventions</b>			<b>33 215 040,62</b>
<b>M06</b>		<b>O1 - Total des dépenses publiques</b>	<b>Dépenses publiques totales du soutien fourni par l'IF</b>			<b>0,00</b>
<b>M06</b>		<b>O2 - Total des investissements</b>		<b>P2</b>	<b>2B</b>	<b>0,00</b>
M06		O2 - Total des investissements	Actions/opérations soutenues par les subventions	P2	2B	0,00
M06		O2 - Total des investissements	Actions/opérations soutenues par l'IF (y compris le financement du fonds de roulement et la subvention, le cas échéant)	P2	2B	0,00
<b>M06</b>		<b>O2 - Total des investissements</b>				<b>0,00</b>
<b>M06</b>		<b>O2 - Total des investissements</b>	<b>Actions/opérations soutenues par les subventions</b>			<b>0,00</b>
<b>M06</b>		<b>O2 - Total des investissements</b>	<b>Actions/opérations soutenues par l'IF (y compris le financement du fonds de roulement et la subvention, le cas échéant)</b>			<b>0,00</b>
<b>M06</b>		<b>O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues</b>		<b>P2</b>	<b>2B</b>	<b>2 430,00</b>
M06		O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	Actions/opérations soutenues par les subventions	P2	2B	2 430,00
M06		O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	Actions/opérations soutenues par l'IF (y compris le financement du fonds de roulement et la subvention, le cas échéant)	P2	2B	0,00
<b>M06</b>		<b>O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues</b>				<b>2 430,00</b>
<b>M06</b>		<b>O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues</b>	<b>Actions/opérations soutenues par les subventions</b>			<b>2 430,00</b>
<b>M06</b>		<b>O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues</b>	<b>Actions/opérations soutenues par l'IF (y compris le financement du fonds de roulement et la subvention, le cas échéant)</b>			<b>0,00</b>

			compris le financement du fonds de roulement et la subvention, le cas échéant)			
<b>M06</b>		<b>O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus</b>		<b>P2</b>	<b>2B</b>	<b>2 430,00</b>
M06		O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	par des subventions	P2	2B	2 430,00
M06		O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Nombre de bénéficiaires finaux de l'IF (ayant signé un contrat)	P2	2B	0,00
<b>M06</b>		<b>O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus</b>				<b>2 430,00</b>
<b>M06</b>		<b>O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus</b>	<b>par des subventions</b>			<b>2 430,00</b>
<b>M06</b>		<b>O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus</b>	<b>Nombre de bénéficiaires finaux de l'IF (ayant signé un contrat)</b>			<b>0,00</b>
M06	M06.1	O1 - Total des dépenses publiques		P2	2B	33 215 040,62
<b>M06</b>	<b>M06.1</b>	<b>O1 - Total des dépenses publiques</b>				<b>33 215 040,62</b>
M06	M06.1	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus		P2	2B	2 430,00
<b>M06</b>	<b>M06.1</b>	<b>O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus</b>				<b>2 430,00</b>
M06	M06.2	O1 - Total des dépenses publiques		P2	2B	0,00
<b>M06</b>	<b>M06.2</b>	<b>O1 - Total des dépenses publiques</b>				<b>0,00</b>
M06	M06.2	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus		P2	2B	
<b>M06</b>	<b>M06.2</b>	<b>O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus</b>				<b>0,00</b>
M06	M06.3	O1 - Total des dépenses publiques		P2	2B	0,00
<b>M06</b>	<b>M06.3</b>	<b>O1 - Total des dépenses publiques</b>				<b>0,00</b>
M06	M06.3	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus		P2	2B	0,00
<b>M06</b>	<b>M06.3</b>	<b>O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus</b>				<b>0,00</b>
M06	M06.4	O1 - Total des dépenses publiques		P2	2B	0,00
<b>M06</b>	<b>M06.4</b>	<b>O1 - Total des dépenses publiques</b>				<b>0,00</b>
M06	M06.4	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus		P2	2B	0,00
<b>M06</b>	<b>M06.4</b>	<b>O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus</b>				<b>0,00</b>
M06	M06.5	O1 - Total des dépenses publiques		P2	2B	0,00
<b>M06</b>	<b>M06.5</b>	<b>O1 - Total des dépenses publiques</b>				<b>0,00</b>
M06	M06.5	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus		P2	2B	0,00
<b>M06</b>	<b>M06.5</b>	<b>O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus</b>				<b>0,00</b>

M07 - Services de base et rénovation des villages dans les zones rurales (article 20)

Mesure	Sous-mesure	Indicateur	Dimension 1	Priorité	Domaine prioritaire	B1: réalisations accomplies (données cumulées pour 2014-2019)
<b>M07</b>		<b>O1 - Total des dépenses publiques</b>		<b>P4</b>		<b>6 609 512,56</b>
M07		O1 - Total des dépenses publiques	Dépenses publiques totales des opérations soutenues par les subventions	P4		6 609 512,56
M07		O1 - Total des dépenses publiques	Dépenses publiques totales du soutien fourni par l'IF	P4		0,00
<b>M07</b>		<b>O1 - Total des dépenses publiques</b>				<b>6 609 512,56</b>
<b>M07</b>		<b>O1 - Total des dépenses publiques</b>	<b>Dépenses publiques totales des opérations soutenues par les subventions</b>			<b>6 609 512,56</b>
<b>M07</b>		<b>O1 - Total des dépenses publiques</b>	<b>Dépenses publiques totales du soutien fourni par l'IF</b>			<b>0,00</b>
<b>M07</b>		<b>O2 - Total des investissements</b>		<b>P4</b>		<b>6 515 206,96</b>
M07		O2 - Total des investissements	Actions/opérations soutenues par les subventions	P4		6 515 206,96
M07		O2 - Total des investissements	Actions/opérations soutenues par l'IF (y compris le financement du fonds de roulement et la subvention, le cas échéant)	P4		0,00
<b>M07</b>		<b>O2 - Total des investissements</b>				<b>6 515 206,96</b>
<b>M07</b>		<b>O2 - Total des investissements</b>	<b>Actions/opérations soutenues par les subventions</b>			<b>6 515 206,96</b>
<b>M07</b>		<b>O2 - Total des investissements</b>	<b>Actions/opérations soutenues par l'IF (y compris le financement du fonds de roulement et la subvention, le cas échéant)</b>			<b>0,00</b>
<b>M07</b>		<b>O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues</b>		<b>P4</b>		<b>256,00</b>
M07		O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	par l'IF [nombre de contrats signés avec les bénéficiaires finaux (ou pour leur compte au moyen d'une garantie)]	P4		0,00
M07		O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	par des subventions	P4		256,00
<b>M07</b>		<b>O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues</b>				<b>256,00</b>
<b>M07</b>		<b>O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues</b>	<b>par l'IF [nombre de contrats signés avec les bénéficiaires finaux (ou pour leur compte au moyen d'une garantie)]</b>			<b>0,00</b>
<b>M07</b>		<b>O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues</b>	<b>par des subventions</b>			<b>256,00</b>

M07	M07.1; M07.6	O1 - Total des dépenses publiques		P4		6 609 512,56
<b>M07</b>	<b>M07.1; M07.6</b>	<b>O1 - Total des dépenses publiques</b>				<b>6 609 512,56</b>
M07	M07.1	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	de gestion des zones relevant de Natura 2000/à haute valeur naturelle	P4		9,00
M07	M07.1	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	de développement des villages	P4		0,00
<b>M07</b>	<b>M07.1</b>	<b>O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues</b>	<b>de gestion des zones relevant de Natura 2000/à haute valeur naturelle</b>			<b>9,00</b>
<b>M07</b>	<b>M07.1</b>	<b>O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues</b>	<b>de développement des villages</b>			<b>0,00</b>
M07	M07.1; M07.2; M07.4; M07.5; M07.6; M07.7; M07.8	O15 - Population bénéficiant de meilleurs services/infrastructures (informatiques ou autres)		P4		0,00
<b>M07</b>	<b>M07.1; M07.2; M07.4; M07.5; M07.6; M07.7; M07.8</b>	<b>O15 - Population bénéficiant de meilleurs services/infrastructures (informatiques ou autres)</b>				<b>0,00</b>
M07	M07.2; M07.3; M07.4; M07.5; M07.6; M07.7; M07.8	O2 - Total des investissements		P4		6 515 206,96
<b>M07</b>	<b>M07.2; M07.3; M07.4; M07.5; M07.6; M07.7; M07.8</b>	<b>O2 - Total des investissements</b>				<b>6 515 206,96</b>
M07	M07.2	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues		P4		0,00
<b>M07</b>	<b>M07.2</b>	<b>O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues</b>				<b>0,00</b>
M07	M07.3	O1 - Total des dépenses publiques	haut débit	P4		0,00
M07	M07.3	O1 - Total des dépenses publiques	autre que haut débit	P4		0,00
<b>M07</b>	<b>M07.3</b>	<b>O1 - Total des dépenses publiques</b>	<b>haut débit</b>			<b>0,00</b>
<b>M07</b>	<b>M07.3</b>	<b>O1 - Total des dépenses publiques</b>	<b>autre que haut débit</b>			<b>0,00</b>
M07	M07.3	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	Infrastructures TIC: réseau haut débit à très grande vitesse (accès/boucle locale; >= 100 Mbit/s)	P4		0,00
M07	M07.3	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	Infrastructures TIC: réseau haut débit à grande vitesse (accès/boucle locale; >= 30 Mbit/s)	P4		0,00
M07	M07.3	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	Services d'administration en ligne	P4		0,00
M07	M07.3	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	TIC: autres types d'infrastructures TIC (infrastructure passive, centre informatique...)	P4		0,00
<b>M07</b>	<b>M07.3</b>	<b>O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues</b>	<b>Infrastructures TIC: réseau haut débit à très grande vitesse (accès/boucle locale; &gt;= 100 Mbit/s)</b>			<b>0,00</b>
<b>M07</b>	<b>M07.3</b>	<b>O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues</b>	<b>Infrastructures TIC: réseau haut débit à grande vitesse</b>			<b>0,00</b>

			(accès/boucle locale; >= 30 Mbit/s)			
<b>M07</b>	<b>M07.3</b>	<b>O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues</b>	<b>Services d'administration en ligne</b>			<b>0,00</b>
<b>M07</b>	<b>M07.3</b>	<b>O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues</b>	<b>TIC: autres types d'infrastructures TIC (infrastructure passive, centre informatique...)</b>			<b>0,00</b>
M07	M07.3	O15 - Population bénéficiant de meilleurs services/infrastructures (informatiques ou autres)	haut débit	P4		0,00
M07	M07.3	O15 - Population bénéficiant de meilleurs services/infrastructures (informatiques ou autres)	autre que haut débit	P4		0,00
<b>M07</b>	<b>M07.3</b>	<b>O15 - Population bénéficiant de meilleurs services/infrastructures (informatiques ou autres)</b>	<b>haut débit</b>			<b>0,00</b>
<b>M07</b>	<b>M07.3</b>	<b>O15 - Population bénéficiant de meilleurs services/infrastructures (informatiques ou autres)</b>	<b>autre que haut débit</b>			<b>0,00</b>
M07	M07.4	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues		P4		0,00
<b>M07</b>	<b>M07.4</b>	<b>O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues</b>				<b>0,00</b>
M07	M07.5	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues		P4		0,00
<b>M07</b>	<b>M07.5</b>	<b>O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues</b>				<b>0,00</b>
M07	M07.6	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues		P4		247,00
<b>M07</b>	<b>M07.6</b>	<b>O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues</b>				<b>247,00</b>
M07	M07.7	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues		P4		0,00
<b>M07</b>	<b>M07.7</b>	<b>O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues</b>				<b>0,00</b>
M07	M07.8	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues		P4		0,00
<b>M07</b>	<b>M07.8</b>	<b>O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues</b>				<b>0,00</b>



M08 - Investissements dans le développement des zones forestières et amélioration de la viabilité des forêts (articles 21 à 26)

Mesure	Sous-mesure	Indicateur	Dimension 1	Priorité	Domaine prioritaire	B1: réalisations accomplies (données cumulées pour 2014-2019)
<b>M08</b>		<b>O1 - Total des dépenses publiques</b>		<b>P4</b>		<b>354 556,00</b>
M08		O1 - Total des dépenses publiques	Dépenses publiques totales des opérations soutenues par les subventions	P4		354 556,00
M08		O1 - Total des dépenses publiques	Dépenses publiques totales du soutien fourni par l'IF	P4		0,00
<b>M08</b>		<b>O1 - Total des dépenses publiques</b>		<b>P5</b>	<b>5C</b>	<b>198 676,20</b>
M08		O1 - Total des dépenses publiques	Dépenses publiques totales des opérations soutenues par les subventions	P5	5C	198 676,20
M08		O1 - Total des dépenses publiques	Dépenses publiques totales du soutien fourni par l'IF	P5	5C	0,00
<b>M08</b>		<b>O1 - Total des dépenses publiques</b>		<b>P5</b>	<b>5E</b>	<b>731 697,26</b>
M08		O1 - Total des dépenses publiques	Dépenses publiques totales des opérations soutenues par les subventions	P5	5E	731 697,26
M08		O1 - Total des dépenses publiques	Dépenses publiques totales du soutien fourni par l'IF	P5	5E	0,00
<b>M08</b>		<b>O1 - Total des dépenses publiques</b>				<b>1 284 929,46</b>
<b>M08</b>		<b>O1 - Total des dépenses publiques</b>	<b>Dépenses publiques totales des opérations soutenues par les subventions</b>			<b>1 284 929,46</b>
<b>M08</b>		<b>O1 - Total des dépenses publiques</b>	<b>Dépenses publiques totales du soutien fourni par l'IF</b>			<b>0,00</b>
<b>M08</b>		<b>O2 - Total des investissements</b>		<b>P4</b>		<b>481 806,80</b>
M08		O2 - Total des investissements	Actions/opérations soutenues par les subventions	P4		481 806,80
M08		O2 - Total des investissements	Actions/opérations soutenues par l'IF (y compris le financement du fonds de roulement et la subvention, le cas échéant)	P4		0,00
<b>M08</b>		<b>O2 - Total des investissements</b>		<b>P5</b>	<b>5C</b>	<b>472 669,59</b>
M08		O2 - Total des investissements	Actions/opérations soutenues par les subventions	P5	5C	472 669,59
M08		O2 - Total des investissements	Actions/opérations soutenues par l'IF (y compris le financement du fonds de roulement et	P5	5C	0,00

			la subvention, le cas échéant)			
<b>M08</b>		<b>O2 - Total des investissements</b>		<b>P5</b>	<b>5E</b>	<b>1 568 532,49</b>
M08		O2 - Total des investissements	Actions/opérations soutenues par les subventions	P5	5E	1 568 532,49
M08		O2 - Total des investissements	Actions/opérations soutenues par l'IF (y compris le financement du fonds de roulement et la subvention, le cas échéant)	P5	5E	0,00
<b>M08</b>		<b>O2 - Total des investissements</b>				<b>2 523 008,88</b>
<b>M08</b>		<b>O2 - Total des investissements</b>	<b>Actions/opérations soutenues par les subventions</b>			<b>2 523 008,88</b>
<b>M08</b>		<b>O2 - Total des investissements</b>	<b>Actions/opérations soutenues par l'IF (y compris le financement du fonds de roulement et la subvention, le cas échéant)</b>			<b>0,00</b>
<b>M08</b>		<b>O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues</b>		<b>P4</b>		<b>11,00</b>
M08		O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	par l'IF [nombre de contrats signés avec les bénéficiaires finaux (ou pour leur compte au moyen d'une garantie)]	P4		0,00
M08		O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	par des subventions	P4		11,00
<b>M08</b>		<b>O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues</b>		<b>P5</b>	<b>5C</b>	<b>21,00</b>
M08		O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	par l'IF [nombre de contrats signés avec les bénéficiaires finaux (ou pour leur compte au moyen d'une garantie)]	P5	5C	0,00
M08		O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	par des subventions	P5	5C	21,00
<b>M08</b>		<b>O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues</b>		<b>P5</b>	<b>5E</b>	<b>52,00</b>
M08		O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	par l'IF [nombre de contrats signés avec les bénéficiaires finaux (ou pour leur compte au moyen d'une garantie)]	P5	5E	0,00
M08		O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	par des subventions	P5	5E	52,00
<b>M08</b>		<b>O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues</b>				<b>84,00</b>
<b>M08</b>		<b>O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues</b>	<b>par l'IF [nombre de contrats signés avec les bénéficiaires finaux (ou pour leur compte au moyen d'une garantie)]</b>			<b>0,00</b>
<b>M08</b>		<b>O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues</b>	<b>par des subventions</b>			<b>84,00</b>
<b>M08</b>		<b>O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus</b>		<b>P4</b>		<b>11,00</b>
M08		O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	par des subventions	P4		11,00

M08		O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Nombre de bénéficiaires finaux de l'IF (ayant signé un contrat)	P4		0,00
<b>M08</b>		<b>O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus</b>		<b>P5</b>	<b>5C</b>	<b>21,00</b>
M08		O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	par des subventions	P5	5C	21,00
M08		O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Nombre de bénéficiaires finaux de l'IF (ayant signé un contrat)	P5	5C	0,00
<b>M08</b>		<b>O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus</b>		<b>P5</b>	<b>5E</b>	<b>52,00</b>
M08		O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	par des subventions	P5	5E	52,00
M08		O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Nombre de bénéficiaires finaux de l'IF (ayant signé un contrat)	P5	5E	0,00
<b>M08</b>		<b>O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus</b>				<b>84,00</b>
<b>M08</b>		<b>O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus</b>	<b>par des subventions</b>			<b>84,00</b>
<b>M08</b>		<b>O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus</b>	<b>Nombre de bénéficiaires finaux de l'IF (ayant signé un contrat)</b>			<b>0,00</b>
M08	M08.1	O1 - Total des dépenses publiques	installation uniquement	P4		0,00
M08	M08.1	O1 - Total des dépenses publiques	installation uniquement	P5	5C	0,00
M08	M08.1	O1 - Total des dépenses publiques	installation uniquement	P5	5E	731 697,26
<b>M08</b>	<b>M08.1</b>	<b>O1 - Total des dépenses publiques</b>	<b>installation uniquement</b>			<b>731 697,26</b>
M08	M08.1	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	installation uniquement	P4		0,00
M08	M08.1	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	installation uniquement	P5	5C	0,00
M08	M08.1	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	installation uniquement	P5	5E	52,00
<b>M08</b>	<b>M08.1</b>	<b>O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus</b>	<b>installation uniquement</b>			<b>52,00</b>
M08	M08.1	O5 - Superficie totale (ha)	installation uniquement	P4		0,00
M08	M08.1	O5 - Superficie totale (ha)	installation uniquement	P5	5C	0,00
M08	M08.1	O5 - Superficie totale (ha)	installation uniquement	P5	5E	319,68
<b>M08</b>	<b>M08.1</b>	<b>O5 - Superficie totale (ha)</b>	<b>installation uniquement</b>			<b>319,68</b>
M08	M08.2	O1 - Total des dépenses publiques	installation uniquement	P4		0,00
M08	M08.2	O1 - Total des dépenses publiques	installation uniquement	P5	5C	0,00
M08	M08.2	O1 - Total des dépenses publiques	installation uniquement	P5	5E	0,00
<b>M08</b>	<b>M08.2</b>	<b>O1 - Total des dépenses publiques</b>	<b>installation uniquement</b>			<b>0,00</b>
M08	M08.2	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	installation uniquement	P4		0,00
M08	M08.2	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	installation uniquement	P5	5C	0,00
M08	M08.2	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	installation uniquement	P5	5E	0,00
<b>M08</b>	<b>M08.2</b>	<b>O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus</b>	<b>installation uniquement</b>			<b>0,00</b>
M08	M08.2	O5 - Superficie totale (ha)	installation uniquement	P4		0,00
M08	M08.2	O5 - Superficie totale (ha)	installation uniquement	P5	5C	0,00
M08	M08.2	O5 - Superficie totale (ha)	installation uniquement	P5	5E	0,00
<b>M08</b>	<b>M08.2</b>	<b>O5 - Superficie totale (ha)</b>	<b>installation uniquement</b>			<b>0,00</b>

M08	M08.4	O1 - Total des dépenses publiques		P4		0,00
M08	M08.4	O1 - Total des dépenses publiques		P5	5C	0,00
M08	M08.4	O1 - Total des dépenses publiques		P5	5E	0,00
<b>M08</b>	<b>M08.4</b>	<b>O1 - Total des dépenses publiques</b>				<b>0,00</b>
M08	M08.4	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus		P4		0,00
M08	M08.4	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus		P5	5C	0,00
M08	M08.4	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus		P5	5E	0,00
<b>M08</b>	<b>M08.4</b>	<b>O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus</b>				<b>0,00</b>
M08	M08.4	O5 - Superficie totale (ha)		P4		0,00
M08	M08.4	O5 - Superficie totale (ha)		P5	5C	0,00
M08	M08.4	O5 - Superficie totale (ha)		P5	5E	0,00
<b>M08</b>	<b>M08.4</b>	<b>O5 - Superficie totale (ha)</b>				<b>0,00</b>
M08	M08.5	O1 - Total des dépenses publiques		P4		0,00
M08	M08.5	O1 - Total des dépenses publiques		P5	5C	0,00
M08	M08.5	O1 - Total des dépenses publiques		P5	5E	0,00
<b>M08</b>	<b>M08.5</b>	<b>O1 - Total des dépenses publiques</b>				<b>0,00</b>
M08	M08.5	O2 - Total des investissements		P4		0,00
M08	M08.5	O2 - Total des investissements		P5	5C	0,00
M08	M08.5	O2 - Total des investissements		P5	5E	0,00
<b>M08</b>	<b>M08.5</b>	<b>O2 - Total des investissements</b>				<b>0,00</b>
M08	M08.5	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues		P4		0,00
M08	M08.5	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues		P5	5C	0,00
M08	M08.5	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues		P5	5E	0,00
<b>M08</b>	<b>M08.5</b>	<b>O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues</b>				<b>0,00</b>
M08	M08.5	O5 - Superficie totale (ha)		P4		0,00
M08	M08.5	O5 - Superficie totale (ha)		P5	5C	0,00
M08	M08.5	O5 - Superficie totale (ha)		P5	5E	0,00
<b>M08</b>	<b>M08.5</b>	<b>O5 - Superficie totale (ha)</b>				<b>0,00</b>
M08	M08.6	O1 - Total des dépenses publiques		P4		0,00
M08	M08.6	O1 - Total des dépenses publiques		P5	5C	198 676,20
M08	M08.6	O1 - Total des dépenses publiques		P5	5E	0,00
<b>M08</b>	<b>M08.6</b>	<b>O1 - Total des dépenses publiques</b>				<b>198 676,20</b>
M08	M08.6	O2 - Total des investissements		P4		0,00
M08	M08.6	O2 - Total des investissements		P5	5C	472 669,59
M08	M08.6	O2 - Total des investissements		P5	5E	0,00
<b>M08</b>	<b>M08.6</b>	<b>O2 - Total des investissements</b>				<b>472 669,59</b>
M08	M08.6	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues		P4		0,00
M08	M08.6	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues		P5	5C	21,00
M08	M08.6	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues		P5	5E	0,00
<b>M08</b>	<b>M08.6</b>	<b>O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues</b>				<b>21,00</b>

## M16 - Coopération (article 35)

Mesure	Sous-mesure	Indicateur	Dimension 1	Dimension 2	Dimension 3	Priorité	Domaine prioritaire	B1: réalisations accomplies (données cumulées pour 2014-2019)
M16		O1 - Total des dépenses publiques	PEI			P2	2A	1 051 005,44
M16		O1 - Total des dépenses publiques	PEI	Dépenses publiques totales du soutien fourni par l'IF		P2	2A	0,00
M16		O1 - Total des dépenses publiques	PEI			P5	5C	0,00
M16		O1 - Total des dépenses publiques	PEI	Dépenses publiques totales du soutien fourni par l'IF		P5	5C	0,00
<b>M16</b>		<b>O1 - Total des dépenses publiques</b>	<b>PEI</b>					<b>1 051 005,44</b>
<b>M16</b>		<b>O1 - Total des dépenses publiques</b>	<b>PEI</b>	<b>Dépenses publiques totales du soutien fourni par l'IF</b>				<b>0,00</b>
M16		O16 - Nombre de groupes du PEI soutenus, nombre d'opérations du PEI soutenues et nombre et type de partenaires au sein des groupes du PEI	PEI	par l'IF		P2	2A	0,00
M16		O16 - Nombre de groupes du PEI soutenus, nombre d'opérations du PEI soutenues et nombre et type de partenaires au sein des groupes du PEI	PEI	Nombre d'opérations de coopération du PEI soutenues (par exemple, projets pilotes, développement de produits...)		P2	2A	26,00
M16		O16 - Nombre de groupes du PEI soutenus, nombre d'opérations du PEI soutenues et nombre et type de partenaires au sein des groupes du PEI	PEI	par l'IF		P5	5C	0,00
M16		O16 - Nombre de groupes du PEI soutenus, nombre d'opérations du PEI soutenues et nombre et type de partenaires au sein des groupes du PEI	PEI	Nombre d'opérations de coopération du PEI soutenues (par exemple, projets pilotes, développement de produits...)		P5	5C	0,00
M16		O16 - Nombre de groupes du PEI soutenus, nombre d'opérations du PEI soutenues et nombre et type de partenaires au sein des groupes du PEI	PEI	Nombre de groupes du PEI soutenus				6,00
<b>M16</b>		<b>O16 - Nombre de groupes du PEI soutenus, nombre d'opérations du PEI soutenues et nombre et type de partenaires au sein des groupes du PEI</b>	<b>PEI</b>	<b>par l'IF</b>				<b>0,00</b>

M16		O16 - Nombre de groupes du PEI soutenus, nombre d'opérations du PEI soutenues et nombre et type de partenaires au sein des groupes du PEI	PEI	Nombre de partenaires au sein des groupes du PEI	PME			6,00
M16		O16 - Nombre de groupes du PEI soutenus, nombre d'opérations du PEI soutenues et nombre et type de partenaires au sein des groupes du PEI	PEI	Nombre de partenaires au sein des groupes du PEI	conseillers			22,00
M16		O16 - Nombre de groupes du PEI soutenus, nombre d'opérations du PEI soutenues et nombre et type de partenaires au sein des groupes du PEI	PEI	Nombre de partenaires au sein des groupes du PEI	autres (autres organismes publics...)			24,00
M16		O16 - Nombre de groupes du PEI soutenus, nombre d'opérations du PEI soutenues et nombre et type de partenaires au sein des groupes du PEI	PEI	Nombre de partenaires au sein des groupes du PEI	ONG			1,00
M16		O16 - Nombre de groupes du PEI soutenus, nombre d'opérations du PEI soutenues et nombre et type de partenaires au sein des groupes du PEI	PEI	Nombre de partenaires au sein des groupes du PEI	instituts de recherche			4,00
M16		O16 - Nombre de groupes du PEI soutenus, nombre d'opérations du PEI soutenues et nombre et type de partenaires au sein des groupes du PEI	PEI	Nombre de partenaires au sein des groupes du PEI	exploitants agricoles			3,00
<b>M16</b>		<b>O16 - Nombre de groupes du PEI soutenus, nombre d'opérations du PEI soutenues et nombre et type de partenaires au sein des groupes du PEI</b>	<b>PEI</b>	<b>Nombre d'opérations de coopération du PEI soutenues (par exemple, projets pilotes, développement de produits...)</b>				<b>26,00</b>
M16		O17 - Nombre d'opérations de coopération soutenues (autres que le PEI)	hors PEI	par l'IF		P2	2A	0,00
M16		O17 - Nombre d'opérations de coopération soutenues (autres que le PEI)	hors PEI	par l'IF		P5	5C	0,00
<b>M16</b>		<b>O17 - Nombre d'opérations de coopération soutenues (autres que le PEI)</b>	<b>hors PEI</b>	<b>par l'IF</b>				<b>0,00</b>
M16	M16.0	O17 - Nombre d'opérations de coopération soutenues (autres que le PEI)	hors PEI			P2	2A	0,00
M16	M16.0	O17 - Nombre d'opérations de coopération soutenues (autres que le PEI)	hors PEI			P5	5C	0,00
<b>M16</b>	<b>M16.0</b>	<b>O17 - Nombre d'opérations de coopération soutenues (autres que le PEI)</b>	<b>hors PEI</b>					<b>0,00</b>

M16	M16.2; M16.3; M16.4; M16.5; M16.6; M16.7; M16.8; M16.9	O1 - Total des dépenses publiques	hors PEI			P2	2A	0,00
M16	M16.2; M16.3; M16.4; M16.5; M16.6; M16.7; M16.8; M16.9	O1 - Total des dépenses publiques	hors PEI	Dépenses publiques totales du soutien fourni par l'IF		P2	2A	0,00
M16	M16.2; M16.3; M16.4; M16.5; M16.6; M16.7; M16.8; M16.9	O1 - Total des dépenses publiques	hors PEI			P5	5C	206 691,08
M16	M16.2; M16.3; M16.4; M16.5; M16.6; M16.7; M16.8; M16.9	O1 - Total des dépenses publiques	hors PEI	Dépenses publiques totales du soutien fourni par l'IF		P5	5C	0,00
<b>M16</b>	<b>M16.2; M16.3; M16.4; M16.5; M16.6; M16.7; M16.8; M16.9</b>	<b>O1 - Total des dépenses publiques</b>	<b>hors PEI</b>					<b>206 691,08</b>
<b>M16</b>	<b>M16.2; M16.3; M16.4; M16.5; M16.6; M16.7; M16.8; M16.9</b>	<b>O1 - Total des dépenses publiques</b>	<b>hors PEI</b>	<b>Dépenses publiques totales du soutien fourni par l'IF</b>				
M16	M16.2	O17 - Nombre d'opérations de coopération soutenues (autres que le PEI)	hors PEI			P2	2A	0,00
M16	M16.2	O17 - Nombre d'opérations de coopération soutenues (autres que le PEI)	hors PEI			P5	5C	0,00
<b>M16</b>	<b>M16.2</b>	<b>O17 - Nombre d'opérations de coopération soutenues (autres que le PEI)</b>	<b>hors PEI</b>					<b>0,00</b>
M16	M16.3	O17 - Nombre d'opérations de coopération soutenues (autres que le PEI)	hors PEI			P2	2A	0,00
M16	M16.3	O17 - Nombre d'opérations de coopération soutenues (autres que le PEI)	hors PEI			P5	5C	0,00

<b>M16</b>	<b>M16.3</b>	<b>O17 - Nombre d'opérations de coopération soutenues (autres que le PEI)</b>	<b>hors PEI</b>					<b>0,00</b>
M16	M16.4	O17 - Nombre d'opérations de coopération soutenues (autres que le PEI)	hors PEI			P2	2A	0,00
M16	M16.4	O17 - Nombre d'opérations de coopération soutenues (autres que le PEI)	hors PEI			P5	5C	0,00
<b>M16</b>	<b>M16.4</b>	<b>O17 - Nombre d'opérations de coopération soutenues (autres que le PEI)</b>	<b>hors PEI</b>					<b>0,00</b>
M16	M16.5	O1 - Total des dépenses publiques	hors PEI			P2	2A	0,00
M16	M16.5	O1 - Total des dépenses publiques	hors PEI			P5	5C	0,00
<b>M16</b>	<b>M16.5</b>	<b>O1 - Total des dépenses publiques</b>	<b>hors PEI</b>					<b>0,00</b>
M16	M16.5	O17 - Nombre d'opérations de coopération soutenues (autres que le PEI)	hors PEI			P2	2A	0,00
M16	M16.5	O17 - Nombre d'opérations de coopération soutenues (autres que le PEI)	hors PEI			P5	5C	0,00
<b>M16</b>	<b>M16.5</b>	<b>O17 - Nombre d'opérations de coopération soutenues (autres que le PEI)</b>	<b>hors PEI</b>					<b>0,00</b>
M16	M16.6	O17 - Nombre d'opérations de coopération soutenues (autres que le PEI)	hors PEI			P2	2A	0,00
M16	M16.6	O17 - Nombre d'opérations de coopération soutenues (autres que le PEI)	hors PEI			P5	5C	0,00
<b>M16</b>	<b>M16.6</b>	<b>O17 - Nombre d'opérations de coopération soutenues (autres que le PEI)</b>	<b>hors PEI</b>					<b>0,00</b>
M16	M16.7	O17 - Nombre d'opérations de coopération soutenues (autres que le PEI)	hors PEI			P2	2A	0,00
M16	M16.7	O17 - Nombre d'opérations de coopération soutenues (autres que le PEI)	hors PEI			P5	5C	5,00
<b>M16</b>	<b>M16.7</b>	<b>O17 - Nombre d'opérations de coopération soutenues (autres que le PEI)</b>	<b>hors PEI</b>					<b>5,00</b>
M16	M16.8	O17 - Nombre d'opérations de coopération soutenues (autres que le PEI)	hors PEI			P2	2A	0,00
M16	M16.8	O17 - Nombre d'opérations de coopération soutenues (autres que le PEI)	hors PEI			P5	5C	0,00



<b>M16</b>	<b>M16.8</b>	<b>O17 - Nombre d'opérations de coopération soutenues (autres que le PEI)</b>	<b>hors PEI</b>					<b>0,00</b>
M16	M16.9	O17 - Nombre d'opérations de coopération soutenues (autres que le PEI)	hors PEI			P2	2A	0,00
M16	M16.9	O17 - Nombre d'opérations de coopération soutenues (autres que le PEI)	hors PEI			P5	5C	0,00
<b>M16</b>	<b>M16.9</b>	<b>O17 - Nombre d'opérations de coopération soutenues (autres que le PEI)</b>	<b>hors PEI</b>					<b>0,00</b>

Tableau B2.1: réalisations Leader accomplies (rapport annuel de mise en œuvre) – DONNÉES CUMULÉES

Mesure	Indicateur	Sous-mesure	Dimension 1	Priorité	Domaine prioritaire	Réalisations accomplies (données cumulées pour 2014-2019)
M19	O1 - Total des dépenses publiques		Dépenses publiques totales du soutien fourni par l'IF	P6	6B	0,00
M19	O1 - Total des dépenses publiques	M19.1	aide à l'élaboration d'une stratégie locale de développement	P6	6B	214 257,55
M19	O1 - Total des dépenses publiques	M19.1	kit de démarrage Leader	P6	6B	0,00
M19	O1 - Total des dépenses publiques	M19.2	(sur la base du DP prédominant (5A) auquel contribue le projet)	P6	6B	0,00
M19	O1 - Total des dépenses publiques	M19.2	(sur la base du DP prédominant (6A) auquel contribue le projet)	P6	6B	0,00
M19	O1 - Total des dépenses publiques	M19.2	(sur la base du DP prédominant (5B) auquel contribue le projet)	P6	6B	0,00
M19	O1 - Total des dépenses publiques	M19.2	(sur la base du DP prédominant (4B) auquel contribue le projet)	P6	6B	0,00
M19	O1 - Total des dépenses publiques	M19.2	(sur la base du DP prédominant (4A) auquel contribue le projet)	P6	6B	0,00
M19	O1 - Total des dépenses publiques	M19.2	(sur la base du DP prédominant (3A) auquel contribue le projet)	P6	6B	0,00
M19	O1 - Total des dépenses publiques	M19.2	(sur la base du DP prédominant (3B) auquel contribue le projet)	P6	6B	0,00
M19	O1 - Total des dépenses publiques	M19.2	(sur la base du DP prédominant (2B) auquel contribue le projet)	P6	6B	0,00
M19	O1 - Total des dépenses publiques	M19.2	(sur la base du DP prédominant (6B) auquel contribue le projet)	P6	6B	3 139 275,74
M19	O1 - Total des dépenses publiques	M19.2	(sur la base du DP prédominant (2A) auquel contribue le projet)	P6	6B	0,00
M19	O1 - Total des dépenses publiques	M19.2	(sur la base du DP prédominant (1A) auquel contribue le projet)	P6	6B	0,00
M19	O1 - Total des dépenses publiques	M19.2	(sur la base du DP prédominant (1C) auquel contribue le projet)	P6	6B	0,00
M19	O1 - Total des dépenses publiques	M19.2	(sur la base du DP prédominant (DP supplémentaire) auquel contribue le projet)	P6	6B	0,00
M19	O1 - Total des dépenses publiques	M19.2	(sur la base du DP prédominant (1B) auquel contribue le projet)	P6	6B	0,00
M19	O1 - Total des dépenses publiques	M19.2	(sur la base du DP prédominant (6C) auquel contribue le projet)	P6	6B	0,00
M19	O1 - Total des dépenses publiques	M19.2	(sur la base du DP prédominant (5C) auquel contribue le projet)	P6	6B	0,00

M19	O1 - Total des dépenses publiques	M19.2	(sur la base du DP prédominant (5D) auquel contribue le projet)	P6	6B	0,00
M19	O1 - Total des dépenses publiques	M19.2	(sur la base du DP prédominant (5E) auquel contribue le projet)	P6	6B	0,00
M19	O1 - Total des dépenses publiques	M19.2	(sur la base du DP prédominant (4C) auquel contribue le projet)	P6	6B	0,00
M19	O1 - Total des dépenses publiques	M19.3	aide à la coopération transnationale (projets)	P6	6B	0,00
M19	O1 - Total des dépenses publiques	M19.3	aide à la coopération interterritoriale (projets)	P6	6B	0,00
M19	O1 - Total des dépenses publiques	M19.3	soutien technique préparatoire pour des projets de coopération	P6	6B	0,00
M19	O1 - Total des dépenses publiques	M19.4	aide aux frais de fonctionnement de la stratégie locale de développement	P6	6B	0,00
M19	O1 - Total des dépenses publiques	M19.4	aide à l'animation de la stratégie locale de développement	P6	6B	1 917 409,50
M19	O18 - Population concernée par les groupes d'action locale			P6	6B	2 079 818,00
M19	O19 - Nombre de groupes d'action locale sélectionnés			P6	6B	21,00
M19	O19 - Nombre de groupes d'action locale sélectionnés		multi-fonds	P6	6B	0,00
M19	O20 - Nombre de projets Leader soutenus		par l'IF	P6	6B	0,00
M19	O20 - Nombre de projets Leader soutenus	M19.2	(sur la base du DP prédominant (5A) auquel contribue le projet)	P6	6B	0,00
M19	O20 - Nombre de projets Leader soutenus	M19.2	(sur la base du DP prédominant (6A) auquel contribue le projet)	P6	6B	0,00
M19	O20 - Nombre de projets Leader soutenus	M19.2	(sur la base du DP prédominant (5B) auquel contribue le projet)	P6	6B	0,00
M19	O20 - Nombre de projets Leader soutenus	M19.2	(sur la base du DP prédominant (4B) auquel contribue le projet)	P6	6B	0,00
M19	O20 - Nombre de projets Leader soutenus	M19.2	(sur la base du DP prédominant (4A) auquel contribue le projet)	P6	6B	0,00
M19	O20 - Nombre de projets Leader soutenus	M19.2	(sur la base du DP prédominant (3A) auquel contribue le projet)	P6	6B	0,00
M19	O20 - Nombre de projets Leader soutenus	M19.2	(sur la base du DP prédominant (3B) auquel contribue le projet)	P6	6B	0,00
M19	O20 - Nombre de projets Leader soutenus	M19.2	(sur la base du DP prédominant (2B) auquel contribue le projet)	P6	6B	0,00
M19	O20 - Nombre de projets Leader soutenus	M19.2	(sur la base du DP prédominant (6B) auquel contribue le projet)	P6	6B	62,00
M19	O20 - Nombre de projets Leader soutenus	M19.2	(sur la base du DP prédominant (2A) auquel contribue le projet)	P6	6B	0,00
M19	O20 - Nombre de projets Leader soutenus	M19.2	(sur la base du DP prédominant (1A) auquel contribue le projet)	P6	6B	0,00

M19	O20 - Nombre de projets Leader soutenus	M19.2	(sur la base du DP prédominant (1C) auquel contribue le projet)	P6	6B	0,00
M19	O20 - Nombre de projets Leader soutenus	M19.2	(sur la base du DP prédominant (DP supplémentaire) auquel contribue le projet)	P6	6B	62,00
M19	O20 - Nombre de projets Leader soutenus	M19.2	(sur la base du DP prédominant (1B) auquel contribue le projet)	P6	6B	0,00
M19	O20 - Nombre de projets Leader soutenus	M19.2	(sur la base du DP prédominant (6C) auquel contribue le projet)	P6	6B	0,00
M19	O20 - Nombre de projets Leader soutenus	M19.2	(sur la base du DP prédominant (5C) auquel contribue le projet)	P6	6B	0,00
M19	O20 - Nombre de projets Leader soutenus	M19.2	(sur la base du DP prédominant (5D) auquel contribue le projet)	P6	6B	0,00
M19	O20 - Nombre de projets Leader soutenus	M19.2	(sur la base du DP prédominant (5E) auquel contribue le projet)	P6	6B	0,00
M19	O20 - Nombre de projets Leader soutenus	M19.2	(sur la base du DP prédominant (4C) auquel contribue le projet)	P6	6B	0,00
M19	O21 - Nombre de projets de coopération soutenus		coopération interterritoriale	P6	6B	0,00
M19	O21 - Nombre de projets de coopération soutenus		par l'IF	P6	6B	0,00
M19	O21 - Nombre de projets de coopération soutenus		coopération transnationale	P6	6B	0,00
M19	O22 - Nombre et type de promoteurs de projets		PME	P6	6B	12,00
M19	O22 - Nombre et type de promoteurs de projets		ONG	P6	6B	19,00
M19	O22 - Nombre et type de promoteurs de projets		GAL	P6	6B	12,00
M19	O22 - Nombre et type de promoteurs de projets		autres	P6	6B	0,00
M19	O22 - Nombre et type de promoteurs de projets		organismes publics	P6	6B	63,00
M19	O23 - Nombre de groupes d'action locale (sans doubles comptes) engagés dans un projet de coopération		coopération interterritoriale	P6	6B	0,00
M19	O23 - Nombre de groupes d'action locale (sans doubles comptes) engagés dans un projet de coopération		coopération transnationale	P6	6B	0,00

Tableau B2.2: données Leader pour suivre les contributions au principal domaine prioritaire – DONNÉES CUMULÉES

Mesure	Priorité	Domaine prioritaire	Indicateur	Dimension 1	Valeur (données cumulées pour 2014-2019)
M19	P1	1A	O1 - Total des dépenses publiques		0,00
M19	P1	1B	T2: nombre total d'opérations de coopération soutenues au titre de la mesure de coopération [article 35 du règlement (UE) n° 1305/2013] (groupes, réseaux/pôles, projets pilotes...) (domaine prioritaire 1B)		0,00
M19	P1	1C	O12 - Nombre de participants aux formations		0,00
<b>M19</b>	<b>P2</b>	<b>2A</b>	<b>O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus</b>		<b>0,00</b>
M19	P2	2A	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Nombre de bénéficiaires finaux de l'IF (ayant signé un contrat)	0,00
M19	P2	2A	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Nombre de bénéficiaires finaux des subventions	0,00
<b>M19</b>	<b>P2</b>	<b>2B</b>	<b>O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus</b>		<b>0,00</b>
M19	P2	2B	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Nombre de bénéficiaires finaux de l'IF (ayant signé un contrat)	0,00
M19	P2	2B	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Nombre de bénéficiaires finaux des subventions	0,00
<b>M19</b>	<b>P3</b>	<b>3A</b>	<b>O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus</b>		<b>0,00</b>
M19	P3	3A	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Nombre de bénéficiaires finaux de l'IF (ayant signé un contrat)	0,00
M19	P3	3A	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Nombre de bénéficiaires finaux des subventions	0,00
<b>M19</b>	<b>P3</b>	<b>3B</b>	<b>O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus</b>		<b>0,00</b>
M19	P3	3B	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Nombre de bénéficiaires finaux de l'IF (ayant signé un contrat)	0,00
M19	P3	3B	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Nombre de bénéficiaires finaux des subventions	0,00
M19	P4	4A	O5 - Superficie totale (ha)	Foresterie	0,00
M19	P4	4A	O5 - Superficie totale (ha)	Agriculture	0,00
M19	P4	4B	O5 - Superficie totale (ha)	Foresterie	0,00
M19	P4	4B	O5 - Superficie totale (ha)	Agriculture	0,00
M19	P4	4C	O5 - Superficie totale (ha)	Foresterie	0,00
M19	P4	4C	O5 - Superficie totale (ha)	Agriculture	0,00
M19	P5	5A	O5 - Superficie totale (ha)		0,00
<b>M19</b>	<b>P5</b>	<b>5B</b>	<b>O2 - Total des investissements</b>		<b>0,00</b>
M19	P5	5B	O2 - Total des investissements	Actions/opérations soutenues par les subventions	0,00
M19	P5	5B	O2 - Total des investissements	Actions/opérations soutenues par l'IF	0,00
<b>M19</b>	<b>P5</b>	<b>5C</b>	<b>O2 - Total des investissements</b>		<b>0,00</b>

M19	P5	5C	O2 - Total des investissements	Actions/opérations soutenues par les subventions	0,00
M19	P5	5C	O2 - Total des investissements	Actions/opérations soutenues par l'IF	0,00
M19	P5	5D	O5 - Superficie totale (ha)		0,00
M19	P5	5D	O8 - Nombre d'unités de gros bétail bénéficiant d'un soutien (UGB)		0,00
M19	P5	5E	O5 - Superficie totale (ha)		0,00
M19	P6	6A	R21 / T20: emplois créés dans les projets soutenus (domaine prioritaire 6A)		57,33
M19	P6	6B	O15 - Population bénéficiant de meilleurs services/infrastructures (informatiques ou autres)	autres	2 079 818,00
M19	P6	6C	O15 - Population bénéficiant de meilleurs services/infrastructures (informatiques ou autres)	IT	0,00

Tableau B2.3: suivi de l'assistance technique – DONNÉES CUMULÉES

Mesure	Sous-mesure	Indicateur	Dimension 1	Dimension 2	Valeur du tableau B2.3
M20	M20.1	O1 - Total des dépenses publiques	coûts administratifs (personnel, matériel...)	Total	0,00
M20	M20.1	O1 - Total des dépenses publiques	autres coûts (études, formations...)	Total	0,00
M20	M20.2	O1 - Total des dépenses publiques	soutien total pour l'assistance technique		0,00
M20	M20.2	O1 - Total des dépenses publiques	soutien total pour l'assistance technique	dont aide à l'établissement et au fonctionnement du RRN	0,00
M20	M20.2	O24 - Nombre d'échanges thématiques et analytiques mis en place avec le soutien du RRN	autres (formations, forum internet...)		0,00
M20	M20.2	O24 - Nombre d'échanges thématiques et analytiques mis en place avec le soutien du RRN	autres (formations, forum internet...)	dont ceux axés sur le partage et la diffusion des données recueillies dans le cadre du suivi et de l'évaluation	0,00
M20	M20.2	O24 - Nombre d'échanges thématiques et analytiques mis en place avec le soutien du RRN	autres (formations, forum internet...)	dont ceux consacrés aux GAL, y compris aide à la coopération	0,00
M20	M20.2	O24 - Nombre d'échanges thématiques et analytiques mis en place avec le soutien du RRN	autres (formations, forum internet...)	dont ceux consacrés aux conseillers et/ou aux services de soutien à l'innovation	0,00
M20	M20.2	O24 - Nombre d'échanges thématiques et analytiques mis en place avec le soutien du RRN	consultations avec les parties prenantes		0,00
M20	M20.2	O24 - Nombre d'échanges thématiques et analytiques mis en place avec le soutien du RRN	consultations avec les parties prenantes	dont ceux axés sur le partage et la diffusion des données recueillies dans le cadre du suivi et de l'évaluation	0,00
M20	M20.2	O24 - Nombre d'échanges thématiques et analytiques mis en place avec le soutien du RRN	consultations avec les parties prenantes	dont ceux consacrés aux GAL, y compris aide à la coopération	0,00
M20	M20.2	O24 - Nombre d'échanges thématiques et analytiques mis en place avec le soutien du RRN	consultations avec les parties prenantes	dont ceux consacrés aux conseillers et/ou aux services de soutien à l'innovation	0,00
M20	M20.2	O24 - Nombre d'échanges thématiques et analytiques mis en place avec le soutien du RRN	groupes de travail thématiques		0,00
M20	M20.2	O24 - Nombre d'échanges thématiques et analytiques mis en place avec le soutien du RRN	groupes de travail thématiques	dont ceux axés sur le partage et la diffusion des données recueillies dans le cadre du suivi et de l'évaluation	0,00
M20	M20.2	O24 - Nombre d'échanges thématiques et analytiques mis en place avec le soutien du RRN	groupes de travail thématiques	dont ceux consacrés aux GAL, y compris aide à la coopération	0,00
M20	M20.2	O24 - Nombre d'échanges thématiques et analytiques mis en place avec le soutien du RRN	groupes de travail thématiques	dont ceux consacrés aux conseillers et/ou aux services de soutien à l'innovation	0,00
M20	M20.2	O25 - Nombre d'outils de communication du RRN	Nombre de publications: dépliants, lettres d'information, magazines, etc., y compris publications en ligne		0,00
M20	M20.2	O25 - Nombre d'outils de communication du RRN	Nombre de publications: dépliants, lettres	dont ceux axés sur le partage et la diffusion des	0,00

			d'information, magazines, etc., y compris publications en ligne	données recueillies dans le cadre du suivi et de l'évaluation	
M20	M20.2	O25 - Nombre d'outils de communication du RRN	Nombre de publications: dépliants, lettres d'information, magazines, etc., y compris publications en ligne	dont ceux consacrés aux GAL, y compris aide à la coopération	0,00
M20	M20.2	O25 - Nombre d'outils de communication du RRN	Nombre de publications: dépliants, lettres d'information, magazines, etc., y compris publications en ligne	dont ceux consacrés aux conseillers et/ou aux services de soutien à l'innovation	0,00
M20	M20.2	O25 - Nombre d'outils de communication du RRN	Nombre d'événements organisés par le RRN		0,00
M20	M20.2	O25 - Nombre d'outils de communication du RRN	Nombre d'événements organisés par le RRN	dont ceux axés sur le partage et la diffusion des données recueillies dans le cadre du suivi et de l'évaluation	0,00
M20	M20.2	O25 - Nombre d'outils de communication du RRN	Nombre d'événements organisés par le RRN	dont ceux consacrés aux GAL, y compris aide à la coopération	0,00
M20	M20.2	O25 - Nombre d'outils de communication du RRN	Nombre d'événements organisés par le RRN	dont ceux consacrés aux conseillers et/ou aux services de soutien à l'innovation	0,00
M20	M20.2	O25 - Nombre d'outils de communication du RRN	Nombre d'autres outils (site internet, réseaux sociaux...)		0,00
M20	M20.2	O25 - Nombre d'outils de communication du RRN	Nombre d'autres outils (site internet, réseaux sociaux...)	dont ceux axés sur le partage et la diffusion des données recueillies dans le cadre du suivi et de l'évaluation	0,00
M20	M20.2	O25 - Nombre d'outils de communication du RRN	Nombre d'autres outils (site internet, réseaux sociaux...)	dont ceux consacrés aux GAL, y compris aide à la coopération	0,00
M20	M20.2	O25 - Nombre d'outils de communication du RRN	Nombre d'autres outils (site internet, réseaux sociaux...)	dont ceux consacrés aux conseillers et/ou aux services de soutien à l'innovation	0,00
M20	M20.2	O25 - Nombre d'outils de communication du RRN	Nombre d'exemples de projets recueillis et diffusés par le RRN		0,00
M20	M20.2	O26 - Nombre d'activités du réseau européen de développement rural auxquelles le RRN a participé			0,00
M20	M20.2	O26 - Nombre d'activités du réseau européen de développement rural auxquelles le RRN a participé	dont celles auxquelles le RRN a activement contribué		0,00



Tableau B3: suivi annuel des mesures par zone, multi-annuelles et par unité de gros bétail (rapport annuel de mise en œuvre) – DONNÉES ANNUELLES

Mesure	Sous-mesure	Indicateur	Dimension 1	Dimension 2	Priorité	Domaine prioritaire	Réalisations accomplies (données ANNUELLES)
M08	M08.1	O1 - Total des dépenses publiques	entretien uniquement		P4		0,00
M08	M08.1	O1 - Total des dépenses publiques	entretien uniquement		P5	5C	0,00
M08	M08.1	O1 - Total des dépenses publiques	entretien uniquement		P5	5E	0,00
<b>M08</b>	<b>M08.1</b>	<b>O1 - Total des dépenses publiques</b>	<b>entretien uniquement</b>				<b>0,00</b>
M08	M08.1	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	entretien uniquement		P4		0,00
M08	M08.1	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	entretien uniquement		P5	5C	0,00
M08	M08.1	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	entretien uniquement		P5	5E	0,00
<b>M08</b>	<b>M08.1</b>	<b>O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus</b>	<b>entretien uniquement</b>				<b>0,00</b>
M08	M08.1	O5 - Superficie totale (ha)	entretien uniquement		P4		0,00
M08	M08.1	O5 - Superficie totale (ha)	entretien uniquement		P5	5C	0,00
M08	M08.1	O5 - Superficie totale (ha)	entretien uniquement		P5	5E	0,00
<b>M08</b>	<b>M08.1</b>	<b>O5 - Superficie totale (ha)</b>	<b>entretien uniquement</b>				<b>0,00</b>
M08	M08.2	O1 - Total des dépenses publiques	entretien uniquement		P4		0,00
M08	M08.2	O1 - Total des dépenses publiques	entretien uniquement		P5	5C	0,00
M08	M08.2	O1 - Total des dépenses publiques	entretien uniquement		P5	5E	0,00
<b>M08</b>	<b>M08.2</b>	<b>O1 - Total des dépenses publiques</b>	<b>entretien uniquement</b>				<b>0,00</b>
M08	M08.2	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	entretien uniquement		P4		0,00
M08	M08.2	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	entretien uniquement		P5	5C	0,00
M08	M08.2	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	entretien uniquement		P5	5E	0,00
<b>M08</b>	<b>M08.2</b>	<b>O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus</b>	<b>entretien uniquement</b>				<b>0,00</b>
M08	M08.2	O5 - Superficie totale (ha)	entretien uniquement		P4		0,00
M08	M08.2	O5 - Superficie totale (ha)	entretien uniquement		P5	5C	0,00
M08	M08.2	O5 - Superficie totale (ha)	entretien uniquement		P5	5E	0,00
<b>M08</b>	<b>M08.2</b>	<b>O5 - Superficie totale (ha)</b>	<b>entretien uniquement</b>				<b>0,00</b>
M08	M08.3	O1 - Total des dépenses publiques			P4		94 564,17

M08	M08.3	O1 - Total des dépenses publiques			P5	5C	0,00
M08	M08.3	O1 - Total des dépenses publiques			P5	5E	0,00
<b>M08</b>	<b>M08.3</b>	<b>O1 - Total des dépenses publiques</b>					<b>94 564,17</b>
M08	M08.3	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus			P4		5,00
M08	M08.3	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus			P5	5C	0,00
M08	M08.3	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus			P5	5E	0,00
<b>M08</b>	<b>M08.3</b>	<b>O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus</b>					<b>5,00</b>
M08	M08.3	O5 - Superficie totale (ha)			P4		0,00
M08	M08.3	O5 - Superficie totale (ha)			P5	5C	0,00
M08	M08.3	O5 - Superficie totale (ha)			P5	5E	0,00
<b>M08</b>	<b>M08.3</b>	<b>O5 - Superficie totale (ha)</b>					<b>0,00</b>
M10	M10.1	O1 - Total des dépenses publiques	Pratiques culturales	Sol de couverture, techniques de labour, travail du sol réduit, agriculture de conservation	P4		104 077,09
<b>M10</b>	<b>M10.1</b>	<b>O1 - Total des dépenses publiques</b>	<b>Pratiques culturales</b>	<b>Sol de couverture, techniques de labour, travail du sol réduit, agriculture de conservation</b>			<b>104 077,09</b>
M10	M10.1	O1 - Total des dépenses publiques	Gestion agricole, approches intégrées	Diversification des cultures, rotation des cultures	P4		0,00
<b>M10</b>	<b>M10.1</b>	<b>O1 - Total des dépenses publiques</b>	<b>Gestion agricole, approches intégrées</b>	<b>Diversification des cultures, rotation des cultures</b>			<b>0,00</b>
M10	M10.1	O1 - Total des dépenses publiques	Gestion agricole, approches intégrées	Régimes d'alimentation animale, gestion du fumier	P4		35 643 877,26
<b>M10</b>	<b>M10.1</b>	<b>O1 - Total des dépenses publiques</b>	<b>Gestion agricole, approches intégrées</b>	<b>Régimes d'alimentation animale, gestion du fumier</b>			<b>35 643 877,26</b>
M10	M10.1	O1 - Total des dépenses publiques	Irrigation/drainage	Réduction du drainage, gestion des zones humides	P4		0,00
<b>M10</b>	<b>M10.1</b>	<b>O1 - Total des dépenses publiques</b>	<b>Irrigation/drainage</b>	<b>Réduction du drainage, gestion des zones humides</b>			<b>0,00</b>
M10	M10.1	O1 - Total des dépenses publiques	Irrigation/drainage	Réduction des terres irriguées et/ou taux d'irrigation, techniques d'irrigation	P4		0,00
<b>M10</b>	<b>M10.1</b>	<b>O1 - Total des dépenses publiques</b>	<b>Irrigation/drainage</b>	<b>Réduction des terres irriguées et/ou taux d'irrigation, techniques d'irrigation</b>			<b>0,00</b>

M10	M10.1	O1 - Total des dépenses publiques	Gestion des paysages, habitats, prairies, agriculture à haute valeur naturelle	Entretien des systèmes de terres arables et prairies à haute valeur naturelle (par exemple, techniques de fauchage, labour manuel, coupe de la chaume hivernale sur les terres arables), introduction de pratiques étendues de pâturage, conversion de terres arables en prairies	P4		1 169 544,20
<b>M10</b>	<b>M10.1</b>	<b>O1 - Total des dépenses publiques</b>	<b>Gestion des paysages, habitats, prairies, agriculture à haute valeur naturelle</b>	<b>Entretien des systèmes de terres arables et prairies à haute valeur naturelle (par exemple, techniques de fauchage, labour manuel, coupe de la chaume hivernale sur les terres arables), introduction de pratiques étendues de pâturage, conversion de terres arables en prairies</b>			<b>1 169 544,20</b>
M10	M10.1	O1 - Total des dépenses publiques	Gestion des paysages, habitats, prairies, agriculture à haute valeur naturelle	Création, entretien des caractéristiques écologiques (par exemple, bordures des champs, zones tampons, parterres de fleurs, haies, arbres)	P4		979 389,24
<b>M10</b>	<b>M10.1</b>	<b>O1 - Total des dépenses publiques</b>	<b>Gestion des paysages, habitats, prairies, agriculture à haute valeur naturelle</b>	<b>Création, entretien des caractéristiques écologiques (par exemple, bordures des champs, zones tampons, parterres de fleurs, haies, arbres)</b>			<b>979 389,24</b>
M10	M10.1	O1 - Total des dépenses publiques	autres		P4		2 901 620,14
<b>M10</b>	<b>M10.1</b>	<b>O1 - Total des dépenses publiques</b>	<b>autres</b>				<b>2 901 620,14</b>
M10	M10.1	O1 - Total des dépenses publiques	Gestion des intrants, y compris production intégrée (réduction des engrais minéraux et des pesticides)		P4		2 294 826,66
<b>M10</b>	<b>M10.1</b>	<b>O1 - Total des dépenses publiques</b>	<b>Gestion des intrants, y compris production intégrée (réduction des engrais minéraux et des pesticides)</b>				<b>2 294 826,66</b>
M10	M10.1	O5 - Superficie totale (ha)	Pratiques culturales	Sol de couverture, techniques de labour, travail du sol réduit, agriculture de conservation	P4		664,60
<b>M10</b>	<b>M10.1</b>	<b>O5 - Superficie totale (ha)</b>	<b>Pratiques culturales</b>	<b>Sol de couverture, techniques de labour, travail du sol réduit,</b>			<b>664,60</b>

				<b>agriculture de conservation</b>			
M10	M10.1	O5 - Superficie totale (ha)	Gestion agricole, approches intégrées	Diversification des cultures, rotation des cultures	P4		0,00
<b>M10</b>	<b>M10.1</b>	<b>O5 - Superficie totale (ha)</b>	<b>Gestion agricole, approches intégrées</b>	<b>Diversification des cultures, rotation des cultures</b>			<b>0,00</b>
M10	M10.1	O5 - Superficie totale (ha)	Gestion agricole, approches intégrées	Régimes d'alimentation animale, gestion du fumier	P4		214 738,16
<b>M10</b>	<b>M10.1</b>	<b>O5 - Superficie totale (ha)</b>	<b>Gestion agricole, approches intégrées</b>	<b>Régimes d'alimentation animale, gestion du fumier</b>			<b>214 738,16</b>
M10	M10.1	O5 - Superficie totale (ha)	Irrigation/drainage	Réduction du drainage, gestion des zones humides	P4		0,00
<b>M10</b>	<b>M10.1</b>	<b>O5 - Superficie totale (ha)</b>	<b>Irrigation/drainage</b>	<b>Réduction du drainage, gestion des zones humides</b>			<b>0,00</b>
M10	M10.1	O5 - Superficie totale (ha)	Irrigation/drainage	Réduction des terres irriguées et/ou taux d'irrigation, techniques d'irrigation	P4		0,00
<b>M10</b>	<b>M10.1</b>	<b>O5 - Superficie totale (ha)</b>	<b>Irrigation/drainage</b>	<b>Réduction des terres irriguées et/ou taux d'irrigation, techniques d'irrigation</b>			<b>0,00</b>
M10	M10.1	O5 - Superficie totale (ha)	Gestion des paysages, habitats, prairies, agriculture à haute valeur naturelle	Entretien des systèmes de terres arables et prairies à haute valeur naturelle (par exemple, techniques de fauchage, labour manuel, coupe de la chaume hivernale sur les terres arables), introduction de pratiques étendues de pâturage, conversion de terres arables en prairies	P4		7 972,75
<b>M10</b>	<b>M10.1</b>	<b>O5 - Superficie totale (ha)</b>	<b>Gestion des paysages, habitats, prairies, agriculture à haute valeur naturelle</b>	<b>Entretien des systèmes de terres arables et prairies à haute valeur naturelle (par exemple, techniques de fauchage, labour manuel, coupe de la chaume hivernale sur les terres arables), introduction de pratiques étendues de pâturage, conversion de terres arables en prairies</b>			<b>7 972,75</b>
M10	M10.1	O5 - Superficie totale (ha)	Gestion des paysages, habitats, prairies, agriculture à haute valeur naturelle	Création, entretien des caractéristiques écologiques (par exemple, bordures des champs, zones	P4		0,00

				tampons, parterres de fleurs, haies, arbres)			
<b>M10</b>	<b>M10.1</b>	<b>O5 - Superficie totale (ha)</b>	<b>Gestion des paysages, habitats, prairies, agriculture à haute valeur naturelle</b>	<b>Création, entretien des caractéristiques écologiques (par exemple, bordures des champs, zones tampons, parterres de fleurs, haies, arbres)</b>			<b>0,00</b>
M10	M10.1	O5 - Superficie totale (ha)	autres		P4		0,00
<b>M10</b>	<b>M10.1</b>	<b>O5 - Superficie totale (ha)</b>	<b>autres</b>				<b>0,00</b>
M10	M10.1	O5 - Superficie totale (ha)	Gestion des intrants, y compris production intégrée (réduction des engrais minéraux et des pesticides)		P4		13 166,06
<b>M10</b>	<b>M10.1</b>	<b>O5 - Superficie totale (ha)</b>	<b>Gestion des intrants, y compris production intégrée (réduction des engrais minéraux et des pesticides)</b>				<b>13 166,06</b>
M10	M10.1	O6 - Surface physique bénéficiant d'un soutien (ha)					166 599,88
M10	M10.1	O7 - Nombre de contrats bénéficiant d'un soutien			P4		7 471,00
<b>M10</b>	<b>M10.1</b>	<b>O7 - Nombre de contrats bénéficiant d'un soutien</b>					<b>7 471,00</b>
M10	M10.2	O1 - Total des dépenses publiques	Ressources génétiques animales		P4		0,00
<b>M10</b>	<b>M10.2</b>	<b>O1 - Total des dépenses publiques</b>	<b>Ressources génétiques animales</b>				<b>0,00</b>
M10	M10.2	O1 - Total des dépenses publiques	Ressources génétiques végétales		P4		0,00
<b>M10</b>	<b>M10.2</b>	<b>O1 - Total des dépenses publiques</b>	<b>Ressources génétiques végétales</b>				<b>0,00</b>
M10	M10.2	O7 - Nombre de contrats bénéficiant d'un soutien			P4		0,00
<b>M10</b>	<b>M10.2</b>	<b>O7 - Nombre de contrats bénéficiant d'un soutien</b>					<b>0,00</b>
M11		O1 - Total des dépenses publiques			P3	3A	6 669 554,00
M11		O1 - Total des dépenses publiques			P4		11 098 477,43
<b>M11</b>		<b>O1 - Total des dépenses publiques</b>					<b>17 768 031,43</b>
M11		O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus			P3	3A	1 703,00
M11		O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus			P4		1 204,00
<b>M11</b>		<b>O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus</b>					<b>2 907,00</b>
M11	M11.1	O5 - Superficie totale (ha)			P3	3A	0,00
M11	M11.1	O5 - Superficie totale (ha)			P4		46 468,77
<b>M11</b>	<b>M11.1</b>	<b>O5 - Superficie totale (ha)</b>					<b>46 468,77</b>
M11	M11.2	O5 - Superficie totale (ha)			P3	3A	41 788,27
M11	M11.2	O5 - Superficie totale (ha)			P4		0,00
<b>M11</b>	<b>M11.2</b>	<b>O5 - Superficie totale (ha)</b>					<b>41 788,27</b>

M13		O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus			P4		20,00
<b>M13</b>		<b>O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus</b>					<b>20,00</b>
M13	M13.1	O1 - Total des dépenses publiques			P4		0,00
<b>M13</b>	<b>M13.1</b>	<b>O1 - Total des dépenses publiques</b>					<b>0,00</b>
M13	M13.1	O5 - Superficie totale (ha)			P4		0,00
<b>M13</b>	<b>M13.1</b>	<b>O5 - Superficie totale (ha)</b>					<b>0,00</b>
M13	M13.2	O1 - Total des dépenses publiques			P4		3 592,40
<b>M13</b>	<b>M13.2</b>	<b>O1 - Total des dépenses publiques</b>					<b>3 592,40</b>
M13	M13.2	O5 - Superficie totale (ha)			P4		0,00
<b>M13</b>	<b>M13.2</b>	<b>O5 - Superficie totale (ha)</b>					<b>0,00</b>
M13	M13.3	O1 - Total des dépenses publiques			P4		39 935,02
<b>M13</b>	<b>M13.3</b>	<b>O1 - Total des dépenses publiques</b>					<b>39 935,02</b>
M13	M13.3	O5 - Superficie totale (ha)			P4		1 567,62
<b>M13</b>	<b>M13.3</b>	<b>O5 - Superficie totale (ha)</b>					<b>1 567,62</b>

Tableau B4: total des dépenses publiques des opérations ayant une contribution supplémentaire à d'autres domaines prioritaires (rapport annuel de mise en œuvre) – DONNÉES CUMULÉES

Indicateur	Priorité	Domaine prioritaire	Total des dépenses publiques – données cumulées ANNÉE 2019 (total domaine prioritaire programmé)
O1 - Total des dépenses publiques	P1		1 257 696,52
O1 - Total des dépenses publiques	P2	2A	106 793 951,44
O1 - Total des dépenses publiques	P2	2B	33 215 040,62
O1 - Total des dépenses publiques	P3	3A	39 967 673,82
O1 - Total des dépenses publiques	P3	3B	
O1 - Total des dépenses publiques	P4		120 323 321,96
O1 - Total des dépenses publiques	P5	5A	
O1 - Total des dépenses publiques	P5	5B	7 035 537,06
O1 - Total des dépenses publiques	P5	5C	1 149 936,74
O1 - Total des dépenses publiques	P5	5D	
O1 - Total des dépenses publiques	P5	5E	731 697,26
O1 - Total des dépenses publiques	P6	6A	
O1 - Total des dépenses publiques	P6	6B	5 270 942,79
O1 - Total des dépenses publiques	P6	6C	
<b>O1 - Total des dépenses publiques</b>			<b>314 488 101,69</b>

Indicateur	Priorité	Domaine prioritaire	Ventilation P4: Total des dépenses publiques – données cumulées ANNÉE 2019 (total des dépenses publiques de toutes les opérations P4 contribuant à chaque domaine prioritaire P4 individuel – double comptabilisation)
O1 - Total des dépenses publiques	P4	4A	19 030 045,80
O1 - Total des dépenses publiques	P4	4B	101 293 276,10
O1 - Total des dépenses publiques	P4	4C	0,00



Indicateur	Priorité	Domaine prioritaire	Total des dépenses publiques – données cumulées ANNÉE 2019 (total des dépenses publiques de toutes les opérations ayant une contribution supplémentaire à d'autres domaines prioritaires – double comptabilisation)
O1 - Total des dépenses publiques	P1		1 917 409,50
O1 - Total des dépenses publiques	P2	2A	147 802 302,50
O1 - Total des dépenses publiques	P2	2B	147 802 302,50
O1 - Total des dépenses publiques	P3	3A	29 680 861,00
O1 - Total des dépenses publiques	P3	3B	0,00
O1 - Total des dépenses publiques	P4	4A	140 756 804,90
O1 - Total des dépenses publiques	P4	4B	244 294 418,50
O1 - Total des dépenses publiques	P4	4C	0,00
O1 - Total des dépenses publiques	P5	5A	0,00
O1 - Total des dépenses publiques	P5	5B	7 035 537,06
O1 - Total des dépenses publiques	P5	5C	1 674 942,92
O1 - Total des dépenses publiques	P5	5D	0,00
O1 - Total des dépenses publiques	P5	5E	4 380 547,16
O1 - Total des dépenses publiques	P6	6A	0,00
O1 - Total des dépenses publiques	P6	6B	5 270 942,79
O1 - Total des dépenses publiques	P6	6C	0,00

### 11.c) Tableau C: ventilation pour les réalisations et les mesures par type de zone, de sexe et/ou d'âge – DONNÉES CUMULÉES

Tableau C1.1: suivi des réalisations ventilées par type de zone – DONNÉES CUMULÉES

Mesure	Sous-mesure	Indicateur	Dimension 1	Dimension 2	Données cumulées pour 2014-année 2019
M04	M04.1; M04.2; M04.3; M04.4	O1 - Total des dépenses publiques	Zones soumises à des contraintes naturelles	montagne	0,00
M04	M04.1; M04.2; M04.3; M04.4	O1 - Total des dépenses publiques	Zones soumises à des contraintes naturelles	spécifiques	580 072,96
M04	M04.1; M04.2; M04.3; M04.4	O1 - Total des dépenses publiques	Zones soumises à des contraintes naturelles	autres	358 712,97
M04	M04.1; M04.2; M04.3; M04.4	O1 - Total des dépenses publiques	hors zone soumise à des contraintes naturelles		142 538 051,20
<b>M04</b>	<b>M04.1; M04.2; M04.3; M04.4</b>	<b>O1 - Total des dépenses publiques</b>	<b>Total</b>		<b>143 476 837,13</b>
M06	M06.1; M06.2; M06.3; M06.4; M06.5	O1 - Total des dépenses publiques	Zones soumises à des contraintes naturelles	montagne	0,00
M06	M06.1; M06.2; M06.3; M06.4; M06.5	O1 - Total des dépenses publiques	Zones soumises à des contraintes naturelles	spécifiques	48 000,00
M06	M06.1; M06.2; M06.3; M06.4; M06.5	O1 - Total des dépenses publiques	Zones soumises à des contraintes naturelles	autres	159 447,41
M06	M06.1; M06.2; M06.3; M06.4; M06.5	O1 - Total des dépenses publiques	hors zone soumise à des contraintes naturelles		33 005 926,82
<b>M06</b>	<b>M06.1; M06.2; M06.3; M06.4; M06.5</b>	<b>O1 - Total des dépenses publiques</b>	<b>Total</b>		<b>33 213 374,23</b>

Tableau C1.2 – DONNÉES CUMULÉES

Mesure	Sous-mesure	Indicateur	Dimension 1	Données cumulées pour 2014-année 2019
M10		O1 - Total des dépenses publiques		92 980 463,59
M10	M10.1	O1 - Total des dépenses publiques	dont Natura 2000	4 661 459,20
M15		O1 - Total des dépenses publiques		
M15	M15.1	O1 - Total des dépenses publiques	dont Natura 2000	0,00

Tableau C1.3 – DONNÉES CUMULÉES

Mesure	Sous-mesure	Indicateur	Dimension 1	Données cumulées pour 2014-année 2019
		O1 - Total des dépenses publiques		239 672 621,69
	M04.1; M06.1; M06.3; M10.1; M10.2; M12.1; M12.2; M12.3; M13.1; M13.2; M13.3; M14.1	O1 - Total des dépenses publiques	dont exploitations biologiques	150 090 678,20

Tableau C2.1: suivi des réalisations ventilées par âge et genre – DONNÉES CUMULÉES

Mesure	Sous-mesure	Indicateur	Dimension 1	Dimension 2	Priorité	Domaine prioritaire	Données cumulées pour 2014-année 2019
M04	M04.1	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Autres non particuliers		P2	2A	3 767,00
M04	M04.1	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (> 40)	femmes	P2	2A	58,00
M04	M04.1	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (> 40)	hommes	P2	2A	379,00
M04	M04.1	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (≤ 40)	femmes	P2	2A	44,00
M04	M04.1	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (≤ 40)	hommes	P2	2A	316,00
<b>M04</b>	<b>M04.1</b>	<b>O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus</b>	<b>Total</b>		<b>P2</b>	<b>2A</b>	<b>4 564,00</b>
M04	M04.1	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Autres non particuliers		P2	2B	0,00
M04	M04.1	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (> 40)	femmes	P2	2B	0,00
M04	M04.1	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (> 40)	hommes	P2	2B	0,00
M04	M04.1	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (≤ 40)	femmes	P2	2B	0,00
M04	M04.1	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (≤ 40)	hommes	P2	2B	0,00
<b>M04</b>	<b>M04.1</b>	<b>O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus</b>	<b>Total</b>		<b>P2</b>	<b>2B</b>	<b>0,00</b>
M04	M04.1	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Autres non particuliers		P3		0,00
M04	M04.1	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (> 40)	femmes	P3		0,00
M04	M04.1	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (> 40)	hommes	P3		0,00
M04	M04.1	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (≤ 40)	femmes	P3		0,00
M04	M04.1	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (≤ 40)	hommes	P3		0,00
<b>M04</b>	<b>M04.1</b>	<b>O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus</b>	<b>Total</b>		<b>P3</b>		<b>0,00</b>
M04	M04.1	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Autres non particuliers		P4		0,00

M04	M04.1	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (> 40)	femmes	P4		0,00
M04	M04.1	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (> 40)	hommes	P4		0,00
M04	M04.1	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (≤ 40)	femmes	P4		0,00
M04	M04.1	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (≤ 40)	hommes	P4		0,00
<b>M04</b>	<b>M04.1</b>	<b>O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus</b>	<b>Total</b>		<b>P4</b>		<b>0,00</b>
M04	M04.1	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Autres non particuliers		P5		261,00
M04	M04.1	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (> 40)	femmes	P5		24,00
M04	M04.1	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (> 40)	hommes	P5		42,00
M04	M04.1	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (≤ 40)	femmes	P5		5,00
M04	M04.1	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (≤ 40)	hommes	P5		19,00
<b>M04</b>	<b>M04.1</b>	<b>O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus</b>	<b>Total</b>		<b>P5</b>		<b>351,00</b>
M06	M06.1; M06.2; M06.3; M06.4; M06.5	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Autres non particuliers		P2	2A	0,00
M06	M06.1; M06.2; M06.3; M06.4; M06.5	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (> 40)	femmes	P2	2A	0,00
M06	M06.1; M06.2; M06.3; M06.4; M06.5	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (> 40)	hommes	P2	2A	0,00
M06	M06.1; M06.2; M06.3; M06.4; M06.5	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (≤ 40)	femmes	P2	2A	0,00
M06	M06.1; M06.2; M06.3; M06.4; M06.5	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (≤ 40)	hommes	P2	2A	0,00
<b>M06</b>	<b>M06.1; M06.2; M06.3; M06.4; M06.5</b>	<b>O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus</b>	<b>Total</b>		<b>P2</b>	<b>2A</b>	<b>0,00</b>
M06	M06.1; M06.2; M06.3; M06.4; M06.5	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Autres non particuliers		P2	2B	0,00
M06	M06.1; M06.2; M06.3; M06.4; M06.5	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (> 40)	femmes	P2	2B	0,00

M06	M06.1; M06.2; M06.3; M06.4; M06.5	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (> 40)	hommes	P2	2B	0,00
M06	M06.1; M06.2; M06.3; M06.4; M06.5	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (≤ 40)	femmes	P2	2B	505,00
M06	M06.1; M06.2; M06.3; M06.4; M06.5	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (≤ 40)	hommes	P2	2B	1 925,00
<b>M06</b>	<b>M06.1; M06.2; M06.3; M06.4; M06.5</b>	<b>O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus</b>	<b>Total</b>		<b>P2</b>	<b>2B</b>	<b>2 430,00</b>
M06	M06.1; M06.2; M06.3; M06.4; M06.5	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Autres non particuliers		P3		0,00
M06	M06.1; M06.2; M06.3; M06.4; M06.5	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (> 40)	femmes	P3		0,00
M06	M06.1; M06.2; M06.3; M06.4; M06.5	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (> 40)	hommes	P3		0,00
M06	M06.1; M06.2; M06.3; M06.4; M06.5	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (≤ 40)	femmes	P3		0,00
M06	M06.1; M06.2; M06.3; M06.4; M06.5	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (≤ 40)	hommes	P3		0,00
<b>M06</b>	<b>M06.1; M06.2; M06.3; M06.4; M06.5</b>	<b>O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus</b>	<b>Total</b>		<b>P3</b>		<b>0,00</b>
M06	M06.1; M06.2; M06.3; M06.4; M06.5	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Autres non particuliers		P4		0,00
M06	M06.1; M06.2; M06.3; M06.4; M06.5	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (> 40)	femmes	P4		0,00
M06	M06.1; M06.2; M06.3; M06.4; M06.5	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (> 40)	hommes	P4		0,00
M06	M06.1; M06.2; M06.3; M06.4; M06.5	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (≤ 40)	femmes	P4		0,00
M06	M06.1; M06.2; M06.3; M06.4; M06.5	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (≤ 40)	hommes	P4		0,00
<b>M06</b>	<b>M06.1; M06.2; M06.3; M06.4; M06.5</b>	<b>O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus</b>	<b>Total</b>		<b>P4</b>		<b>0,00</b>

M06	M06.1; M06.2; M06.3; M06.4; M06.5	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Autres non particuliers		P5		0,00
M06	M06.1; M06.2; M06.3; M06.4; M06.5	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (> 40)	femmes	P5		0,00
M06	M06.1; M06.2; M06.3; M06.4; M06.5	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (> 40)	hommes	P5		0,00
M06	M06.1; M06.2; M06.3; M06.4; M06.5	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge ( $\leq$ 40)	femmes	P5		0,00
M06	M06.1; M06.2; M06.3; M06.4; M06.5	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge ( $\leq$ 40)	hommes	P5		0,00
<b>M06</b>	<b>M06.1; M06.2; M06.3; M06.4; M06.5</b>	<b>O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus</b>	<b>Total</b>		<b>P5</b>		<b>0,00</b>
M06	M06.1; M06.2; M06.3; M06.4; M06.5	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Autres non particuliers		P6		0,00
M06	M06.1; M06.2; M06.3; M06.4; M06.5	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (> 40)	femmes	P6		0,00
M06	M06.1; M06.2; M06.3; M06.4; M06.5	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (> 40)	hommes	P6		0,00
M06	M06.1; M06.2; M06.3; M06.4; M06.5	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge ( $\leq$ 40)	femmes	P6		0,00
M06	M06.1; M06.2; M06.3; M06.4; M06.5	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge ( $\leq$ 40)	hommes	P6		0,00
<b>M06</b>	<b>M06.1; M06.2; M06.3; M06.4; M06.5</b>	<b>O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus</b>	<b>Total</b>		<b>P6</b>		<b>0,00</b>



Tableau C2.2: suivi des réalisations ventilées par type de secteur agricole – DONNÉES CUMULÉES

Mesure	Sous-mesure	Indicateur	Dimension 1	Dimension 2	Données cumulées pour 2014-année 2019
<b>M04</b>	<b>M04.1; M04.2; M04.4</b>	<b>O1 - Total des dépenses publiques</b>	<b>Horticulture</b>		<b>1 728 303,10</b>
M04	M04.1; M04.2; M04.4	O1 - Total des dépenses publiques	Horticulture	Dépenses publiques totales des opérations soutenues par les subventions	1 728 303,10
M04	M04.1; M04.2; M04.4	O1 - Total des dépenses publiques	Horticulture	Dépenses publiques totales du soutien fourni par l'IF	0,00
<b>M04</b>	<b>M04.1; M04.2; M04.4</b>	<b>O1 - Total des dépenses publiques</b>	<b>Autres cultures permanentes</b>		<b>376 378,52</b>
M04	M04.1; M04.2; M04.4	O1 - Total des dépenses publiques	Autres cultures permanentes	Dépenses publiques totales des opérations soutenues par les subventions	376 378,52
M04	M04.1; M04.2; M04.4	O1 - Total des dépenses publiques	Autres cultures permanentes	Dépenses publiques totales du soutien fourni par l'IF	0,00
<b>M04</b>	<b>M04.1; M04.2; M04.4</b>	<b>O1 - Total des dépenses publiques</b>	<b>Vin</b>		<b>0,00</b>
M04	M04.1; M04.2; M04.4	O1 - Total des dépenses publiques	Vin	Dépenses publiques totales des opérations soutenues par les subventions	0,00
M04	M04.1; M04.2; M04.4	O1 - Total des dépenses publiques	Vin	Dépenses publiques totales du soutien fourni par l'IF	0,00
<b>M04</b>	<b>M04.1; M04.2; M04.4</b>	<b>O1 - Total des dépenses publiques</b>	<b>Granivores</b>		<b>36 765 227,37</b>
M04	M04.1; M04.2; M04.4	O1 - Total des dépenses publiques	Granivores	Dépenses publiques totales des opérations soutenues par les subventions	36 765 227,37
M04	M04.1; M04.2; M04.4	O1 - Total des dépenses publiques	Granivores	Dépenses publiques totales du soutien fourni par l'IF	0,00
<b>M04</b>	<b>M04.1; M04.2; M04.4</b>	<b>O1 - Total des dépenses publiques</b>	<b>Lait</b>		<b>44 079 795,12</b>
M04	M04.1; M04.2; M04.4	O1 - Total des dépenses publiques	Lait	Dépenses publiques totales des opérations soutenues par les subventions	44 079 795,12
M04	M04.1; M04.2; M04.4	O1 - Total des dépenses publiques	Lait	Dépenses publiques totales du soutien fourni par l'IF	0,00
<b>M04</b>	<b>M04.1; M04.2; M04.4</b>	<b>O1 - Total des dépenses publiques</b>	<b>Secteur non agricole (agroalimentaire...)</b>		<b>11 044 257,73</b>
M04	M04.1; M04.2; M04.4	O1 - Total des dépenses publiques	Secteur non agricole (agroalimentaire...)	Dépenses publiques totales des opérations soutenues par les subventions	11 044 257,73
M04	M04.1; M04.2; M04.4	O1 - Total des dépenses publiques	Secteur non agricole (agroalimentaire...)	Dépenses publiques totales du soutien fourni par l'IF	0,00
<b>M04</b>	<b>M04.1; M04.2; M04.4</b>	<b>O1 - Total des dépenses publiques</b>	<b>Autre gros bétail en pâturage</b>		<b>8 979 157,50</b>
M04	M04.1; M04.2; M04.4	O1 - Total des dépenses publiques	Autre gros bétail en pâturage	Dépenses publiques totales des opérations	8 979 157,50

				soutenues par les subventions	
M04	M04.1; M04.2; M04.4	O1 - Total des dépenses publiques	Autre gros bétail en pâturage	Dépenses publiques totales du soutien fourni par l'IF	0,00
<b>M04</b>	<b>M04.1; M04.2; M04.4</b>	<b>O1 - Total des dépenses publiques</b>	<b>Mixte (cultures + gros bétail)</b>		<b>4 324 170,33</b>
M04	M04.1; M04.2; M04.4	O1 - Total des dépenses publiques	Mixte (cultures + gros bétail)	Dépenses publiques totales des opérations soutenues par les subventions	4 324 170,33
M04	M04.1; M04.2; M04.4	O1 - Total des dépenses publiques	Mixte (cultures + gros bétail)	Dépenses publiques totales du soutien fourni par l'IF	0,00
<b>M04</b>	<b>M04.1; M04.2; M04.4</b>	<b>O1 - Total des dépenses publiques</b>	<b>Grandes cultures</b>		<b>2 211 530,10</b>
M04	M04.1; M04.2; M04.4	O1 - Total des dépenses publiques	Grandes cultures	Dépenses publiques totales des opérations soutenues par les subventions	2 211 530,10
M04	M04.1; M04.2; M04.4	O1 - Total des dépenses publiques	Grandes cultures	Dépenses publiques totales du soutien fourni par l'IF	0,00
<b>M04</b>	<b>M04.1; M04.2; M04.4</b>	<b>O1 - Total des dépenses publiques</b>	<b>Total</b>		<b>109 508 819,77</b>
<b>M04</b>	<b>M04.1; M04.2; M04.4</b>	<b>O1 - Total des dépenses publiques</b>	<b>Total</b>	<b>Dépenses publiques totales des opérations soutenues par les subventions</b>	<b>109 508 819,77</b>
<b>M04</b>	<b>M04.1; M04.2; M04.4</b>	<b>O1 - Total des dépenses publiques</b>	<b>Total</b>	<b>Dépenses publiques totales du soutien fourni par l'IF</b>	<b>0,00</b>
<b>M04</b>	<b>M04.1; M04.2; M04.4</b>	<b>O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues</b>	<b>Horticulture</b>		<b>84,00</b>
M04	M04.1; M04.2; M04.4	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	Horticulture	Nombre d'actions/opérations soutenues par les subventions	84,00
M04	M04.1; M04.2; M04.4	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	Horticulture	Nombre d'actions/opérations soutenues par l'IF	0,00
<b>M04</b>	<b>M04.1; M04.2; M04.4</b>	<b>O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues</b>	<b>Autres cultures permanentes</b>		<b>20,00</b>
M04	M04.1; M04.2; M04.4	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	Autres cultures permanentes	Nombre d'actions/opérations soutenues par les subventions	20,00
M04	M04.1; M04.2; M04.4	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	Autres cultures permanentes	Nombre d'actions/opérations soutenues par l'IF	0,00
<b>M04</b>	<b>M04.1; M04.2; M04.4</b>	<b>O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues</b>	<b>Vin</b>		<b>0,00</b>
M04	M04.1; M04.2; M04.4	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	Vin	Nombre d'actions/opérations soutenues par les subventions	0,00
M04	M04.1; M04.2; M04.4	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	Vin	Nombre d'actions/opérations soutenues par l'IF	0,00
<b>M04</b>	<b>M04.1; M04.2; M04.4</b>	<b>O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues</b>	<b>Granivores</b>		<b>1 345,00</b>
M04	M04.1; M04.2; M04.4	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	Granivores	Nombre d'actions/opérations	1 345,00

				soutenues par les subventions	
M04	M04.1; M04.2; M04.4	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	Granivores	Nombre d'actions/opérations soutenues par l'IF	0,00
<b>M04</b>	<b>M04.1; M04.2; M04.4</b>	<b>O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues</b>	<b>Lait</b>		<b>1 763,00</b>
M04	M04.1; M04.2; M04.4	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	Lait	Nombre d'actions/opérations soutenues par les subventions	1 763,00
M04	M04.1; M04.2; M04.4	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	Lait	Nombre d'actions/opérations soutenues par l'IF	0,00
<b>M04</b>	<b>M04.1; M04.2; M04.4</b>	<b>O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues</b>	<b>Secteur non agricole (agroalimentaire...)</b>		<b>745,00</b>
M04	M04.1; M04.2; M04.4	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	Secteur non agricole (agroalimentaire...)	Nombre d'actions/opérations soutenues par les subventions	745,00
M04	M04.1; M04.2; M04.4	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	Secteur non agricole (agroalimentaire...)	Nombre d'actions/opérations soutenues par l'IF	0,00
<b>M04</b>	<b>M04.1; M04.2; M04.4</b>	<b>O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues</b>	<b>Autre gros bétail en pâturage</b>		<b>402,00</b>
M04	M04.1; M04.2; M04.4	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	Autre gros bétail en pâturage	Nombre d'actions/opérations soutenues par les subventions	402,00
M04	M04.1; M04.2; M04.4	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	Autre gros bétail en pâturage	Nombre d'actions/opérations soutenues par l'IF	0,00
<b>M04</b>	<b>M04.1; M04.2; M04.4</b>	<b>O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues</b>	<b>Mixte (cultures + gros bétail)</b>		<b>201,00</b>
M04	M04.1; M04.2; M04.4	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	Mixte (cultures + gros bétail)	Nombre d'actions/opérations soutenues par les subventions	201,00
M04	M04.1; M04.2; M04.4	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	Mixte (cultures + gros bétail)	Nombre d'actions/opérations soutenues par l'IF	0,00
<b>M04</b>	<b>M04.1; M04.2; M04.4</b>	<b>O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues</b>	<b>Grandes cultures</b>		<b>188,00</b>
M04	M04.1; M04.2; M04.4	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	Grandes cultures	Nombre d'actions/opérations soutenues par les subventions	188,00
M04	M04.1; M04.2; M04.4	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	Grandes cultures	Nombre d'actions/opérations soutenues par l'IF	0,00
<b>M04</b>	<b>M04.1; M04.2; M04.4</b>	<b>O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues</b>	<b>Total</b>		<b>4 748,00</b>
<b>M04</b>	<b>M04.1; M04.2; M04.4</b>	<b>O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues</b>	<b>Total</b>	<b>Nombre d'actions/opérations soutenues par les subventions</b>	<b>4 748,00</b>
<b>M04</b>	<b>M04.1; M04.2; M04.4</b>	<b>O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues</b>	<b>Total</b>	<b>Nombre d'actions/opérations soutenues par l'IF</b>	<b>0,00</b>
<b>M06</b>	<b>M06.1; M06.2; M06.3; M06.4</b>	<b>O1 - Total des dépenses publiques</b>	<b>Horticulture</b>		<b>2 367 431,41</b>
M06	M06.1; M06.2; M06.3; M06.4	O1 - Total des dépenses publiques	Horticulture	Montant engagé pour les subventions	2 367 431,41

M06	M06.1; M06.2; M06.3; M06.4	O1 - Total des dépenses publiques	Horticulture	Dépenses publiques totales du soutien fourni par l'IF	0,00
<b>M06</b>	<b>M06.1; M06.2; M06.3; M06.4</b>	<b>O1 - Total des dépenses publiques</b>	<b>Autres cultures permanentes</b>		<b>53 380,59</b>
M06	M06.1; M06.2; M06.3; M06.4	O1 - Total des dépenses publiques	Autres cultures permanentes	Dépenses publiques totales des opérations soutenues par les subventions	53 380,59
M06	M06.1; M06.2; M06.3; M06.4	O1 - Total des dépenses publiques	Autres cultures permanentes	Dépenses publiques totales du soutien fourni par l'IF	0,00
<b>M06</b>	<b>M06.1; M06.2; M06.3; M06.4</b>	<b>O1 - Total des dépenses publiques</b>	<b>Vin</b>		<b>0,00</b>
M06	M06.1; M06.2; M06.3; M06.4	O1 - Total des dépenses publiques	Vin	Dépenses publiques totales des opérations soutenues par les subventions	0,00
M06	M06.1; M06.2; M06.3; M06.4	O1 - Total des dépenses publiques	Vin	Dépenses publiques totales du soutien fourni par l'IF	0,00
<b>M06</b>	<b>M06.1; M06.2; M06.3; M06.4</b>	<b>O1 - Total des dépenses publiques</b>	<b>Granivores</b>		<b>2 069 170,70</b>
M06	M06.1; M06.2; M06.3; M06.4	O1 - Total des dépenses publiques	Granivores	Dépenses publiques totales des opérations soutenues par les subventions	2 069 170,70
M06	M06.1; M06.2; M06.3; M06.4	O1 - Total des dépenses publiques	Granivores	Dépenses publiques totales du soutien fourni par l'IF	0,00
<b>M06</b>	<b>M06.1; M06.2; M06.3; M06.4</b>	<b>O1 - Total des dépenses publiques</b>	<b>Lait</b>		<b>6 494 044,25</b>
M06	M06.1; M06.2; M06.3; M06.4	O1 - Total des dépenses publiques	Lait	Dépenses publiques totales des opérations soutenues par les subventions	6 494 044,25
M06	M06.1; M06.2; M06.3; M06.4	O1 - Total des dépenses publiques	Lait	Dépenses publiques totales du soutien fourni par l'IF	0,00
<b>M06</b>	<b>M06.1; M06.2; M06.3; M06.4</b>	<b>O1 - Total des dépenses publiques</b>	<b>Secteur non agricole (agroalimentaire...)</b>		<b>135 504,50</b>
M06	M06.1; M06.2; M06.3; M06.4	O1 - Total des dépenses publiques	Secteur non agricole (agroalimentaire...)	Dépenses publiques totales des opérations soutenues par les subventions	135 504,50
M06	M06.1; M06.2; M06.3; M06.4	O1 - Total des dépenses publiques	Secteur non agricole (agroalimentaire...)	Dépenses publiques totales du soutien fourni par l'IF	0,00
<b>M06</b>	<b>M06.1; M06.2; M06.3; M06.4</b>	<b>O1 - Total des dépenses publiques</b>	<b>Autre gros bétail en pâturage</b>		<b>1 886 758,39</b>
M06	M06.1; M06.2; M06.3; M06.4	O1 - Total des dépenses publiques	Autre gros bétail en pâturage	Dépenses publiques totales des opérations soutenues par les subventions	1 886 758,39
M06	M06.1; M06.2; M06.3; M06.4	O1 - Total des dépenses publiques	Autre gros bétail en pâturage	Dépenses publiques totales du soutien fourni par l'IF	0,00
<b>M06</b>	<b>M06.1; M06.2; M06.3; M06.4</b>	<b>O1 - Total des dépenses publiques</b>	<b>Mixte (cultures + gros bétail)</b>		<b>6 755 510,30</b>
M06	M06.1; M06.2; M06.3; M06.4	O1 - Total des dépenses publiques	Mixte (cultures + gros bétail)	Montant engagé pour l'instrument financier dans l'accord de financement	0,00
M06	M06.1; M06.2; M06.3; M06.4	O1 - Total des dépenses publiques	Mixte (cultures + gros bétail)	Dépenses publiques totales des opérations	6 755 510,30

				soutenues par les subventions	
<b>M06</b>	<b>M06.1; M06.2; M06.3; M06.4</b>	<b>O1 - Total des dépenses publiques</b>	<b>Grandes cultures</b>		<b>766 927,57</b>
M06	M06.1; M06.2; M06.3; M06.4	O1 - Total des dépenses publiques	Grandes cultures	Dépenses publiques totales des opérations soutenues par les subventions	766 927,57
M06	M06.1; M06.2; M06.3; M06.4	O1 - Total des dépenses publiques	Grandes cultures	Dépenses publiques totales du soutien fourni par l'IF	0,00
<b>M06</b>	<b>M06.1; M06.2; M06.3; M06.4</b>	<b>O1 - Total des dépenses publiques</b>	<b>Total</b>		<b>20 528 727,71</b>
<b>M06</b>	<b>M06.1; M06.2; M06.3; M06.4</b>	<b>O1 - Total des dépenses publiques</b>	<b>Total</b>	<b>Dépenses publiques totales des opérations soutenues par les subventions</b>	<b>20 528 727,71</b>
<b>M06</b>	<b>M06.1; M06.2; M06.3; M06.4</b>	<b>O1 - Total des dépenses publiques</b>	<b>Total</b>	<b>Dépenses publiques totales du soutien fourni par l'IF</b>	<b>0,00</b>
<b>M06</b>	<b>M06.1; M06.2; M06.3; M06.4</b>	<b>O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues</b>	<b>Horticulture</b>		<b>182,00</b>
M06	M06.1; M06.2; M06.3; M06.4	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	Horticulture	Nombre d'actions/opérations soutenues par les subventions	182,00
M06	M06.1; M06.2; M06.3; M06.4	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	Horticulture	Nombre d'actions/opérations soutenues par l'IF	0,00
<b>M06</b>	<b>M06.1; M06.2; M06.3; M06.4</b>	<b>O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues</b>	<b>Autres cultures permanentes</b>		<b>7,00</b>
M06	M06.1; M06.2; M06.3; M06.4	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	Autres cultures permanentes	Nombre d'actions/opérations soutenues par les subventions	7,00
M06	M06.1; M06.2; M06.3; M06.4	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	Autres cultures permanentes	Nombre d'actions/opérations soutenues par l'IF	0,00
<b>M06</b>	<b>M06.1; M06.2; M06.3; M06.4</b>	<b>O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues</b>	<b>Vin</b>		<b>0,00</b>
M06	M06.1; M06.2; M06.3; M06.4	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	Vin	Nombre d'actions/opérations soutenues par les subventions	0,00
M06	M06.1; M06.2; M06.3; M06.4	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	Vin	Nombre d'actions/opérations soutenues par l'IF	0,00
<b>M06</b>	<b>M06.1; M06.2; M06.3; M06.4</b>	<b>O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues</b>	<b>Granivores</b>		<b>173,00</b>
M06	M06.1; M06.2; M06.3; M06.4	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	Granivores	Nombre d'actions/opérations soutenues par les subventions	173,00
M06	M06.1; M06.2; M06.3; M06.4	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	Granivores	Nombre d'actions/opérations soutenues par l'IF	0,00
<b>M06</b>	<b>M06.1; M06.2; M06.3; M06.4</b>	<b>O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues</b>	<b>Lait</b>		<b>603,00</b>
M06	M06.1; M06.2; M06.3; M06.4	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	Lait	Nombre d'actions/opérations soutenues par les subventions	603,00

M06	M06.1; M06.2; M06.3; M06.4	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	Lait	Nombre d'actions/opérations soutenues par l'IF	0,00
<b>M06</b>	<b>M06.1; M06.2; M06.3; M06.4</b>	<b>O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues</b>	<b>Secteur non agricole (agroalimentaire...)</b>		<b>1,00</b>
M06	M06.1; M06.2; M06.3; M06.4	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	Secteur non agricole (agroalimentaire...)	Nombre d'actions/opérations soutenues par les subventions	1,00
M06	M06.1; M06.2; M06.3; M06.4	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	Secteur non agricole (agroalimentaire...)	Nombre d'actions/opérations soutenues par l'IF	0,00
<b>M06</b>	<b>M06.1; M06.2; M06.3; M06.4</b>	<b>O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues</b>	<b>Autre gros bétail en pâturage</b>		<b>155,00</b>
M06	M06.1; M06.2; M06.3; M06.4	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	Autre gros bétail en pâturage	Nombre d'actions/opérations soutenues par les subventions	155,00
M06	M06.1; M06.2; M06.3; M06.4	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	Autre gros bétail en pâturage	Nombre d'actions/opérations soutenues par l'IF	0,00
<b>M06</b>	<b>M06.1; M06.2; M06.3; M06.4</b>	<b>O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues</b>	<b>Mixte (cultures + gros bétail)</b>		<b>349,00</b>
M06	M06.1; M06.2; M06.3; M06.4	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	Mixte (cultures + gros bétail)	Nombre d'actions/opérations soutenues par les subventions	349,00
M06	M06.1; M06.2; M06.3; M06.4	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	Mixte (cultures + gros bétail)	Nombre d'actions/opérations soutenues par l'IF	0,00
<b>M06</b>	<b>M06.1; M06.2; M06.3; M06.4</b>	<b>O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues</b>	<b>Grandes cultures</b>		<b>54,00</b>
M06	M06.1; M06.2; M06.3; M06.4	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	Grandes cultures	Nombre d'actions/opérations soutenues par les subventions	54,00
M06	M06.1; M06.2; M06.3; M06.4	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	Grandes cultures	Nombre d'actions/opérations soutenues par l'IF	0,00
<b>M06</b>	<b>M06.1; M06.2; M06.3; M06.4</b>	<b>O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues</b>	<b>Total</b>		<b>1 524,00</b>
<b>M06</b>	<b>M06.1; M06.2; M06.3; M06.4</b>	<b>O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues</b>	<b>Total</b>		<b>1 524,00</b>
<b>M06</b>	<b>M06.1; M06.2; M06.3; M06.4</b>	<b>O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues</b>	<b>Total</b>	<b>Nombre d'actions/opérations soutenues par les subventions</b>	<b>1 524,00</b>
<b>M06</b>	<b>M06.1; M06.2; M06.3; M06.4</b>	<b>O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues</b>	<b>Total</b>	<b>Nombre d'actions/opérations soutenues par l'IF</b>	<b>0,00</b>

Tableau C2.3: suivi des réalisations ventilées par taille – DONNÉES CUMULÉES

Mesure	Sous-mesure	Indicateur	Dimension 1	Dimension 2	Données cumulées pour 2014-année 2019
<b>M04</b>	<b>M04.1; M04.2; M04.4</b>	<b>O1 - Total des dépenses publiques</b>	<b>&gt;= 20 ha à &lt; 50 ha</b>		<b>12 673 322,16</b>
M04	M04.1; M04.2; M04.4	O1 - Total des dépenses publiques	>= 20 ha à < 50 ha	Dépenses publiques totales des opérations soutenues par les subventions	12 673 322,16
M04	M04.1; M04.2; M04.4	O1 - Total des dépenses publiques	>= 20 ha à < 50 ha	Dépenses publiques totales du soutien fourni par l'IF	0,00
<b>M04</b>	<b>M04.1; M04.2; M04.4</b>	<b>O1 - Total des dépenses publiques</b>	<b>&gt;= 5 ha à &lt; 10 ha</b>		<b>2 134 133,58</b>
M04	M04.1; M04.2; M04.4	O1 - Total des dépenses publiques	>= 5 ha à < 10 ha	Dépenses publiques totales des opérations soutenues par les subventions	2 134 133,58
M04	M04.1; M04.2; M04.4	O1 - Total des dépenses publiques	>= 5 ha à < 10 ha	Dépenses publiques totales du soutien fourni par l'IF	0,00
<b>M04</b>	<b>M04.1; M04.2; M04.4</b>	<b>O1 - Total des dépenses publiques</b>	<b>&lt; 5 ha</b>		<b>5 011 438,94</b>
M04	M04.1; M04.2; M04.4	O1 - Total des dépenses publiques	< 5 ha	Dépenses publiques totales des opérations soutenues par les subventions	5 011 438,94
M04	M04.1; M04.2; M04.4	O1 - Total des dépenses publiques	< 5 ha	Dépenses publiques totales du soutien fourni par l'IF	0,00
<b>M04</b>	<b>M04.1; M04.2; M04.4</b>	<b>O1 - Total des dépenses publiques</b>	<b>&gt;= 50 ha</b>		<b>84 028 092,21</b>
M04	M04.1; M04.2; M04.4	O1 - Total des dépenses publiques	>= 50 ha	Dépenses publiques totales des opérations soutenues par les subventions	84 028 092,21
M04	M04.1; M04.2; M04.4	O1 - Total des dépenses publiques	>= 50 ha	Dépenses publiques totales du soutien fourni par l'IF	0,00
<b>M04</b>	<b>M04.1; M04.2; M04.4</b>	<b>O1 - Total des dépenses publiques</b>	<b>Total</b>		<b>106 730 508,53</b>
<b>M04</b>	<b>M04.1; M04.2; M04.4</b>	<b>O1 - Total des dépenses publiques</b>	<b>Total</b>	<b>Dépenses publiques totales des opérations soutenues par les subventions</b>	<b>106 730 508,53</b>
<b>M04</b>	<b>M04.1; M04.2; M04.4</b>	<b>O1 - Total des dépenses publiques</b>	<b>Total</b>	<b>Dépenses publiques totales du soutien fourni par l'IF</b>	<b>0,00</b>
<b>M04</b>	<b>M04.1; M04.2; M04.4</b>	<b>O1 - Total des dépenses publiques</b>	<b>&gt;= 10 ha à &lt; 20 ha</b>		<b>2 883 521,64</b>
M04	M04.1; M04.2; M04.4	O1 - Total des dépenses publiques	>= 10 ha à < 20 ha	Dépenses publiques totales des opérations soutenues par les subventions	2 883 521,64
M04	M04.1; M04.2; M04.4	O1 - Total des dépenses publiques	>= 10 ha à < 20 ha	Dépenses publiques totales du soutien fourni par l'IF	0,00
<b>M04</b>	<b>M04.1; M04.2; M04.4</b>	<b>O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues</b>	<b>&gt;= 20 ha à &lt; 50 ha</b>		<b>712,00</b>
M04	M04.1; M04.2; M04.4	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	>= 20 ha à < 50 ha	Nombre d'actions/opérations	712,00

				soutenues par les subventions	
M04	M04.1; M04.2; M04.4	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	>= 20 ha à < 50 ha	Nombre d'actions/opérations soutenues par l'IF	0,00
<b>M04</b>	<b>M04.1; M04.2; M04.4</b>	<b>O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues</b>	<b>&gt;= 5 ha à &lt; 10 ha</b>		<b>105,00</b>
M04	M04.1; M04.2; M04.4	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	>= 5 ha à < 10 ha	Nombre d'actions/opérations soutenues par les subventions	105,00
M04	M04.1; M04.2; M04.4	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	>= 5 ha à < 10 ha	Nombre d'actions/opérations soutenues par l'IF	0,00
<b>M04</b>	<b>M04.1; M04.2; M04.4</b>	<b>O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues</b>	<b>&lt; 5 ha</b>		<b>192,00</b>
M04	M04.1; M04.2; M04.4	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	< 5 ha	Nombre d'actions/opérations soutenues par les subventions	192,00
M04	M04.1; M04.2; M04.4	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	< 5 ha	Nombre d'actions/opérations soutenues par l'IF	0,00
<b>M04</b>	<b>M04.1; M04.2; M04.4</b>	<b>O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues</b>	<b>&gt;= 50 ha</b>		<b>3 425,00</b>
M04	M04.1; M04.2; M04.4	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	>= 50 ha	Nombre d'actions/opérations soutenues par les subventions	3 425,00
M04	M04.1; M04.2; M04.4	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	>= 50 ha	Nombre d'actions/opérations soutenues par l'IF	0,00
<b>M04</b>	<b>M04.1; M04.2; M04.4</b>	<b>O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues</b>	<b>Total</b>		<b>4 573,00</b>
<b>M04</b>	<b>M04.1; M04.2; M04.4</b>	<b>O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues</b>	<b>Total</b>	<b>Nombre d'actions/opérations soutenues par les subventions</b>	<b>4 573,00</b>
<b>M04</b>	<b>M04.1; M04.2; M04.4</b>	<b>O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues</b>	<b>Total</b>	<b>Nombre d'actions/opérations soutenues par l'IF</b>	<b>0,00</b>
<b>M04</b>	<b>M04.1; M04.2; M04.4</b>	<b>O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues</b>	<b>&gt;= 10 ha à &lt; 20 ha</b>		<b>139,00</b>
M04	M04.1; M04.2; M04.4	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	>= 10 ha à < 20 ha	Nombre d'actions/opérations soutenues par les subventions	139,00
M04	M04.1; M04.2; M04.4	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	>= 10 ha à < 20 ha	Nombre d'actions/opérations soutenues par l'IF	0,00
<b>M06</b>	<b>M06.1; M06.2; M06.3; M06.4</b>	<b>O1 - Total des dépenses publiques</b>	<b>&gt;= 20 ha à &lt; 50 ha</b>		<b>2 333 412,00</b>
M06	M06.1; M06.2; M06.3; M06.4	O1 - Total des dépenses publiques	>= 20 ha à < 50 ha	Dépenses publiques totales des opérations soutenues par les subventions	2 333 412,00
M06	M06.1; M06.2; M06.3; M06.4	O1 - Total des dépenses publiques	>= 20 ha à < 50 ha	Dépenses publiques totales du soutien fourni par l'IF	0,00
<b>M06</b>	<b>M06.1; M06.2; M06.3; M06.4</b>	<b>O1 - Total des dépenses publiques</b>	<b>&gt;= 5 ha à &lt; 10 ha</b>		<b>683 120,49</b>
M06	M06.1; M06.2; M06.3; M06.4	O1 - Total des dépenses publiques	>= 5 ha à < 10 ha	Dépenses publiques totales des opérations	683 120,49



				soutenues par les subventions	
M06	M06.1; M06.2; M06.3; M06.4	O1 - Total des dépenses publiques	>= 5 ha à < 10 ha	Dépenses publiques totales du soutien fourni par l'IF	0,00
<b>M06</b>	<b>M06.1; M06.2; M06.3; M06.4</b>	<b>O1 - Total des dépenses publiques</b>	<b>&lt; 5 ha</b>		<b>1 303 437,55</b>
M06	M06.1; M06.2; M06.3; M06.4	O1 - Total des dépenses publiques	< 5 ha	Dépenses publiques totales des opérations soutenues par les subventions	1 303 437,55
M06	M06.1; M06.2; M06.3; M06.4	O1 - Total des dépenses publiques	< 5 ha	Dépenses publiques totales du soutien fourni par l'IF	0,00
<b>M06</b>	<b>M06.1; M06.2; M06.3; M06.4</b>	<b>O1 - Total des dépenses publiques</b>	<b>&gt;= 50 ha</b>		<b>6 589 706,31</b>
M06	M06.1; M06.2; M06.3; M06.4	O1 - Total des dépenses publiques	>= 50 ha	Dépenses publiques totales des opérations soutenues par les subventions	6 589 706,31
M06	M06.1; M06.2; M06.3; M06.4	O1 - Total des dépenses publiques	>= 50 ha	Dépenses publiques totales du soutien fourni par l'IF	0,00
<b>M06</b>	<b>M06.1; M06.2; M06.3; M06.4</b>	<b>O1 - Total des dépenses publiques</b>	<b>Total</b>		<b>11 938 209,45</b>
<b>M06</b>	<b>M06.1; M06.2; M06.3; M06.4</b>	<b>O1 - Total des dépenses publiques</b>	<b>Total</b>	<b>Dépenses publiques totales des opérations soutenues par les subventions</b>	<b>11 938 209,45</b>
<b>M06</b>	<b>M06.1; M06.2; M06.3; M06.4</b>	<b>O1 - Total des dépenses publiques</b>	<b>Total</b>	<b>Dépenses publiques totales du soutien fourni par l'IF</b>	<b>0,00</b>
<b>M06</b>	<b>M06.1; M06.2; M06.3; M06.4</b>	<b>O1 - Total des dépenses publiques</b>	<b>&gt;= 10 ha à &lt; 20 ha</b>		<b>1 028 533,10</b>
M06	M06.1; M06.2; M06.3; M06.4	O1 - Total des dépenses publiques	>= 10 ha à < 20 ha	Dépenses publiques totales des opérations soutenues par les subventions	1 028 533,10
M06	M06.1; M06.2; M06.3; M06.4	O1 - Total des dépenses publiques	>= 10 ha à < 20 ha	Dépenses publiques totales du soutien fourni par l'IF	0,00
<b>M06</b>	<b>M06.1; M06.2; M06.3; M06.4</b>	<b>O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues</b>	<b>&gt;= 20 ha à &lt; 50 ha</b>		<b>165,00</b>
M06	M06.1; M06.2; M06.3; M06.4	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	>= 20 ha à < 50 ha	Nombre d'actions/opérations soutenues par les subventions	165,00
M06	M06.1; M06.2; M06.3; M06.4	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	>= 20 ha à < 50 ha	Nombre d'actions/opérations soutenues par l'IF	0,00
<b>M06</b>	<b>M06.1; M06.2; M06.3; M06.4</b>	<b>O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues</b>	<b>&gt;= 5 ha à &lt; 10 ha</b>		<b>46,00</b>
M06	M06.1; M06.2; M06.3; M06.4	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	>= 5 ha à < 10 ha	Nombre d'actions/opérations soutenues par les subventions	46,00
M06	M06.1; M06.2; M06.3; M06.4	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	>= 5 ha à < 10 ha	Nombre d'actions/opérations soutenues par l'IF	0,00
<b>M06</b>	<b>M06.1; M06.2; M06.3; M06.4</b>	<b>O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues</b>	<b>&lt; 5 ha</b>		<b>84,00</b>
M06	M06.1; M06.2; M06.3; M06.4	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	< 5 ha	Nombre d'actions/opérations	84,00

				soutenues par les subventions	
M06	M06.1; M06.2; M06.3; M06.4	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	< 5 ha	Nombre d'actions/opérations soutenues par l'IF	0,00
<b>M06</b>	<b>M06.1; M06.2; M06.3; M06.4</b>	<b>O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues</b>	<b>&gt;= 50 ha</b>		<b>628,00</b>
M06	M06.1; M06.2; M06.3; M06.4	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	>= 50 ha	Nombre d'actions/opérations soutenues par les subventions	628,00
M06	M06.1; M06.2; M06.3; M06.4	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	>= 50 ha	Nombre d'actions/opérations soutenues par l'IF	0,00
<b>M06</b>	<b>M06.1; M06.2; M06.3; M06.4</b>	<b>O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues</b>	<b>Total</b>		<b>994,00</b>
<b>M06</b>	<b>M06.1; M06.2; M06.3; M06.4</b>	<b>O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues</b>	<b>Total</b>	<b>Nombre d'actions/opérations soutenues par les subventions</b>	<b>994,00</b>
<b>M06</b>	<b>M06.1; M06.2; M06.3; M06.4</b>	<b>O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues</b>	<b>Total</b>	<b>Nombre d'actions/opérations soutenues par l'IF</b>	<b>0,00</b>
<b>M06</b>	<b>M06.1; M06.2; M06.3; M06.4</b>	<b>O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues</b>	<b>&gt;= 10 ha à &lt; 20 ha</b>		<b>71,00</b>
M06	M06.1; M06.2; M06.3; M06.4	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	>= 10 ha à < 20 ha	Nombre d'actions/opérations soutenues par les subventions	71,00
M06	M06.1; M06.2; M06.3; M06.4	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	>= 10 ha à < 20 ha	Nombre d'actions/opérations soutenues par l'IF	0,00

Tableau C2.4: Suivi des opérations soutenues concernant l'intégration des ressortissants de pays tiers (art. 14 modifié du règlement 808/2014) - VALEUR CUMULÉE

Indicateur	Priorité	Domaine prioritaire	Données cumulées pour 2014- année 2019
O1 - Total des dépenses publiques	P2	2A	0,00
O1 - Total des dépenses publiques	P2	2B	0,00
O1 - Total des dépenses publiques	P3	3A	0,00
O1 - Total des dépenses publiques	P3	3B	0,00
O1 - Total des dépenses publiques	P4	4A	0,00
O1 - Total des dépenses publiques	P4	4B	0,00
O1 - Total des dépenses publiques	P4	4C	0,00
O1 - Total des dépenses publiques	P5	5A	0,00
O1 - Total des dépenses publiques	P5	5B	0,00
O1 - Total des dépenses publiques	P5	5C	0,00
O1 - Total des dépenses publiques	P5	5D	0,00
O1 - Total des dépenses publiques	P5	5E	0,00
O1 - Total des dépenses publiques	P6	6A	0,00
O1 - Total des dépenses publiques	P6	6B	0,00
O1 - Total des dépenses publiques	P6	6C	0,00
<b>O1 - Total des dépenses publiques</b>			<b>0,00</b>
O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	P2	2A	0,00
O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	P2	2B	0,00
O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	P3	3A	0,00
O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	P3	3B	0,00
O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	P4	4A	0,00
O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	P4	4B	0,00
O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	P4	4C	0,00
O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	P5	5A	0,00
O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	P5	5B	0,00
O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	P5	5C	0,00
O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	P5	5D	0,00
O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	P5	5E	0,00
O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	P6	6A	0,00
O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	P6	6B	0,00
O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	P6	6C	0,00
<b>O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues</b>			<b>0,00</b>
O12 - Nombre de participants aux formations	P2	2A	0,00
O12 - Nombre de participants aux formations	P2	2B	0,00
O12 - Nombre de participants aux formations	P3	3A	0,00
O12 - Nombre de participants aux formations	P3	3B	0,00
O12 - Nombre de participants aux formations	P4	4A	0,00
O12 - Nombre de participants aux formations	P4	4B	0,00
O12 - Nombre de participants aux formations	P4	4C	0,00
O12 - Nombre de participants aux formations	P5	5A	0,00
O12 - Nombre de participants aux formations	P5	5B	0,00
O12 - Nombre de participants aux formations	P5	5C	0,00
O12 - Nombre de participants aux formations	P5	5D	0,00
O12 - Nombre de participants aux formations	P5	5E	0,00
O12 - Nombre de participants aux formations	P6	6A	0,00

O12 - Nombre de participants aux formations	P6	6B	0,00
O12 - Nombre de participants aux formations	P6	6C	0,00
<b>O12 - Nombre de participants aux formations</b>			<b>0,00</b>

## 11.d) Tableau D: progrès dans la réalisation des objectifs

### Opérations approuvées

Priorité	Domaine prioritaire	Indicateur	Mesure	Sous-mesure	Sur la base des opérations approuvées (données cumulées 2014-2019)
P2	2A	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	M04	M04.1	5 790,00
P2	2B	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	M04	M04.1	0,00
P2	2B	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	M06	M06.1	3 651,00
P3	3A	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	M03		0,00
P3	3A	O9 - Nombre d'exploitations participant à des régimes qui bénéficient d'un soutien	M09		0,00
P3	3A	O9 - Nombre d'exploitations participant à des régimes qui bénéficient d'un soutien	M16	M16.4	0,00
P5	5B	O2 - Total des investissements	M04		38 236 742,35
P5	5B	O2 - Total des investissements	M07		0,00
P5	5C	O2 - Total des investissements	M04		2 171 743,38
P5	5C	O2 - Total des investissements	M06		0,00
P5	5C	O2 - Total des investissements	M07		0,00
P5	5C	O2 - Total des investissements	M08	M08.6	1 490 066,89

## Objectifs atteints

Priorité	Domaine prioritaire	Indicateur	Dimension 1	Sur la base de l'objectif atteint d'opérations achevées *
P1	1A	T1: pourcentage des dépenses relevant des articles 14, 15 et 35 du règlement (UE) n° 1305/2013 dans le total des dépenses au titre du PDR (domaine prioritaire 1A)		0,18
P1	1B	T2: nombre total d'opérations de coopération soutenues au titre de la mesure de coopération [article 35 du règlement (UE) n° 1305/2013] (groupes, réseaux/pôles, projets pilotes...) (domaine prioritaire 1B)		0,00
P1	1C	T3: nombre total de participants formés en vertu de l'article 14 du règlement (UE) n° 1305/2013 (domaine prioritaire 1C)		
P2	2A	Nombre d'exploitations agricoles bénéficiant d'un soutien au titre du PDR pour des investissements dans la restructuration ou la modernisation (domaine prioritaire 2A)		4 564,00
P2	2A	R1 / T4: pourcentage d'exploitations agricoles bénéficiant d'un soutien au titre du PDR pour des investissements dans la restructuration ou la modernisation (domaine prioritaire 2A)		13,25
P2	2B	R3 / T5: pourcentage d'exploitations agricoles avec un plan d'entreprise/des investissements pour les jeunes agriculteurs soutenus par le PDR (domaine prioritaire 2B)		7,05
P3	3A	R4 / T6: pourcentage d'exploitations agricoles percevant un soutien pour participer à des systèmes de qualité, des marchés locaux et des circuits d'approvisionnement courts ou des groupements/organisations de producteurs (domaine prioritaire 3A)		0,00
P3	3B	R5 / T7: pourcentage d'exploitations participant aux programmes de gestion des risques (domaine prioritaire 3B)		0,00
P4	4A	Forêts ou autres zones boisées (ha) sous contrats de gestion soutenant la biodiversité (domaine prioritaire 4A)		0,00
P4	4A	R6 / T8: pourcentage des forêts ou autres zones boisées sous contrats de gestion soutenant la biodiversité (domaine prioritaire 4A)		0,00
P4	4A	Terres agricoles (ha) sous contrats de gestion soutenant la biodiversité et/ou la préservation des paysages (domaine prioritaire 4A)		44 857,22
P4	4A	R7 / T9: pourcentage des terres agricoles sous contrats de gestion soutenant la biodiversité et/ou la préservation des paysages (domaine prioritaire 4A)		2,74
P4	4B	Terres agricoles (ha) sous contrats de gestion visant à améliorer la gestion de l'eau (domaine prioritaire 4B)		238 766,35
P4	4B	R8 / T10: pourcentage des terres agricoles sous contrats de gestion visant à améliorer la gestion de l'eau (domaine prioritaire 4B)		14,56

P4	4B	Terres forestières (ha) sous contrats de gestion visant à améliorer la gestion de l'eau (domaine prioritaire 4B)		0,00
P4	4B	R9 / T11: pourcentage des terres forestières sous contrats de gestion visant à améliorer la gestion de l'eau (domaine prioritaire 4B)		0,00
P4	4C	Terres agricoles (ha) sous contrats de gestion visant à améliorer la gestion des sols et/ou à prévenir l'érosion des sols (domaine prioritaire 4C)		0,00
P4	4C	R10 / T12: pourcentage des terres agricoles sous contrats de gestion visant à améliorer la gestion des sols et/ou à prévenir l'érosion des sols (domaine prioritaire 4C)		0,00
P4	4C	Terres forestières (ha) sous contrats de gestion visant à améliorer la gestion des sols et/ou à prévenir l'érosion des sols (domaine prioritaire 4C)		0,00
P4	4C	R11 / T13: pourcentage des terres forestières sous contrats de gestion visant à améliorer la gestion des sols et/ou à prévenir l'érosion des sols (domaine prioritaire 4C)		0,00
P5	5A	R12 / T14: pourcentage des terres irriguées passant à un système d'irrigation plus efficace (domaine prioritaire 5A)		0,00
P5	5B	T15: total des investissements dans l'efficacité énergétique (domaine prioritaire 5B)		17 492 481,45
P5	5C	T16: total des investissements dans la production d'énergie renouvelable (domaine prioritaire 5C)		1 693 639,74
P5	5D	R16 / T17: pourcentage d'UGB concernées par les investissements dans la gestion du gros bétail visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre et/ou d'ammoniac (domaine prioritaire 5D)		
P5	5D	Terres agricoles (ha) sous contrats de gestion visant la réduction des émissions de gaz à effet de serre et/ou d'ammoniac (domaine prioritaire 5D)		0,00
P5	5D	R17 / T18: pourcentage des terres agricoles sous contrats de gestion visant la réduction des émissions de gaz à effet de serre et/ou d'ammoniac (domaine prioritaire 5D)		0,00
P5	5E	Terres agricoles et forestières (ha) sous contrats de gestion visant à promouvoir la séquestration/conservation du carbone (domaine prioritaire 5E)		0,00
P5	5E	R20 / T19: pourcentage des terres agricoles et forestières sous contrats de gestion contribuant à la séquestration et à la conservation du carbone (domaine prioritaire 5E)		0,00
P6	6A	R21 / T20: emplois créés dans les projets soutenus (domaine prioritaire 6A)	femmes	0,00
P6	6A	R21 / T20: emplois créés dans les projets soutenus (domaine prioritaire 6A)	hommes	0,00
P6	6B	R22 / T21: pourcentage de la population rurale concernée par les stratégies de développement local (domaine prioritaire 6B)		64,00

P6	6B	Population nette bénéficiant de meilleurs services		0,00
P6	6B	R23 / T22: pourcentage de la population rurale bénéficiant de meilleurs services/infrastructures (domaine prioritaire 6B)		0,00
P6	6B	R24 / T23: emplois créés dans les projets soutenus (Leader) (domaine prioritaire 6B)	femmes	43,10
P6	6B	R24 / T23: emplois créés dans les projets soutenus (Leader) (domaine prioritaire 6B)	hommes	14,23
P6	6C	Population nette bénéficiant de meilleurs services		0,00
P6	6C	R25 / T24: pourcentage de la population rurale bénéficiant de nouveaux ou meilleurs services/infrastructures (TIC) (domaine prioritaire 6C)		0,00



### 11.e) Tableau E: suivi des mesures transitoires – DONNÉES ANNUELLES

Mesure	Mesure (code) au titre du règlement (CE) n° 1698/2005 (DM = mesure interrompue)	Total des dépenses publiques (EUR)
M01	331, 111	0,00
M02	114, 115	0,00
M03	132, 133	0,00
M04	216, 121, 125, 123	55 171,10
M05	126	0,00
M06	112, 141, 311,312,313	258 919,66
M07	321, 322, 323	0,00
M08	221, 222, 223, 226, 227, 122, 123	0,00
M09	142	0,00
M10	214	0,00
M11	214	0,00
M12	213, 224	0,00
M13	211, 212	0,00
M14	215	0,00
M15	225	0,00
M16	124	0,00
M19	411, 412, 413, 421, 431	0,00
	DM 113	0,00
	DM 131	0,00
	DM 341	0,00

### 11.f) Tableau F: réalisation des indicateurs du cadre de performance

Tableau F1: indicateurs du cadre de performance

Applicable	Priorité	Indicateur	Indicateurs réalisés du cadre de performance (année 2019)* (A)	Ajustements/compléments (B)	Taux de réalisation calculé (ANNÉE 2019)** (C) = (A - B) / E	Valeur cible 2023 (issue du PDR) (E)
X	P2	Total des dépenses publiques P2 (EUR)	140 008 992,06	6 560 098,75	57.65%	231 466 838,00
X	P2	Nombre d'exploitations agricoles bénéficiant d'un soutien au titre du PDR pour des investissements dans la restructuration ou la modernisation (domaine prioritaire 2A) + exploitations avec un plan d'entreprise/des investissements pour les jeunes agriculteurs soutenus par le PDR (domaine prioritaire 2B)	6 994,00		85.04%	8 224,00
X	P3	Total des dépenses publiques P3 (EUR)	39 967 673,82	1 072 513,68	44.15%	88 088 050,00
	P3	Nombre d'exploitations agricoles soutenues percevant un soutien pour participer à des systèmes de qualité, des marchés locaux/circuits d'approvisionnement courts ou des groupements de	0,00	0,00	0%	0,00

		producteurs (domaine prioritaire 3A)				
	P3	Nombre d'exploitations participant aux programmes de gestion des risques (domaine prioritaire 3B)	0,00	0,00	0%	0,00
X	P4	Total des dépenses publiques P4 (EUR)	120 323 321,96	29 127 654,07	51.69%	176 443 741,00
X	P4	Terres agricoles sous contrats de gestion qui contribuent à la biodiversité (ha) (domaine prioritaire 4A) + amélioration de la gestion de l'eau (ha) (domaine prioritaire 4B) + amélioration de la gestion des sols et prévention de l'érosion des sols (ha) (domaine prioritaire 4C)	283 623,57	0,00	175.19%	161 899,00
X	P5	Total des dépenses publiques P5 (EUR)	8 917 171,06	242 627,98	50.78%	17 083 396,00
X	P5	Nombre d'opérations d'investissements dans les économies d'énergie et l'efficacité énergétique (domaine prioritaire 5B) + dans la production d'énergie renouvelable (domaine prioritaire 5C)	425,00	25,00	39.37%	1 016,00

	P5	Terres agricoles et forestières sous contrats de gestion visant à promouvoir la séquestration/conserver du carbone (ha) (domaine prioritaire 5E) + terres agricoles sous contrats de gestion visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre et/ou les émissions d'ammoniac (ha) (domaine prioritaire 5D) + terres irriguées passant à un système d'irrigation plus efficace (ha) (domaine prioritaire 5A)	319,68	0,00	51.98%	615,00
	P6	Nombre d'opérations bénéficiant d'un soutien visant à améliorer les services de base et les infrastructures dans les zones rurales (domaines prioritaires 6B et 6C)	0,00	0,00	0%	0,00
X	P6	Total des dépenses publiques P6 (EUR)	5 270 942,79	1 159 261,96	9.13%	45 035 000,00
X	P6	Population concernée par les groupes d'action locale (domaine prioritaire 6B)	2 079 818,00	0,00	100%	2 079 818,00

Tableau F2: autres indicateurs du cadre de performance

Applicable	Priorité	Indicateur	Indicateurs réalisés du cadre de performance (année 2019)* (A)	Ajustements/compléments (B)	Taux de réalisation calculé (ANNÉE 2019)** (C) = (A - B) / E	Valeur cible 2023 (issue du PDR) (E)
X	P3	Nombre d'entreprises IAA soutenues dans le cadre du TO 421	48,00	0,00	85.71%	56,00

## 11.g) Tableau G: indicateurs spécifiques à un programme

Tableau G1: tableau des objectifs spécifiques

### RDP

Code	Nom de l'indicateur d'objectif	Domaine prioritaire	Unité	Valeur cible 2023	Réalisés 2019	Observations
T6bis	Nombre d'entreprises IAA soutenues	3A	nombre d'entreprises	105,00	48,00	
T8bis	Surface forestière concernée par les contrats Natura 2000 forestiers	4A	Hectares	20,00	0,00	Pas de réalisations au 31/12/2019 (1 dossier engagé)

### AIR

Aucun indicateur cible spécifique défini

Tableau G2: tableau des réalisations spécifiques

**RDP**

Code	Nom de l'indicateur de réalisation	Mesure	Domaine prioritaire	Unité	Résultats prévus	Réalisés 2019	Observations
O.3	Nombre d'opération natura 2000 en forêt	M07	P4	opération	18,00	0,00	Pas de réalisations au 31/12/2019 (1 dossier engagé)

**AIR**

Aucun indicateur de réalisation spécifique défini

## 12. LÉGENDE

### Priorité/Domaine prioritaire

<b>P1: favoriser le transfert de connaissances et l'innovation dans les secteurs de l'agriculture et de la foresterie, ainsi que dans les zones rurales</b>
1A) Favoriser l'innovation, la coopération et le développement de la base de connaissances dans les zones rurales
1B) Renforcer les liens entre l'agriculture, la production alimentaire et la foresterie, la recherche et l'innovation, y compris aux fins d'améliorer la gestion et les performances dans le domaine de l'environnement
1C) Favoriser l'apprentissage tout au long de la vie et la formation professionnelle dans les secteurs de l'agriculture et de la foresterie
<b>P2: amélioration de la viabilité des exploitations agricoles et la compétitivité de tous les types d'agriculture dans toutes les régions et promotion des technologies agricoles innovantes et de la gestion durable des forêts</b>
2A) Améliorer les résultats économiques de toutes les exploitations agricoles et faciliter la restructuration et la modernisation des exploitations agricoles, notamment en vue d'accroître la participation au marché et l'orientation vers le marché ainsi que la diversification agricole
2B) Faciliter l'entrée d'exploitants agricoles suffisamment qualifiés dans le secteur de l'agriculture, et en particulier le renouvellement des générations
<b>P3: promouvoir l'organisation de la chaîne alimentaire, y compris la transformation et la commercialisation des produits agricoles, le bien-être animal ainsi que la gestion des risques dans le secteur de l'agriculture</b>
3A) Améliorer la compétitivité des producteurs primaires en les intégrant mieux dans la chaîne agroalimentaire au moyen des programmes de qualité, en conférant une valeur ajoutée aux produits agricoles, et par le biais de la promotion sur les marchés locaux et des circuits d'approvisionnement courts, des groupements de producteurs et des organisations interprofessionnelles
3B) Soutien à la prévention et à la gestion des risques au niveau des exploitations
<b>P4: restaurer, préserver et renforcer les écosystèmes liés à l'agriculture et à la foresterie</b>
4A) Restaurer, préserver et renforcer la biodiversité, y compris dans les zones relevant de Natura 2000, les zones soumises à des contraintes naturelles ou à d'autres contraintes spécifiques et les zones agricoles à haute valeur naturelle, ainsi que les paysages européens
4B) Améliorer la gestion de l'eau, y compris la gestion des engrais et des pesticides
4C) Prévenir l'érosion des sols et améliorer la gestion des sols
<b>P5: promouvoir l'utilisation efficace des ressources et soutenir la transition vers une économie à faibles émissions de CO2 et résiliente aux changements climatiques, dans les secteurs agricole et alimentaire ainsi que dans le secteur de la foresterie</b>
5A) Développer l'utilisation efficace de l'eau dans l'agriculture
5B) Développer l'utilisation efficace de l'énergie dans l'agriculture et la transformation alimentaire
5C) Faciliter la fourniture et l'utilisation de sources d'énergie renouvelables, de sous-produits, des déchets, des résidus et d'autres matières premières non alimentaires à des fins de bioéconomie
5D) Réduire les émissions de gaz à effet de serre et d'ammoniac provenant de l'agriculture
5E) Promouvoir la conservation et la séquestration du carbone dans les secteurs de l'agriculture et de la foresterie
<b>P6: promouvoir l'inclusion sociale, la réduction de la pauvreté et le développement économique dans les zones rurales</b>
6A) Faciliter la diversification, la création et le développement de petites entreprises ainsi que la création d'emplois
6B) Promouvoir le développement local dans les zones rurales
6C) Améliorer l'accessibilité, l'utilisation et la qualité des technologies de l'information et de la communication (TIC) dans les zones rurales



## Mesure/Sous-mesure

<b>M01 - Transfert de connaissances et actions d'information (article 14)</b>
M1.1 – Aide à la formation professionnelle et à l'acquisition de compétences
M1.2 - Aide aux activités de démonstration et aux actions d'information
M1.3 – Aide aux échanges de courte durée centrés sur la gestion de l'exploitation agricole ou forestière, ainsi qu'aux visites d'exploitations agricoles ou forestières
<b>M02 - Services de conseil, services d'aide à la gestion agricole et services de remplacement sur l'exploitation (article 15)</b>
M2.1 – Aide à l'obtention de services de conseil
M2.2 – Aide à la mise en place de services d'aide à la gestion agricole, de remplacement sur l'exploitation et de conseil agricole ainsi que de services de conseil dans le secteur forestier
M2.3 – Aide à la formation de conseillers
<b>M03 - Systèmes de qualité applicables aux produits agricoles et aux denrées alimentaires (article 16)</b>
M3.1 - Aide à la nouvelle participation à des systèmes de qualité
M3.2 – Aide aux activités d'information et de promotion mises en œuvre par des groupements de producteurs sur le marché intérieur
<b>M04 - Investissements physiques (article 17)</b>
M4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles
M4.2 – Aide aux investissements dans la transformation, la commercialisation et/ou le développement de produits agricoles
M4.3 - Aide aux investissements dans les infrastructures liées au développement, à la modernisation ou à l'adaptation du secteur agricole et de la foresterie
M4.4 – Aide aux investissements non productifs liés à la réalisation d'objectifs agroenvironnementaux et climatiques
<b>M05 - Reconstitution du potentiel de production agricole endommagé par des catastrophes naturelles et des événements catastrophiques et mise en place de mesures de prévention appropriées (article 18)</b>
M5.1 – Aide aux investissements dans des actions préventives visant à réduire les conséquences de catastrophes naturelles probables, de phénomènes climatiques défavorables et d'événements catastrophiques probables
MAide aux investissements destinés à la réhabilitation des terres agricoles et à la reconstitution du potentiel de production qui a été endommagé par des catastrophes naturelles, des phénomènes climatiques défavorables et des événements catastrophiques
<b>M06 - Développement des exploitations agricoles et des entreprises (article 19)</b>
M6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs
M6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales
M6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations
M6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles
M6.5 – Paiements octroyés aux agriculteurs remplissant les conditions requises pour participer au régime des petits exploitants agricoles qui transfèrent à titre permanent leur exploitation à un autre agriculteur
<b>M07 - Services de base et rénovation des villages dans les zones rurales (article 20)</b>
M7.1 – Aide à l'établissement et à la mise à jour des plans de développement des communes et des villages dans les zones rurales et de leurs services de base ainsi que des plans de protection et de gestion liés aux sites Natura 2000 et à d'autres zones à haute valeur naturelle
M7.2 – Aide aux investissements dans la création, l'amélioration ou le développement de tout type d'infrastructure à petite échelle, notamment les investissements dans les énergies renouvelables et les économies d'énergie

M7.3 – Aide aux infrastructures à haut débit, y compris leur mise en place, leur amélioration et leur développement, aux infrastructures passives à haut débit et à la fourniture de l'accès au haut débit et de solutions d'administration en ligne
M7.4 – Aide aux investissements dans la mise en place, l'amélioration ou le développement des services de base au niveau local pour la population rurale, y compris les activités culturelles et récréatives, et des infrastructures qui y sont liées
M7.5 – Aide aux investissements à l'usage du public dans les infrastructures récréatives, les informations touristiques et les infrastructures touristiques à petite échelle
M7.6 – Aide aux études et investissements liés à l'entretien, à la restauration et à la réhabilitation du patrimoine culturel et naturel des villages, des paysages ruraux et des sites à haute valeur naturelle, y compris les aspects socio-économiques, ainsi qu'aux actions de sensibilisation environnementale
M7.7 – Aide aux investissements en faveur de la délocalisation d'activités et de la reconversion des bâtiments ou d'autres installations situées au sein ou à proximité des communautés rurales, en vue d'améliorer la qualité de la vie ou d'augmenter la performance environnementale de la communauté
M7.8 - Autres
<b>M08 - Investissements dans le développement des zones forestières et amélioration de la viabilité des forêts (articles 21 à 26)</b>
M8.1 – Aide au boisement et à la création de surfaces boisées
M8.2 - Aide à la mise en place et à la maintenance de systèmes agroforestiers
M8.3 - Aide à la prévention des dommages causés aux forêts par des incendies de forêt, des catastrophes naturelles et des événements catastrophiques
M8.4 - Aide à la réparation des dommages causés aux forêts par des incendies de forêt, des catastrophes naturelles et des événements catastrophiques
M8.5 - Aide aux investissements améliorant la résilience et la valeur environnementale des écosystèmes forestiers
M8.6 - Aide aux investissements dans les techniques forestières et dans la transformation, la mobilisation et la commercialisation des produits forestiers
<b>M09 - Mise en place de groupements et d'organisations de producteurs (article 27)</b>
M9.1 – Aide à l'établissement de groupements et d'organisations de producteurs dans les secteurs de l'agriculture et de la foresterie
<b>M10 - Agroenvironnement - climat (article 28)</b>
M10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques
M10.2 – Aide à la conservation ainsi qu'à l'utilisation et au développement durables des ressources génétiques en agriculture
<b>M11 - Agriculture biologique (article 29)</b>
M11.1 – Paiement pour la conversion aux pratiques et méthodes de l'agriculture biologique
M11.2 – Paiement au maintien des pratiques et méthodes de l'agriculture biologique
<b>M12 - Paiements au titre de Natura 2000 et de la directive-cadre sur l'eau (article 30)</b>
M12.1 – Paiement d'indemnités en faveur des zones agricoles Natura 2000
M12.2 – Paiement d'indemnités en faveur des zones forestières Natura 2000
M12.3 – Paiement d'indemnités en faveur des zones agricoles incluses dans les plans de gestion de district hydrographique
<b>M13 - Paiements en faveur des zones soumises à des contraintes naturelles ou à d'autres contraintes spécifiques (article 31)</b>
M13.1 – Paiement d'indemnités en faveur des zones de montagne
M13.2 - Paiement d'indemnités pour les autres zones soumises à des contraintes naturelles importantes
M13.3 - Paiement d'indemnités en faveur d'autres zones soumises à des contraintes spécifiques

<b>M14 – Bien-être des animaux (article 33)</b>
M14.1 - Paiements en faveur du bien-être des animaux
<b>M15 - Services forestiers, environnementaux et climatiques et conservation des forêts (article 34)</b>
M15.1 – Paiements en faveur des engagement forestiers, environnementaux et climatiques
M15.2 - Aide à la conservation et la promotion de ressources génétiques forestières
<b>M16 - Coopération (article 35)</b>
M16.0 - Autres
M16.1 – Aide à la mise en place et au fonctionnement des groupes opérationnels du PEI pour la productivité et le développement durable de l'agriculture
M16.2 - Aide aux projets pilotes et à la mise au point de nouveaux produits, pratiques, procédés et technologies
M16.3 - (Autre) coopération entre petits opérateurs pour l'organisation de processus de travail communs et le partage d'installations et de ressources, ainsi que pour le développement et/ou la commercialisation de services touristiques liés au tourisme rural
M16.4 - Aide à la coopération horizontale et verticale entre les acteurs de la chaîne d'approvisionnement en vue de la mise en place et du développement de circuits d'approvisionnement courts et de marchés locaux, et aux activités de promotion dans un contexte local relatives au développement de circuits d'approvisionnement courts et de marchés locaux
M16.5 - Aide aux actions conjointes entreprises à des fins d'adaptation aux changements climatiques ou d'atténuation de ceux-ci, et aux approches communes à l'égard des projets environnementaux et des pratiques environnementales en vigueur
M16.6 – Aide à la coopération entre acteurs de la chaîne d'approvisionnement dans le cadre de la fourniture durable de biomasse utilisée dans la production alimentaire et énergétique et dans les processus industriels
M16.7 – Aide à la mise en œuvre de stratégies locales de développement autres que les stratégies de DLAL
M16.8 – Aide à la conception de plans de gestion forestière ou d'instruments équivalents
M16.9 – Aide à la diversification des activités agricoles vers des activités ayant trait aux soins de santé, à l'intégration sociale, à l'agriculture soutenue par les consommateurs ainsi qu'à l'éducation dans les domaines de l'environnement et de l'alimentation
<b>M17 – Gestion des risques (article 36)</b>
M17.1 – Primes d'assurance concernant les cultures, les animaux et les végétaux
M17.2 – Fonds de mutualisation intervenant en cas de phénomènes climatiques défavorables, de maladies animales et végétales, d'infestations parasitaires et d'incidents environnementaux
M17.3 – Instrument de stabilisation des revenus
<b>M18 - Financement des paiements directs nationaux complémentaires pour la Croatie (article 40)</b>
M18 – Financement des paiements directs nationaux complémentaires pour la Croatie
<b>M19 - Soutien au développement local Leader (CLLD - développement local mené par les acteurs locaux) (article 35 du règlement (UE) n° 1303/2013)</b>
M19.1 - Soutien préparatoire
M19.2 - Aide à la mise en œuvre d'opérations dans le cadre de la stratégie de développement local mené par les acteurs locaux
M19.3 - Préparation et mise en œuvre des activités de coopération du groupe d'action locale
M19.4 - Soutien pour les frais de fonctionnement et l'animation
<b>M20 - Assistance technique demandée par les États membres (articles 51 à 54)</b>
M20.1 – Aide à l'assistance technique (hors RRN)
M20.2 - Aide à la mise en place et au fonctionnement du RRN

**M21 - Soutien temporaire exceptionnel en faveur des agriculteurs et des PME particulièrement touchés par la crise de la COVID-19 (article 39b)**

MM21 - Soutien temporaire exceptionnel en faveur des agriculteurs et des PME particulièrement touchés par la crise de la COVID-19 (article 39b)

**M113 - Retraite anticipée**

**M131 - Respect des normes fondées sur la législation de l'Union**

**M341 - Acquisition de compétences, animation et mise en œuvre**